



Ministère de l'Elevage



ENQUÊTE DE REFERENCE SUR LA CONSOMMATION DES PRODUITS
LAITIERS EN MAURITANIE

Rapport final



BUREAU MAURITANIEN D'ÉTUDES ET DE CONSEIL (BUMEC)

Mai 2022

Table des matières

Résumé exécutif.....	7
I. Introduction	18
I.1. Contexte de l'Etude :	18
I.1.1. Elevage et filière lait en Mauritanie	18
I.1.2. La Consommation des produits laitiers dans le Monde, en Afrique et en Mauritanie	20
I.1.3. Contexte de financement de l'Etude :	21
I.1.4. Objectifs de l'Enquête	21
II. Méthodologie de l'Enquête.....	22
II.1. Enquête ménages.....	23
II.1.1. Échantillonnage	23
II.1.3.Représentativité des résultats au niveau des Wilayas.....	24
II.1.4.Questionnaire.....	24
II.1.5. Catégorisation des produits :	25
II.2. Volet qualitatif :.....	25
II.3.Système de Conversion en équivalent lait	25
II.4. Plan du rapport.....	27
III. Caractéristiques socioéconomiques, revenus et dépenses des Ménages.....	28
III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages	28
III.1.1.Sexe du chef de ménage	28
III.1.2.Age du chef de ménage.....	29
III.1.3. Niveau d'instruction du chef de ménage	30
III.1.4. Branche d'activité du chef de ménage.....	31
III.1.5. Catégories socio- professionnelles des Chefs de ménages.....	33
III.1.6. Taille des ménages	33
III.1.7. Logement des ménages et leurs caractéristiques.....	34
III.1.8. Sources d'approvisionnement en eau.....	36
III.1.9. Source d'énergie pour l'éclairage	37
III.1.10. Biens durables possédés par les ménages	39
III.2. Revenus et dépenses des Ménages	40
III.2.1. Sources de revenus	40
III.2.2. Revenu mensuel moyen des ménages	41
III.2.3. Dépenses mensuelles moyennes totales et dépenses alimentaires moyennes des ménages ..	44
IV. Consommation des ménages en produits laitiers.....	46
IV.1. Analyse par milieu, strates et wilayas	46
IV.2. Analyse comparative de la consommation selon les catégories de produits laitiers	49
IV.3. Consommation des produits laitiers selon les quintiles de dépenses	52
IV.4. La consommation annuelle des produits laitiers	54
IV.5. Saisonnalité et consommation des produits laitiers.....	56
IV.6. Consommation des produits laitiers au niveau des grands centres urbains	62
V. Disponibilité de lait	66
V.1. Disponibilité selon l'origine et le type de produits laitiers	66
V.2. Une disponibilité des produits laitiers quasi-quotidienne	69
VI. Habitudes de consommation de produits laitiers.....	70

VI.1. Les produits laitiers consommés par tous les mauritaniens	70
VI.2. Les produits laitiers consommés à un rythme différencié selon le milieu.....	70
VI.3. Les produits laitiers consommés quotidiennement.....	71
VI.4. Type de lait habituellement consommé	72
VI.5. Consommation par catégorie de lait.....	73
VII. Perceptions des ménages	74
VII.1. Préférences par origine de lait.....	74
VII.2. Préférences par catégorie de lait.....	75
VII.3. Perception des prix des produits laitiers.....	76
VII.4. Hygiène et qualité des produits	77
VII.5. Evolution des habitudes de consommation en faveur du lait	77
VIII. Sécurité alimentaire des ménages.....	79
Conclusions et recommandations	84
Annexe 1 : Tableaux complémentaires.....	90
Annexe 2 : Le questionnaire.....	96

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Répartition (en %) des ménages selon le sexe du Chef de ménage, par Milieu de résidence	28
Graphique 2 : Répartition (en %) des ménages selon l'âge du Chef de ménage, par Milieu de résidence	29
Graphique 3: Répartition (en %) des ménages selon le niveau d'instruction du Chef de ménage, par milieu de résidence	30
Graphique 4: Répartition (en %) des ménages selon la branche d'activité du Chef de ménage	31
Graphique 5 : Répartition (en %) des ménages selon la taille, par milieu de résidence.....	34
Graphique 6 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, par milieu de résidence	35
Graphique 7 : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage, par milieu de résidence.....	38
Graphique 8 : Pourcentage des ménages selon les sources de leurs revenus, par milieu de résidence	40
Graphique 9: Revenu moyen mensuel selon le milieu de résidence	41
Graphique 10: Revenu moyen mensuel selon les wilayas	41
Graphique 11 : Revenu moyen mensuel selon les strates	42
Graphique 12 : Revenu moyen mensuel selon le sexe du chef de ménage, par milieu de résidence ..	43
Graphique 13 : Consommation journalière par tête (en litre EL) par milieu, selon les strates	47
Graphique 14 : Consommation journalière par tête de produits laitiers (en litre EL) selon les Wilayas	49
Graphique 15 : Structure de la consommation des produits laitiers (en %) au niveau national	50
Graphique 16 : Proportion du lait frais (cru ou caillé) dans la consommation laitière selon les quintiles	52
Graphique 17 : Rapport C soudure/C Hivernale par strate	56
Graphique 18 : Consommation journalière par tête et par produit (en litre EL) en période hivernale.	59
Graphique 19 : Consommation journalière/tête (en litre EL) et par centre urbain	62
Graphique 20 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait frais au niveau de leurs quartiers, localités selon la wilaya de résidence (en %).....	67
Graphique 21 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait industriel local au niveau de leurs quartiers, localités selon la strate et le milieu de résidence (en %).....	67
Graphique 22 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait industriel importé au niveau de leurs quartiers, localité (en %).....	68
Graphique 23 : Proportion des ménages selon la fréquence de disponibilité des produits laitiers au niveau de leurs quartiers, localités selon la strate et le milieu de résidence (en %)	69
Graphique 24 : Proportion des ménages selon la consommation ou non de produits laitiers par tous les membres suivant la strate et le milieu de résidence (en %).....	70
Graphique 25 : Proportion des ménages selon la période de consommation de produits laitiers par suivant la strate et le milieu de résidence (en %)	71
Graphique 26 : Proportion des ménages consommant les produits laitiers de manière saisonnière (en %).....	71
Graphique 27 : Proportion des ménages selon la fréquence de consommation de produits laitiers selon la strate et le milieu de résidence (en %)	72
Graphique 28 : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers habituellement consommés (en %)	72

Graphique 29 : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers habituellement consommés par milieu de résidence (en %)	72
Graphique 30 : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers frais habituellement consommés par milieu de résidence (en %)	73
Graphique 31 : Proportion des ménages selon leur préférence par rapport au type de produits laitiers frais selon la strate et le milieu de résidence (en %).....	75
Graphique 32 : Perception des ménages du niveau des prix des produits laitiers locaux et importés (en %).....	76
Graphique 33 : Perception des ménages de l'hygiène et de la qualité des prix des produits laitiers locaux (en %)	77
Graphique 34 : Prévalence de l'insécurité alimentaire, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES)(en %)	81
Graphique 35 : Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES), par milieu de résidence (en %)	82
Graphique 36 : Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES), par strate (en %).....	82
Graphique 37 : Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES), par quintile de consommation de produits laitiers (en %)	83

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition (en %) des ménages selon le sexe du Chef de ménage, par wilaya et par strate	28
Tableau 2 : Répartition (en %) des ménages selon l'âge du Chef de ménage, par wilaya et par strate	29
Tableau 3: Répartition (en %) des ménages selon le niveau d'instruction du Chef de ménage, par wilaya et par strate.....	30
Tableau 4 : Répartition (en %) des ménages selon la branche d'activité du Chef de ménage par wilaya, strate et milieu de résidence.....	32
Tableau 5 : Répartition (en %) des ménages selon la catégorie socio- professionnelle du Chef de ménage, par wilaya, strate et milieu de résidence	33
Tableau 6 : Répartition (en %) des ménages selon la taille, par wilaya et par strate	34
Tableau 7 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, par wilaya et par strate	35
Tableau 8 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces du logement, par wilaya, strate et milieu de résidence.....	36
Tableau 9 : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson, par milieu de résidence.....	37
Tableau 10 : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson, par wilaya et par strate	37
Tableau 11 : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage, par wilaya et strate	38
Tableau 12 : Répartition (en %) des ménages selon les équipements possédés en bon état de fonctionnement, par wilaya, strate et milieu de résidence	39
Tableau 13 : Pourcentage des ménages selon les sources de leurs revenus, par wilaya et par strate	40
Tableau 14 : Revenu moyen mensuel selon les sources de leurs revenus, par wilaya, strate et milieu de résidence	42
Tableau 15 : Revenu moyen mensuel selon le sexe du chef de ménage, par wilaya, strate et milieu de résidence	43
Tableau 16 : Dépense globale et dépense alimentaire moyennes mensuelles selon le sexe du chef de ménage, par wilaya, strate et milieu de résidence	44

Tableau 17 : Part des dépenses alimentaires moyennes mensuelles sur les dépenses globales moyennes mensuelles selon le sexe du chef de ménage, par wilaya, strate et milieu de résidence ...	45
Tableau 18 : Consommation journalière par tête (en litre EL) par milieu, selon les strates.....	47
Tableau 19 : Consommation journalière par tête et par produit (en litre EL), selon la Wilaya, la Strate et le milieu.....	51
Tableau 20 : Consommation journalière par tête et par produit (en litre EL), selon le quintile des dépenses	53
Tableau 21 : Consommation annuelle par tête et par produit, selon le quintile des dépenses	53
Tableau 22 : Consommation annuelle par tête et par produit (en litre EL), selon la Wilaya, la Strate et le milieu	55
Tableau 23 : Consommation journalière par tête et par saison (en litres EL), selon la Wilaya, la Strate et le milieu.....	57
Tableau 24 : Consommation journalière par tête et par produit en période hivernale, selon Wilaya, Strate et milieu	58
Tableau 25 : Consommation journalière par tête et par produit en période intermédiaire, selon Wilaya, Strate et milieu	60
Tableau 26 : Consommation journalière par tête et par produit en période soudure, selon Wilaya, Strate et milieu	61
Tableau 27. : Consommation journalière par tête et par produit au niveau des grands centres urbains	64
Tableau 28: Consommation annuelle par tête et par produit au niveau des grands centres urbain ...	65
Tableau 29 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait frais au niveau de leurs quartiers, localités selon la strate et le milieu de résidence (en %)	66
Tableau 30 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait frais au niveau de leurs quartiers, localités selon la strate et le milieu de résidence (en %)	68
Tableau 31 : Proportion des ménages selon leur préférence par rapport à l'origine des produits laitiers selon la wilaya, la strate et le milieu de résidence (en %).....	74
Tableau 32 : Perception des ménages des habitudes alimentaires en faveur de la consommation des produits laitiers selon la wilaya, strate et milieu de résidence (en %).....	78
Tableau 33 : Proportion des ménages selon les différentes expériences vécues au cours des 12 derniers mois, selon la strate et milieu de résidence (en %)	80
Tableau 34 : Echantillon de ménages enquêté par Wilaya	91
Tableau 35 :Taille de population enquêtée	91
Tableau 36 : Population extrapolée Fin 2021-Début 2022	92
Tableau 37 : Répartition (en %) des ménages selon leur préférence pour l'origine des produits laitiers par Wilaya, Strate et milieu.....	92
Tableau 38 : Répartition (en %) des ménages selon leur préférence parmi les catégories de lait local, par Wilaya, Strate et milieu.....	93
Tableau 39 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception du niveau des prix des produits laitiers en général, par Wilaya, Strate et milieu.....	93
Tableau 40 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception du niveau des prix des produits laitiers locaux, par Wilaya, Strate et milieu.....	94
Tableau 41 : Répartition (en %) des ménages selon leur degré de satisfaction des conditions d'hygiène et de la qualité des produits laitiers locaux , par Wilaya, Strate et milieu.....	94
Tableau 42 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de l'évolution des habitudes alimentaires en faveur de la consommation des produits laitiers, par Wilaya, Strate et milieu.....	95

Résumé exécutif

Le sous-secteur de l'élevage est l'un des principaux piliers de l'économie du pays. Sa contribution à l'économie nationale a été, en moyenne, autour de 10 % du PIB sur la période 2016-2020.

L'élevage comptabilise plus des trois quarts de la valeur ajoutée du secteur agro- pastoral et fournit des revenus à près de 60% de la population. Il constitue de ce fait un important levier dans la lutte contre la pauvreté et dans la sécurité alimentaire. Le développement des filières animales intensives représente, de ce fait, une orientation stratégique du deuxième plan d'action de la SCAPP 2021-2025.

Dans le cadre de son appui à la Mauritanie pour renforcer la résilience des populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, l'Union Européenne développe une approche de soutien au secteur primaire avec un ensemble de programmes complémentaires et interdépendants, comprenant (i) le RIMRAP (en cours depuis 2016), (ii) le RIMDIR (démarré 27 en janvier 2019) et (iii) le RIMFIL qui doit permettre le développement intégré des chaînes de valeur agricoles, pastorales et agro-alimentaires ciblées. Le RIMFIL est un programme mis en œuvre par la Coopération Belge ENABLE dont l'objectif global est de promouvoir le développement de filières agricoles et pastorales durables au niveau familial et communautaire.

La présente étude qui vise la consolidation du programme national lait, fait suite à un processus de concertation animé par la plateforme sectorielle, qui a permis l'élaboration d'une feuille de route en prélude à une future stratégie nationale lait. Le Programme National Lait dispose ainsi d'un cadre harmonisé des interventions programmées dans le sous-secteur lait.

Dans son axe d'« amélioration de l'accès des populations à des produits laitiers locaux frais et de qualité », le PNL a prévu la réalisation d'une étude de consommation des produits laitiers en milieu urbain et rural en Mauritanie et de leurs évolutions, avec une attention particulière pour les aspects nutritionnels et qualitatifs. La présente Enquête a été réalisée par le Bureau Mauritanien d'Etudes et de Conseil sur financement du programme RIMFIL pour le compte du Département en charge de l'Elevage.

En effet, il se trouve, qu'en dehors d'estimations sommaires et d'enquêtes limitées, dont les méthodes d'estimation ne sont pas suffisamment clarifiées, il n'existe pas de statistiques nationales détaillées sur la consommation par type des produits laitiers, par milieu, par saison ou par zone agroécologique et socio-économique, établis sur la base d'une enquête de portée nationale. Il n'existe pas, en plus, d'études de Mâché pouvant éclairer les décideurs publics et privés sur la situation de l'offre, de la demande, du positionnement des produits nationaux et importés ni sur les habitudes de consommation, les perceptions et les préférences des Ménages.

La présente enquête a permis de sortir des données quantitatives et qualitatives variées dont une bonne partie est analysée succinctement dans le présent rapport et dont les principaux points saillants sont développés comme suit :

- **Consommation journalière par tête des produits laitiers**

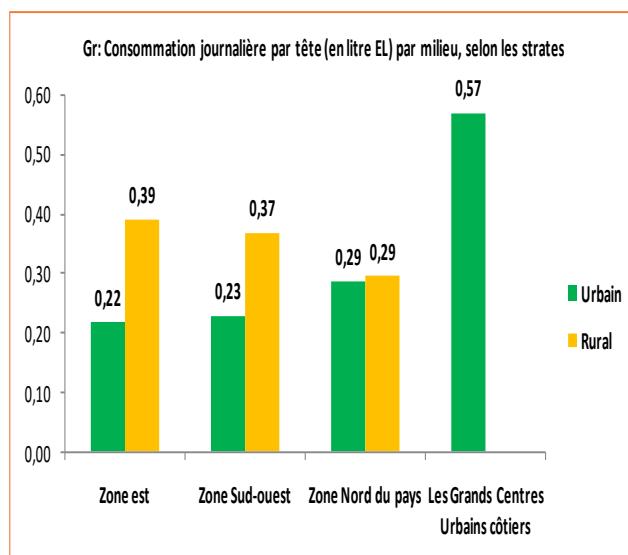
Les résultats de l'enquête indiquent qu'au niveau national, la consommation journalière par tête des produits laitiers se situe à 0,42 litre EL.

Les données publiées jusqu'ici par certaines institutions et structures spécialisées ne sont pas issues d'enquêtes nationales auprès des ménages mais correspondent plutôt à des enquêtes circonscrites ou à des estimations basées sur des calculs à partir de la production laitière nationale et les importations.

- **Consommation journalière par tête, par milieu, strates et wilayas**

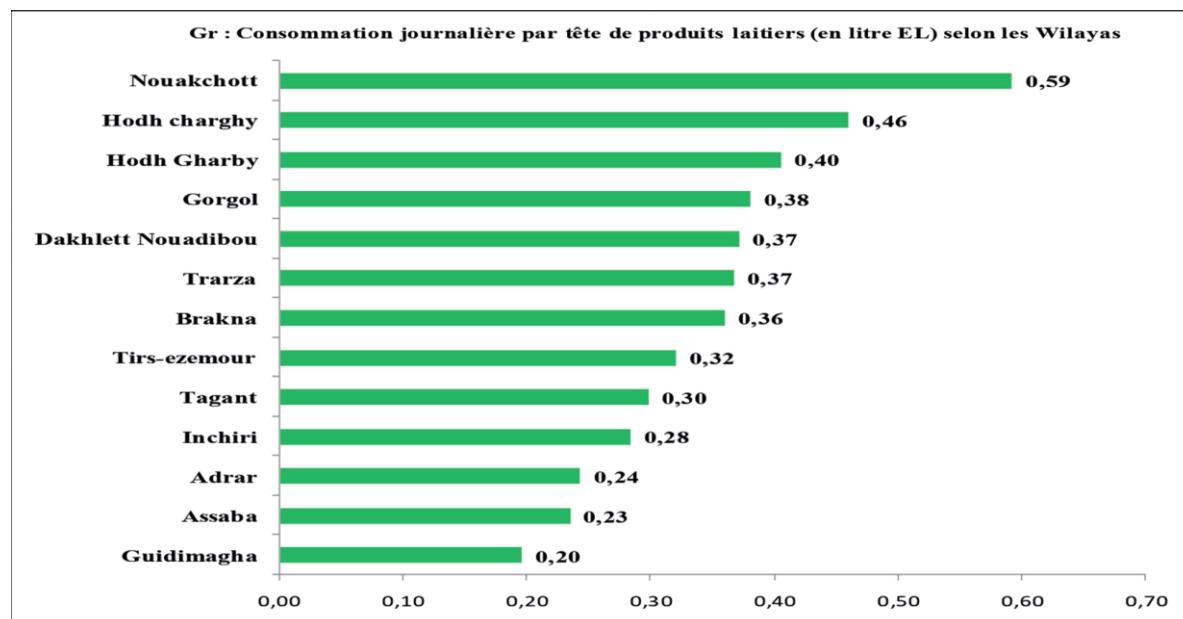
La consommation moyenne des produits laitiers par tête et par jour est plus importante en milieu urbain où elle atteint 0,45 litre EL contre 0,38 litre EL en milieu rural. Mais la consommation en milieu urbain est surtout tirée par Nouakchott.

- Dans toutes les strates agropastorales (Est et Sud Est) la consommation milieu rural est beaucoup plus importante avec des niveaux respectifs par milieu de 0,39 litre EL contre 0,22 litre EL et 0,37 litre EL contre 0,23 litre EL.
- Selon les strates tous milieux confondus : la strate « Grands centres urbains côtiers » c'est- à-dire Nouakchott et Nouadhibou, occupe la première position avec une consommation moyenne des produits laitiers par tête et par jour de 0,57 litre EL. Elle est suivie de la strate « Zone est» avec 0,37 litre EL.
- Quant aux strates « Zone Sud-ouest » et « Zone Nord du pays », elles enregistrent des valeurs respectives de 0,34 litre EL et 0,29 litre EL.



▪ Consommation journalière selon les wilayas

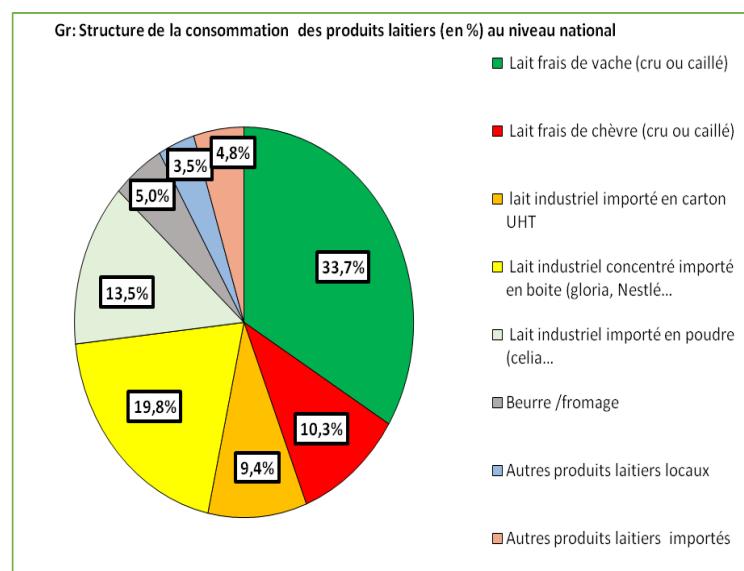
Selon les Wilays Nouakchott est largement en tête suivi du HC puis par le HG, le Gorgol, Dakhlet Nouadhibou et Trarza. Au bas du Classement le Guidimagha, l'Assaba et l'Adrar.



▪ Consommation selon les catégories de produits laitiers

Lait frais de vache (cru ou caillé) est le plus consommé (un peu plus du tiers), suivi du lait industriel concentré importé en boîte (Gloria, Nestlé...) avec une proportion de 19,8% (soit près du cinquième) et le lait industriel importé en poudre (Célia) avec 13,5%.

La part cumulée de ces trois catégories de produits laitiers se situe à 67%, soit un peu plus des deux tiers de la consommation totale.



- **Consommation selon les catégories de produits laitiers locaux et importés**

Le groupe « Autres produits laitiers locaux » se situe à 3,5%. Ce groupe comprend le lait frais de chameau (cru ou caillé) avec 2,6% et le lait frais de brebis (cru ou caillé) avec 0,9%.

Pour ce qui est du groupe « Autres produits laitiers composites ou importés », il représente 4,8% de la consommation nationale. Ce groupe se compose de :

- (i) Lait industriel national pasteurisé (2,5%),
- (ii) Crème/ yaourt (1,5%),
- (iii) Lait industriel national UHT avec 0,6%,
- (iv) Lait industriel local - mini-laiteries (0,2%), et
- (v) Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses -Seveti, Kenedi... (0,02%).

- **Consommation selon l'origine du lait (local, importé)**

L'analyse des données selon l'origine du lait (local, importé) indique que la consommation journalière par tête qui est de 0,42 litre EL se décompose en 0,21 litre EL pour le lait local, 0,18 litre EL pour le lait importé et 0,03 litre EL pour beurre fromage, crème/ yaourt (origines confondues, mais notoirement importés).

Ces données montrent que la consommation nationale en lait local excède celle en lait importé. En effet, le lait local représente 53,8% de la consommation nationale du lait (abstraction faite du beurre, fromage, crème et yaourt) contre 46,2% pour le lait importé. Il y a lieu de tenir compte cependant du fait que pour le lait local industriel, il est à forte dose de poudre importée.

- **Consommation des produits laitiers selon les quintiles des dépenses**

Le niveau de consommation moyenne journalière des produits laitiers par tête pour le cinquième quintile de la population se situe à 0,67 litre EL contre 0,33 litre EL pour le premier quintile, c'est-à-dire le plus pauvre, soit un peu plus du double.

Ces données revêtent une situation fortement inégalitaire entre les populations les plus riches et les plus pauvres quant à la consommation des produits laitiers. Elle explique aussi le niveau de consommation relativement faible dans les Wilayas très pauvres (Guidimagha, Tagant, Assaba).

- **Types de produits laitiers Consommés selon les quintiles des dépenses :**

Il est relevé un poids important de la consommation du lait frais cru ou caillé, toutes catégories confondues (de chameau, de vache, de chèvre et de brebis), dans la consommation journalière par tête des produits laitiers pour le premier, le deuxième et

le troisième quintile contrairement à la situation pour le quatrième et le cinquième quintile. Pour ces deux derniers, ce sont les produits laitiers industriels qui prédominent. En d'autres termes le bétail demeure une source vitale de sécurité alimentaire pour les plus pauvres.

▪ **Consommation annuelle des produits laitiers**

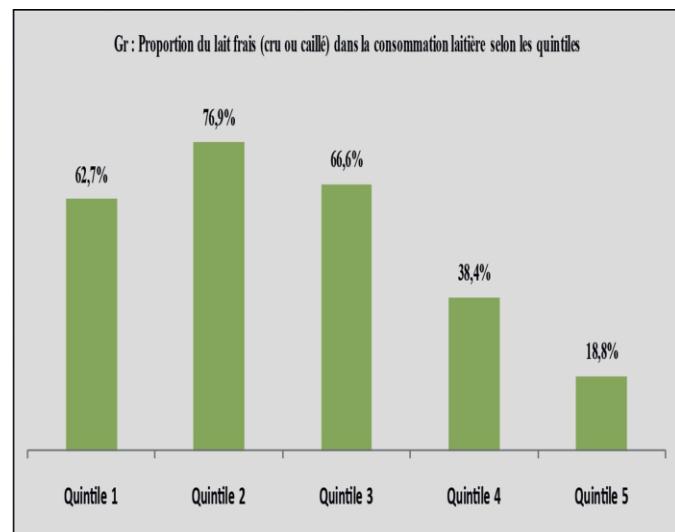
La consommation annuelle par tête des produits laitiers en Mauritanie atteint 153,1 litres EL, dépassant largement la norme nutritionnelle internationale recommandée par l'OMS (90 Litres/habitant/an).

Cette valeur est aussi supérieure à la moyenne mondiale qui était de 113 kg en équivalent lait par habitant pour l'année 2017 selon la Fédération Internationale du Lait.

Elle fait plus que le triple de la moyenne de l'Afrique estimée à 45 litres de lait par habitant et par an. Par rapport aux pays d'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie connaît un niveau élevé de consommation de lait par habitant et par an, dépassant le double de la consommation au Mali (64,9 litres EL) et au Niger (63,8 litres EL) et quatre fois plus élevée que la consommation au Sénégal (39,3 litres EL).

Avec une population mauritanienne estimée à 4 306 074 habitants selon la présente enquête, la consommation nationale totale annuelle des produits laitiers serait de l'ordre de 678 949 tonnes EL. La structure de cette consommation nationale par strate donne :

- ✓ 41,1% pour les Grands Centres Urbains côtiers avec une population représentant 30% de la population totale,
- ✓ 27,8% pour la Zone Sud-ouest avec 34,0% de la population totale,
- ✓ 26,1% pour la Zone Est avec 29,0% de la population totale,
- ✓ 5,0% pour Zone Nord du pays avec 7% de la population totale.

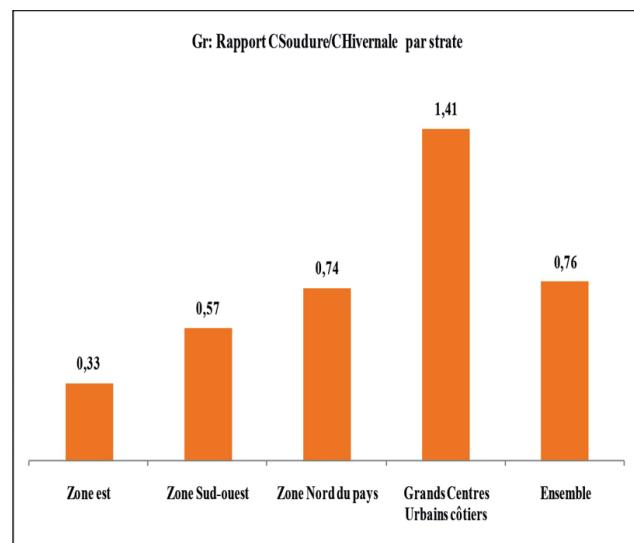


▪ Saisonnalité et consommation des produits laitiers

L'examen des données sur la consommation par jour et par tête selon les saisons permet de constater qu'elle est actée par les variations saisonnières.

La valeur de cette consommation par jour et par tête au niveau national varie de 0,50 litre EL en période hivernale à 0,37 litre EL en période intermédiaire et 0,38 litre EL en période de soudure. Le niveau de consommation en période de soudure est beaucoup plus faible que celui enregistré en période d'hivernage.

Le Rapport entre la consommation par jour et par tête en période de Soudure (C. Soudure) et la consommation par jour et par tête en période hivernale (C. Hivernale) est inférieur à 1 au niveau de toutes les strates à l'exception de la strate « Grands centres urbains côtiers » où il atteint 1,41. Ce qui signifie que la consommation est plus élevée en période de soudure comparée à la période d'hivernage dans les Grands centres urbains côtiers (41% de plus) contrairement aux autres zones.



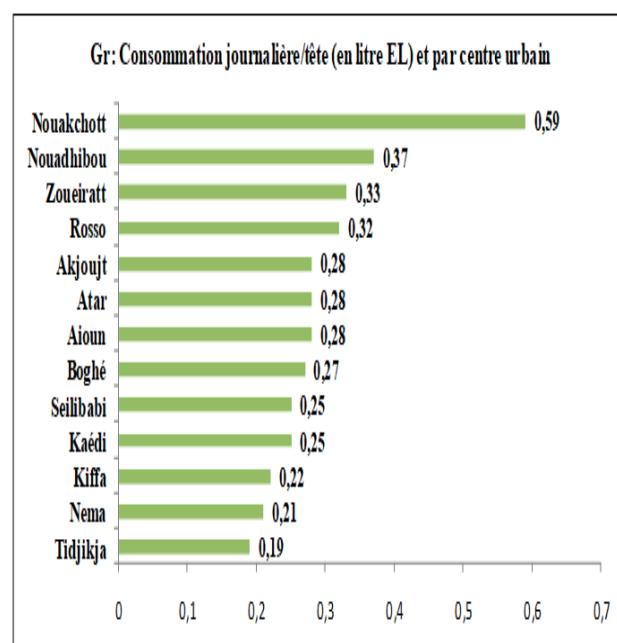
▪ Consommation des produits laitiers au niveau des grands centres urbains

Les données relatives à la consommation journalière par tête au niveau des centres urbains donnent une valeur moyenne de 0,50 litre EL pour l'ensemble des

3 centres concernés, niveau excédant la moyenne nationale qui est de 0,42 litre EL.

Le classement par ordre d'importance de la consommation place Nouakchott en première position avec 0,59 litre EL. Tous les autres centres urbains connaissent un niveau de consommation par tête inférieure à la moyenne nationale

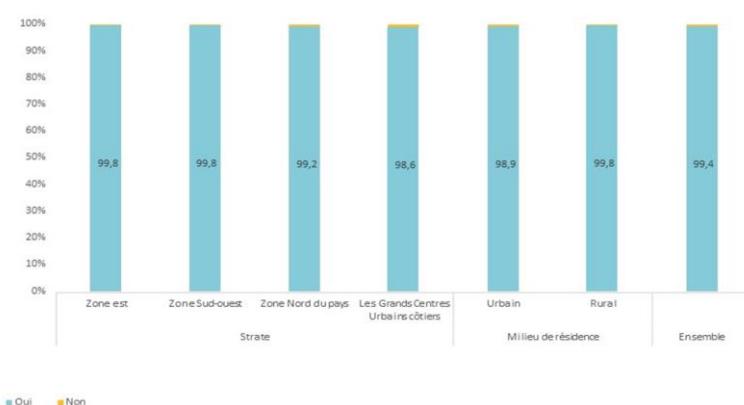
Après Nouakchott, les centres de Nouadhibou, Zoueiratt et Rosso suivent avec respectivement 0,37 litre EL, 0,33 litre EL et 0,32 litre EL.



▪ Les produits laitiers consommés par tous les mauritaniens

Quasiment tous les ménages mauritaniens ainsi que leurs membres consomment des produits laitiers (99.4%). Quel que soit le milieu, la zone et la wilaya, les produits laitiers sont consommés par la

Quasi-totalité des membres des ménages. Seulement 0,6% des ménages ont au moins un membre qui ne consomme pas de produits laitiers.



Graphe: Proportion des ménages selon la consommation ou non de produits laitiers par tous les membres suivant la strate et le milieu de résidence(en %)

▪ Les produits laitiers consommés à un rythme différencié selon le milieu

Les produits laitiers sont consommés à un rythme uniforme sur l'année selon 71.3% des ménages.

Selon le milieu de résidence :

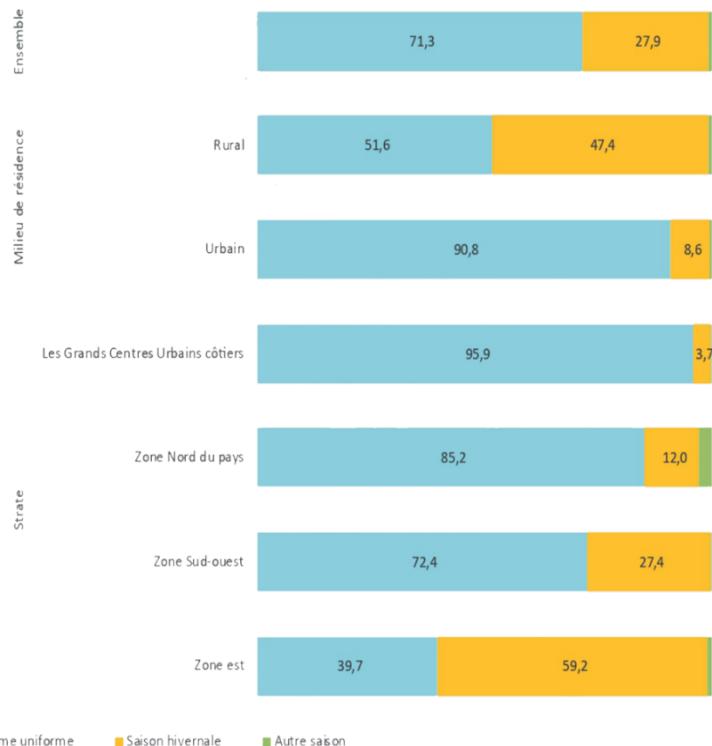
En milieu urbain, 90,8% consomment les produits laitiers avec un rythme uniforme, 8,6% en consomment davantage durant la saison hivernale

En milieu rural, la consommation de produits laitiers (principalement du lait frais) est plus élevée en période hivernale selon 47,4% des ménages et 51,6% des ménages déclarent que les produits laitiers sont consommés avec un rythme uniforme durant toute l'année.

Selon les strates :

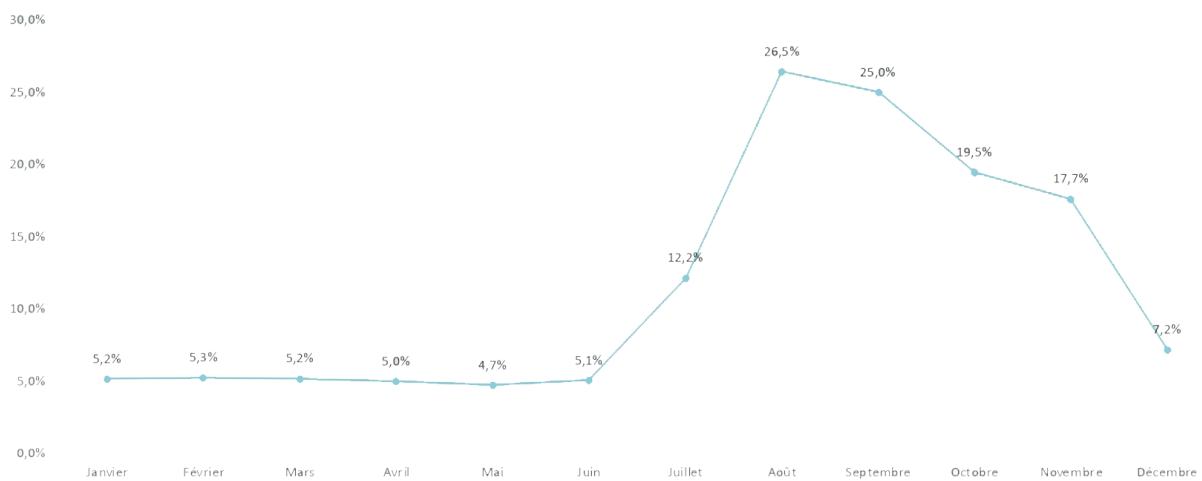
Les ménages des grands centres urbains côtiers (95,9%), de la zone nord (85,2%) et la zone Sud-ouest (72,4%) consomment majoritairement les produits laitiers à un rythme uniforme durant toute l'année.

Par contre, pour ceux de la zone Est, la consommation de produits laitiers est plus élevée durant l'hivernage (59,2%).



Graphique : Perception des ménages du niveau des prix des produits laitiers locaux et importés (en %)

Les ménages qui consomment davantage les produits laitiers durant la période hivernale le font principalement durant les mois d'août et septembre.



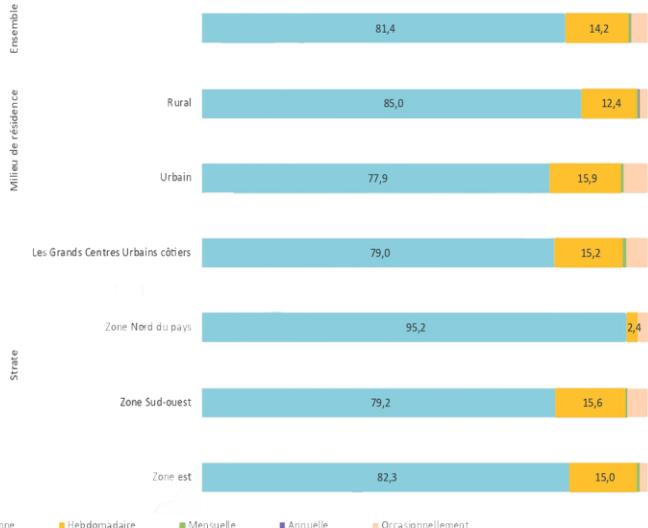
Graphique : Proportion des ménages consommant les produits laitiers de manière saisonnière (en %)

■ Les produits laitiers consommés quotidiennement

La majeure partie des ménages consomme quotidiennement des produits laitiers.

En effet, 81,4% des ménages consomment des produits laitiers tous les jours au niveau national, 85% des ménages ruraux et 77,9% des urbains.

Les proportions varient entre 77,5% à Nouakchott et 98,4% au Hodh El Gharbi.



Graphique : Proportion des ménages selon la fréquence de consommation de produits laitiers selon la strate et le milieu de résidence (en %)

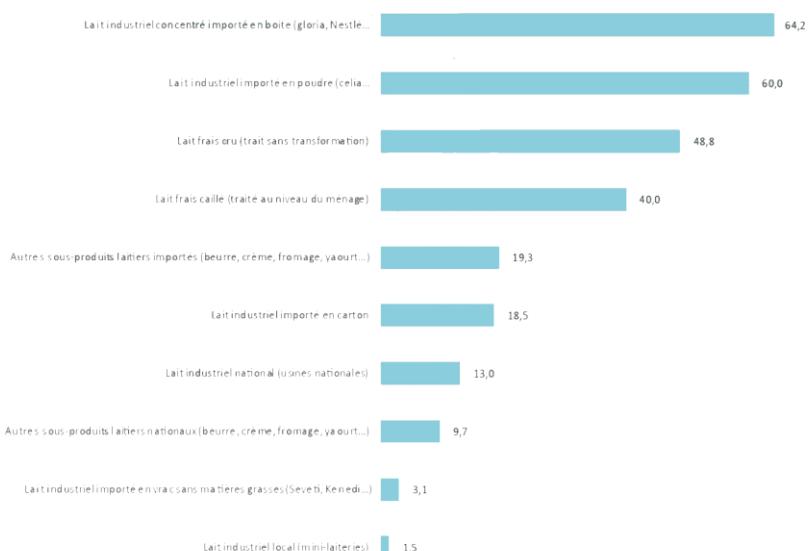
■ Type de lait habituellement consommé

Au niveau national, les types de lait les plus consommés habituellement sont

Les laits à longue durée de conservation (Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...) et le Lait industriel importé en poudre (Célia...)

Le lait cru et le lait caillé suivent et plus loin le lait importé en

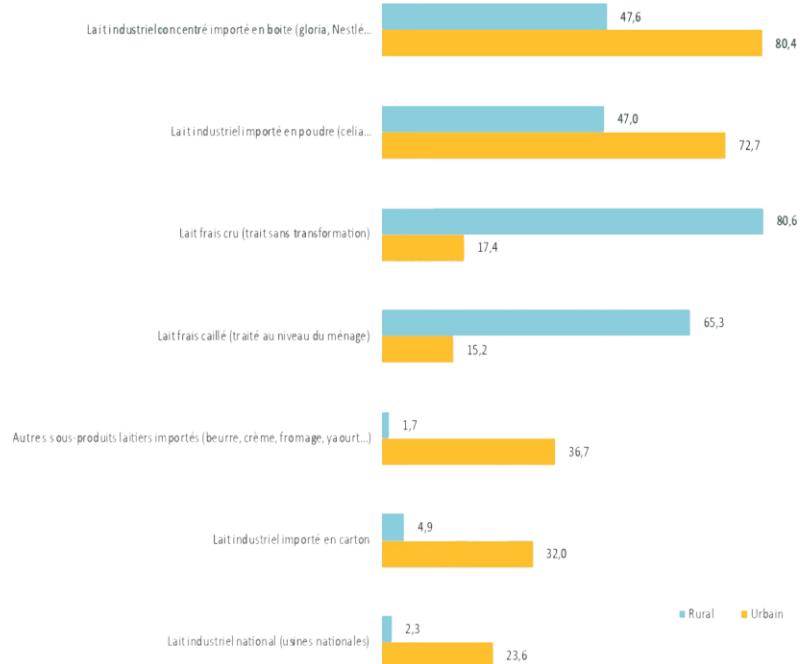
Carton avec respectivement des proportions des ménages de 48.8%, 40% et 18.5%.



Graphique : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers habituellement consommés (en %)

L'analyse suivant le milieu de résidence montre que les produits laitiers consommés sont plus diversifiés en milieu urbain. En effet, les ménages ruraux consomment habituellement du lait frais (80,6% du lait frais cru et 65,3% du lait frais caillé) et du lait industriel importé (lait concentré et lait en poudre) par environ 47% des ménages ruraux.

Cependant, les ménages urbains ont l'habitude de consommer du lait importé : 80,4% du lait industriel concentré importé, 72,7% du lait importé en poudre.

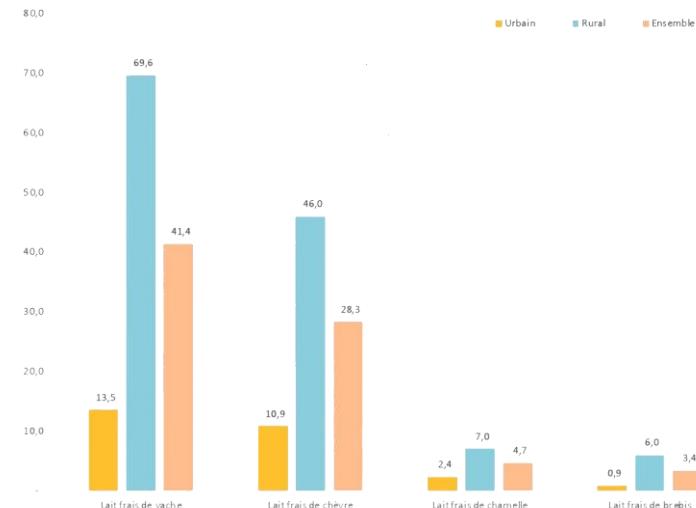


Graphique : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers habituellement consommés par milieu de résidence (en %)

▪ Consommation par catégories de lait frais

Près de la moitié des ménages déclare consommer habituellement du lait frais. Le lait frais le plus consommé est celui des vaches (41,4%) suivi du lait frais de chèvres (28,3%) au niveau national.

La consommation de lait frais de vache comme de chèvre est plus importante en milieu rural : 69,6% et 46% des ménages ruraux consomment habituellement du lait frais de vache et de chèvres, respectivement contre 13,5% et 10,9% des urbains.



Graphique : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers frais habituellement consommés par milieu de résidence (en %)

Hormis les ménages des wilayas du Nord (Adrar, Nouadhibou, Tagant, Tiris et Inchiri) qui enregistrent les proportions de consommation du lait des chèvres les plus élevées, dans toutes les autres wilayas le lait de vache reste le lait frais le plus consommé habituellement.

▪ Préférences par origine de lait

En fonction de son origine 58,8% des ménages préfèrent le lait local, 27,4% sont indifférents par rapport à l'origine et 13,8% seulement ont tendance pour le lait importé.

Les ruraux préfèrent plutôt le lait local pour 87,3% d'entre eux contre 15,8% qui sont indifférents par rapport à l'origine, par contre un peu plus du quart des ménages urbains ont une préférence vis-à-vis du lait importé et les autres sont partagés entre le lait local et les indifférents avec des proportions respectives de 37,2% et 38,8%.

Dans les grands centres urbains côtiers 41,4% des habitants sont indifférents par rapport à l'origine du lait contre un peu moins d'un tiers qui préfère le lait importé.

		Lait local	Lait importé	Indifférent
Wilaya	Hodh charghy	98,9	0,0	1,1
	Hodh Gharby	94,3	0,4	5,4
	Assaba	67,9	67,9	28,9
	Gorgol	86,2	1,4	12,4
	Brakna	56,0	15,6	28,4
	Trarza	56,9	14,1	29,1
	Adrar	42,0	5,1	52,8
	Dakhlett Nouadibou	19,8	37,6	42,7
	Tagant	77,5	9,7	12,7
	Guidimatha	75,5	0,5	24,0
Milieu de résidence	Tiris-ezemour	29,7	14,9	55,4
	Inchiri	44,1	7,0	48,9
Strate	Nouakchott	29,1	29,7	41,3
	Urbain	37,2	24,0	38,8
	Rural	80,7	3,4	15,8
	Zone est	87,8	1,1	11,1
	Zone Sud-ouest	66,7	9,2	24,1
	Zone Nord du pays	47,7	9,6	42,7
	Les Grands Centres Urbains côtiers	28,1	30,6	41,4
	Ensemble	58,8	13,8	27,4

Tableau : Proportion des ménages selon leur préférence par rapport à l'origine des produits laitiers selon la wilaya, la strate et le milieu de résidence (en %)

Dans le nord (zone nord) les indifférents représentent 42% des ménages par contre les 47% d'entre eux préfèrent le lait local. Dans les autres zones la majorité des ménages ont tendance à préférer le lait local (66.7% pour la zone sud-ouest et 87.8% pour la zone Est).

L'analyse des préférences par wilaya montre que le pourcentage des indifférents par rapport à l'origine du lait est relativement élevé dans 8 wilayas dépassant les 28.8% des ménages (varie entre 28.8% et 55.4%), bien que la préférence pour le lait local reste dominante dans 8 wilayas avec des proportions plus importantes (varie entre 56% et 98.9%).

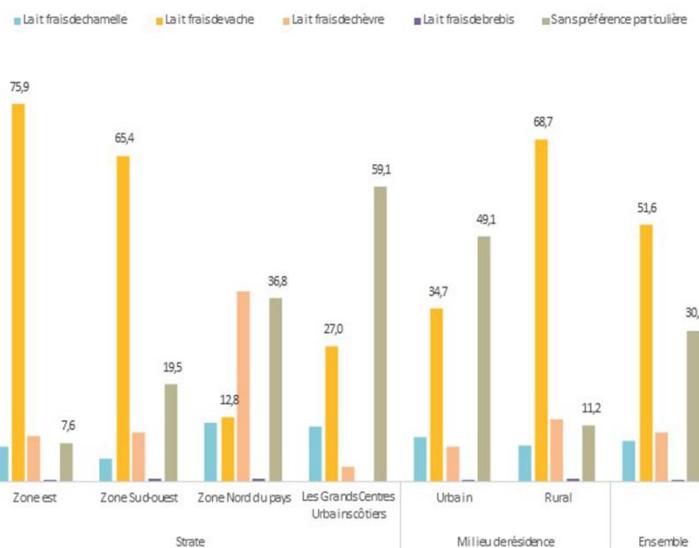
L'analyse montre que les entreprises nationales se doivent de faire des efforts supplémentaires sur le Marketing et la diversification

De l'offre au niveau des centres urbains de Nouadhibou et Nouakchott où les perceptions jouent encore sur le choix du produit consommé en défaveur du produit local.

▪ Préférences par catégorie de lait frais local

Au niveau national 51,6% des ménages préfèrent le lait de vache et 30.6% sont sans préférence particulière. 68,7% des ruraux classent le lait des vaches au sommet de leurs préférences et 12,5% pour le lait des chèvres et 11,2% sont indifférents. Les urbains sont à 49.1% sans préférence particulière et 34,5% préfèrent le lait de vache.

Selon les zones, 59.1% des grands centres urbains côtiers sont sans préférences particulières, 27% classent le lait de vache au sommet de leurs consommations de lait et 11% préfèrent le lait de chameau. 36.8% des ménages de la zone nord du pays sont sans préférence particulière et 37.9% préfèrent le lait des chèvres. Les ménages des autres zones préfèrent le lait de vaches.



Graphique : Proportion des ménages selon leur préférence par rapport au type de produits laitiers frais selon la strate et le milieu de résidence (en %)

L'analyse des préférences par catégorie de lait révèle les constats suivants :

La proportion de sans préférence particulière est relativement élevée variant entre 20 et 70% dans 8 wilayas.

Les préférences pour le lait des vaches sont très marquées dans les wilayas de l'est et du sud et pour le lait des chèvres pour les wilayas du nord

I. Introduction

I.1. Contexte de l'Etude :

I.1.1. Elevage et filière lait en Mauritanie

Place du sous -secteur de l'élevage

La Mauritanie est un pays sahélien, l'un des pays les plus exposés aux effets des changements climatiques (notamment à la désertification), dont les impacts (baisse de la pluviométrie, diminution des pâturages, érosion des sols, etc.) sont particulièrement ressentis dans le monde rural où l'économie de subsistance est basée sur l'élevage, l'agriculture pluviale, et d'autres activités telles que la pêche côtière et continentale, le commerce et les petits services. La pauvreté et l'extrême pauvreté sont beaucoup plus accentuées dans les zones rurales. (*Taux de pauvreté en milieu rural 41.2% contre : 14.4% en milieu urbain*).

Le sous-secteur de l'élevage est l'un des principaux piliers de l'économie du pays. Sa contribution à l'économie nationale a été, en moyenne, autour de 10% du PIB, sur la période 2016-2020.

L'élevage comptabilise plus des trois quarts de la valeur ajoutée du secteur agro- pastoral et fournit des revenus à près de 60% de la population. Il constitue de ce fait un important levier dans la lutte contre la pauvreté et dans la sécurité alimentaire.

Trois systèmes d'élevage se sont développés progressivement : (i) l'élevage extensif ; (ii) l'élevage sédentaire ; et (iii) l'élevage périurbain. Les systèmes pastoraux de l'élevage extensif, qui demeurent dominants, couvrent toutes les zones rurales et sont fondés sur la mobilité stratégique. Ces dernières années, il est observé un certain nombre de changements, dont l'installation de familles dans de nouveaux villages en zones pastorales, le développement d'une main d'œuvre de bergerie, l'utilisation de la téléphonie mobile et une plus grande exploitation des marchés à bétail traditionnels hebdomadaires et des marchés urbains.

Les principales filières du sous-secteur de l'élevage sont celles des viandes rouges, du lait, des cuirs et peaux et de la volaille.

Le principal enjeu du sous-secteur de l'élevage est de bâtir, sur ce grand potentiel, une croissance accélérée et diversifiée au service de la lutte contre la pauvreté, en appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Les orientations stratégiques de la SCAPP dans ce cadre concernent, entre autres, : (i) Le renforcement de la gouvernance du secteur , (ii) Le développement des filières animales intensives à travers l'augmentation de la production en quantité et en qualité tout en assurant un meilleur accès des produits aux marchés nationaux et internationaux , (iii) L'amélioration de la santé animale et de la santé publique vétérinaire en vue d'améliorer la productivité du cheptel et de renforcer la sécurité et le bien-être des consommateurs, (iv) Le développement des exportations du secteur de l'élevage mauritanien.

Place de la filière lait dans le sous-secteur de l'élevage

La Mauritanie est un pays d'élevage par vocation, elle dispose d'importants troupeaux dont les effectifs ont été évalués en 2015 à 16 millions d'ovins et de caprins, 1,6 million de bovins et 1,4 million de camelins.¹ La contribution du secteur à la résorption du chômage et à la création de la richesse en fait l'un des principaux tracteurs de la croissance et ce en dépit des gisements d'opportunités, encore, inexploités au niveau de ce secteur.

L'élevage est, et restera encore pour longtemps, une vocation naturelle du mauritanien pasteur, agropasteur ou poly-actif et le réservoir renouvelable de la sécurité alimentaire de la plupart des ménages mauritaniens et de leurs voisins du Sahel.

Le mauritanien a bâti depuis des siècles son système de vie autarcique et élémentaire autour du cheptel et de ses sous-produits s'en procurant nourriture, habitat, Habillement et mobilité.

La sédentarisation et l'amélioration relative des conditions de vie n'ont pas pour autant modifié les rapports particuliers du mauritanien avec les animaux et plus particulièrement au niveau des habitudes de consommation.

La consommation des produits laitiers, tout comme les autres produits d'origine animale, comme les viandes et le beurre, demeure un élément essentiel du système nutritionnel du mauritanien, en dépit d'une certaine hétérogénéité des habitudes de consommation selon les caractéristiques agro écologiques et socioéconomiques des territoires et de la forte saisonnalité de la consommation, en rapport avec les conditions climatiques et la pluviométrie.

La filière laitière crée un nombre important d'emplois constitués de trayeurs (ses), de collecteurs, de transporteurs, de transformateurs, de commerçants, de prestataires de services, d'importateurs de produits agroalimentaires et d'intrants d'élevage (aliments et médicaments vétérinaires), d'emplois spécialisés en industrie, de distributeurs etc. Cette filière contribue ainsi, à limiter l'exode rural en faveur des familles qui bénéficient de revenus liés aux activités d'élevage, de courtage, de commercialisation ou de gardiennage, de traite, de distribution d'aliments, d'abreuvement, etc. La sous filière industrielle locale crée elle aussi une chaîne de valeur plus rémunératrice avec des emplois plus stables et des revenus plus substantiels.

La filière laitière participe aussi à plusieurs niveaux dans la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, la création de ressources et la mobilisation de liquidités issues de la vente du lait et la diversification des activités de production :

- Sur le plan alimentaire, la part importante de l'autoconsommation permet aux membres de la famille du producteur d'accéder aux protéines animales (lait, ...).
- La vente de lait qui s'est traduite par la monétarisation du milieu en zone périurbaine et rurale a occasionné la création des revenus réguliers pour les éleveurs.
- La filière laitière remplit aussi une fonction d'épargne aussi bien en élevage traditionnel qu'en élevage périurbain, en termes de vente du lait qui sécurise le producteur et sa famille dès lors qu'elle doit faire face à des dépenses imprévues

¹ME : Note sectorielle de la SCAPP, P1.

- (frais de scolarité, mariage, baptême, maladies, ...) nécessitant la mobilisation rapide de liquidités.
- La mise en place des ceintures laitières dans les zones périurbaines, permet aux éleveurs périurbains de diversifier leurs sources de revenus grâce à la production et à la vente de lait, tout en assurant une offre de lait frais substantielle toujours prisée par les consommateurs mauritaniens....

I.1.2. La Consommation des produits laitiers dans le Monde, en Afrique et en Mauritanie

Selon la Fédération internationale du lait (FIL), la consommation mondiale de produits laitiers continue de croître au rythme de 2,5% par an, tous produits confondus. Elle a atteint 871,6 millions de tonnes équivalent lait en 2018. Dans l'ensemble, la consommation mondiale de produits laitiers par personne s'est établie à 113,7 kg d'équivalent lait en 2018, pour une augmentation de 12 % par rapport aux 101,4 kg de l'année 2005.

Les pays émergents d'Asie sont les acteurs de la croissance tandis que dans les économies occidentales, la consommation tend plutôt à ralentir. Néanmoins, la consommation par personne de produits laitiers reste trois fois moins élevée en Asie qu'en Amérique du Nord et en Europe, soit 85 kg d'équivalent lait en Asie contre 270 kg de moyenne en Europe et en Amérique du Nord.

Le continent africain est celui où la consommation est la plus faible par personne avec 45 kg d'équivalent lait par an.

Ce niveau de consommation occulte des écarts importants entre pays et est inférieur à celui des pays asiatiques (75 litres en moyenne, avec 110 litres en Inde, 45 litres en Chine et moins de 15 litres en Indonésie) et très éloigné de celui des pays industrialisés : environ 300 litres dans l'UE, 275 litres en Amérique du Nord et 260 litres en Océanie (Chatelier 2020).

La consommation qui est légèrement supérieure à la moyenne africaine au Mali et au Niger, est proche de 40 litres au Sénégal et voisine de 20 litres au Bénin, au Burkina-Faso, en Guinée et au Togo. Dans certains pays côtiers du Golfe de Guinée, la consommation est souvent inférieure à 10 litres, comme cela est le cas en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Libéria et au Nigéria (Chatelier 2020).

Parmi les seize pays de l'Afrique de l'Ouest, **la Mauritanie** se distingue par un niveau élevé de consommation de lait par habitant et par an (plus de 100 litres) selon toutes les estimations antérieures. Cela tient à plusieurs facteurs dont notamment :

- L'importance du bétail et de ses sous-produits dans le système de vie des mauritaniens et l'importance des produits laitiers dans les régimes alimentaires des mauritaniens depuis toujours,
- L'ampleur de l'autoconsommation dans le système de vie des populations pastorales et sédentaires,
- La forte diversification de l'offre de produits laitiers frais ou transformés en rapport avec la globalisation, l'urbanisation et l'amélioration des conditions économiques des populations, en particulier en milieu urbain,
- La flexibilité relative des systèmes d'élevage qui a permis le développement des formes d'adaptation de la filière lait face aux transformations du mode vie des populations, en particulier la sédentarisation (Elevage périurbain, domestique, organisation des circuits de collecte et de vente aux industriels...).

La Mauritanie se place en effet parmi les pays ouest-africains ayant une forte consommation de produits laitiers. Celle-ci serait de l'ordre de 150 kg/an/capita (CIRAD, Rapport Corniou, 2018) selon les dernières estimations, des estimations antérieures variaient entre 113 kg/an/Capita (SILSS-2004) et 0.9 Litre/ Jour (Euronet Consortium 2013). En se basant sur les chiffres de la production et des importations, les estimations varient de 40 à 60 % pour la consommation couverte par le lait local.

En dehors de ces estimations sommaires, dont les méthodes d'estimation ne sont pas suffisamment clarifiées, il n'existe pas de statistiques nationales détaillées sur la consommation par type des produits laitiers, par milieu, par saison ou par zone écologique et socio-économique, établis sur la base d'une enquête à portée nationale.

I.1.3. Contexte de financement de l'Etude :

L'Union Européenne appuie la Mauritanie pour renforcer la résilience des populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle par l'amélioration des politiques publiques et des stratégies sectorielles. L'approche pour le soutien au secteur primaire est conçue « comme un ensemble de programmes complémentaires et interdépendants, comprenant (i) le RIMRAP (en cours depuis 2016), (ii) le RIMDIR (démarré 27 en janvier 2019) et (iii) le RIMFIL qui doit permettre le développement intégré des chaînes de valeur agricoles, pastorales et agro-alimentaires ciblées ».

Le RIMFIL est un programme mis en œuvre par la Coopération Belge ENABLE dont l'objectif global est de promouvoir le développement de filières agricoles et pastorales durables au niveau familial et communautaire.

Au titre de ce programme, le soutien aux politiques publiques vise l'amélioration de l'environnement général des filières agro-sylvo-pastorales (R4), notamment en termes de (i) performances du MDR dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sectorielles, (ii) renforcement des acteurs du secteur privé et de la société civile dans leur plaidoyer pour un cadre commercial plus favorable, (iii) connaissance des chaînes de valeur ciblées et de dialogue sectoriel, (iv) contrôle de qualité et de certification sanitaire des aliments, et enfin (v) de création de label « made in Mauritanie » pour les produits laitiers.

De plus, la consolidation du Programme national Lait, dans laquelle s'inscrit la présente étude, fait suite à un processus de concertation animé par la plateforme sectorielle, qui a permis l'élaboration d'une feuille de route en prélude à une future stratégie nationale lait. Le Programme National Lait dispose ainsi d'un cadre harmonisé des interventions programmées dans le sous-secteur lait.

Dans son axe d'« amélioration de l'accès des populations à des produits laitiers locaux frais et de qualité », le PNL a prévu la réalisation d'une étude de consommation des produits laitiers en milieu urbain et rural en Mauritanie et de leurs évolutions, avec une attention particulière pour les aspects nutritionnels et qualitatifs. L'Enquête a été réalisée par le Bureau Mauritanien d'Etudes et de Conseil sur financement du programme RIMFIL pour le compte du Département en charge de l'Elevage.

I.1.4. Objectifs de l'Enquête

Selon les Tdrs, l'objectif général de cette enquête était d'estimer quantitativement et qualitativement la consommation des produits laitiers et dérivés au niveau des centres de

consommation urbains et ruraux analysés au sein d'échantillons représentatifs du territoire national. Elle devrait permettre d'évaluer la contribution de la filière lait à la satisfaction quantitative et qualitative des besoins du marché national et faciliter une meilleure compréhension du niveau et de l'évolution des habitudes alimentaires des populations afin de contribuer à l'orientation des décideurs et des opérateurs économiques du secteur laitier quant à une meilleure prise en compte de la problématique de la disponibilité des produits laitiers au regard de la demande des consommateurs.

La présente enquête est la première étude de portée nationale qui tente de produire des données générales, analytiques et catégorisées sur la consommation des produits laitiers en Mauritanie, permettant de dresser un profil actualisé de la consommation nationale de lait tenant compte de l'objectif de production des données en fonction de l'origine des produits, des types de produits, de la saisonnalité, du milieu, des Régions, des grandes villes et des strates au sens agro écologique et socio-économique. Cette enquête donne pour la première fois un tableau de bord aux décideurs et planificateurs à la recherche d'une meilleure efficacité des politiques publiques.

Elle permet par ailleurs d'analyser la disponibilité du lait et les perceptions des ménages sur leurs préférences et leurs appréciations sur toutes les questions en rapport avec la Consommation nationale de produits laitiers. Les résultats doivent permettre une meilleure compréhension du Marché, du fonctionnement de la filière et des habitudes de consommation. Les chiffres donneront des indications sur les potentialités, les contraintes, les opportunités et les risques, ce qui pourra renforcer la pertinence des décisions stratégiques du PNL.

II. Méthodologie de l'Enquête

L'enquête est formée de deux compartiments :

- une enquête de type ménages réalisée par sondage au niveau de toutes les wilayas du pays conformément à un plan d'échantillonnage conforme aux objectifs assignés à l'Enquête. La détermination de la taille de l'échantillon a pris quelques paramètres parmi lesquels sont considérés les objectifs de l'enquête, le niveau de précision souhaité, les ressources et l'effort alloué à l'enquête ainsi que la structure de la base de sondage.

Elle représente l'enquête principale qui déterminera les tendances nationales de la consommation, de la disponibilité du lait et les habitudes alimentaires.

- Une enquête qualitative auprès des ACDV conduite par entrevues et focus groups avec les différents acteurs qui cherche à recueillir les données nécessaires pour l'analyse AFOR du système national d'approvisionnement, de distribution et de disponibilisation de lait.

II.1. Enquête ménages

II.1.1. Échantillonnage

Le plan d'échantillonnage mis en œuvre pour l'enquête est un sondage aléatoire stratifié à deux degrés, avec probabilités inégales au premier degré et probabilités égales au deuxième degré. Quatre strates ont été constituées, correspondant à quatre zones ou profils écologiques et socio-économiques répartis comme suit :

- Strate 1 : Zone Sud-est du pays, couvrant les Wilayas du Hodh ElCharghi, du Hodh El Gharbi et de l'Assaba,
- Strate 2 : Zone Sud-ouest du pays, couvrant les Wilayas du Guidimakha, du Gorgol, du Brakna et du Trarza,
- Strate 3 : Zone Nord du pays, couvrant les Wilayas du Tagant, de l'Adrar, de l'Inchiri, du Tiris Zemmour et de Dakhlet Nouadhibou excepté la Ville de Nouadhibou,
- Strate 4 : Les Grands Centres Urbains côtiers correspondant à la Région de Nouakchott et la Ville de Nouadhibou représentée par le territoire de la Commune Urbaine de Nouadhibou.

Au niveau de chaque strate, il a été procédé :

- **au tirage au premier degré des unités primaires** constituées par les Districts de Recensement (DR) tels que conçus par l'Office National de la Statistique (ONS). Un DR est une petite zone géographique avec des frontières délimitées par des repères bien précis comprenant 100 à 300 ménages en milieu rural contre 100 à 600 ménages en milieu urbain. Le tirage des DR est effectué à probabilités proportionnelles à leur taille, en termes de ménages.

La base de sondage à utiliser pour le tirage des unités primaires (DR) est la liste de l'ensemble des DRs issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé par l'Office National de la Statistique (ONS) en 2013,

- **et au tirage au deuxième degré des unités secondaires** constituées par les ménages à enquêter. Le tirage au second degré a porté sur les ménages résidant dans les DR ayant été échantillonnés au premier degré. Le tirage de ces ménages est effectué à probabilités égales. Il convient de souligner, que le tirage des ménages au second degré a nécessité au préalable, un dénombrement des DR échantillons. Cette mise à jour a servi de base de sondage pour le tirage au second degré.

Taille de l'échantillon

La détermination de la taille de l'échantillon dépend des facteurs suivants :

- La marge d'erreur acceptée,
- Le niveau de confiance souhaité,
- La connaissance statistique préalable de la population enquêtée (un indicateur inconnu qui peut correspondre à une estimation provenant d'études antérieures),
- La méthode d'échantillonnage.

Suivant cette logique, la taille minimale de l'échantillon à enquêter par strate est déterminée à partir de la formule suivante :

$$n = Z^2 * p * (1-p) * f * 1,1 / d^2$$

Où :

- n est la taille minimale requise de l'échantillon - exprimée en nombre de ménages,
- Z est un score qui correspond à un seuil de confiance,
- p est la prévalence prévue pour un des indicateurs clés de l'étude,
- f est le paramètre donnant la mesure de l'effet imputable à la conception de l'échantillon (ou biais d'échantillonnage). La valeur par défaut de ce paramètre est habituellement considérée comme étant de 2,0,
- d est la précision ou marge d'erreur à ne pas dépasser (en décimales),
- 1,1 est un multiplicateur pour tenir compte d'éventuels cas de non réponse (taux retenu de 10%).

En considérant un seuil de confiance de 95% (dans ce cas, Z = 1,96), une marge d'erreur à ne pas dépasser de 5% (d=0,05) et une prévalence (p) estimée à 50%, l'application de la formule a permis d'obtenir une taille minimale de l'échantillon de 846 ménages par strate.

La prévalence (p) a été estimée à 50% parce qu'il est recommandé d'appliquer par défaut cette valeur lorsqu'on ne dispose pas d'information d'une enquête similaire antérieure.

Comme la taille minimale requise par strate est de 846 ménages, on se propose de retenir une taille de l'échantillon de 900 ménages par strate, soit une taille globale de l'échantillon national de 3600 ménages (=850 *4 strates). L'objectif ici est d'agir sur le niveau de précision par milieu au niveau des Wilayas à faible peuplement.

Les tirages des DRs et des ménages ont été effectués suivant une méthode statistique qui assure la représentativité des données par Strates, par Wilayas, par Milieu (urbain et rural) et pour le niveau national.

II.1.3. Représentativité des résultats au niveau des Wilayas

Pour disposer d'une information représentative des résultats au niveau des Wilayas, chaque strate a été divisée en sous strates en se basant sur le critère administratif (chaque wilaya constitue une sous-strate). Le niveau de précision est acceptable mais demeure naturellement en deçà de celui recherché par l'enquête au niveau national et au niveau des Strates, les indicateurs par strates étant plus pertinents au regard de l'objet de l'Étude.

Au niveau de chaque strate, la répartition du nombre d'unités primaires (DRs) à enquêter entre les Wilayas est faite proportionnellement à leurs tailles en termes de DRs.

II.1.4. Questionnaire

Pour répondre aux objectifs de l'enquête, le questionnaire de l'Enquête de consommation des produits laitiers en Mauritanie a été construit dans le même esprit de la méthodologie initiale et se compose de huit (8) sections, permettant ainsi une analyse et des croisements multiples des variables liées aux conditions socioéconomiques et leur rapport avec la consommation de divers produits laitiers ainsi que le rapport de la consommation de lait avec la sécurité alimentaire des ménages. Le questionnaire a couvert les sections suivantes :

- Section I : Localisation du ménage,
- Section III : Caractéristiques du ménage,
- Section IIII : Disponibilité des produits laitiers pour la consommation du ménage,
- Section IV : Habitudes de consommation des produits laitiers au niveau du ménage,
- Section V : Consommation hebdomadaire des ménages en produits laitiers,
- Section VI. Saisonnalité de la consommation des produits laitiers des ménages,
- Section VIII. Perception par les consommateurs des produits laitiers (préférences, prix, Hygiène, qualité, origine).
- Section VIIII. Contribution des produits laitiers à la Sécurité alimentaire des ménages.

II.1.5. Catégorisation des produits :

Il s'agit d'une enquête de référence de portée nationale qui a estimé la consommation nationale de lait par tête et par an, qui a permis également d'estimer la consommation nationale de lait local et de lait importé, d'analyser la structure de la consommation par types de produits locaux : lait frais (cru ou fermenté) -, transformé en industrie (pasteurisé, UHT), de produits laitiers importés (UHT, petites conserves, en poudre engrangée, en poudre dégraissée) ainsi que la consommation des autres sous-produits dérivés (crèmes, huiles, fromages...) d'origine locale et importés

L'enquête a permis aussi de catégoriser la consommation du lait frais par origine animale (Vache, Chameau, Chèvre, Brebis) et d'évaluer les poids respectifs de types lait par strate, par Région et par milieu donnant pour la première fois des indications détaillées sur les habitudes alimentaires et la contribution du cheptel à l'adaptation aux nouvelles conditions économiques, climatiques et écologiques.

II.2. Volet qualitatif :

Les focus groups ont été conduits sur la Base d'entrevues et ont pour but essentiellement de recueillir les données sur le système d'approvisionnement et de distribution à l'intérieur et à l'import, les dispositifs relatifs au maintien de la bonne qualité des produits (contrôles de qualité de la matière première, Mise aux normes des Usines, Traçabilité des produits importés et certifications des Unités d'Origine des produits importés...), le système de distribution des produits laitiers, les dispositifs de Garantie de la régularité des approvisionnements, les dispositifs techniques et institutionnels de soutien à la filière lait de Mauritanie, l'application des normes en industries alimentaires(Paquet hygiène)

Le dépouillement des entrevues permet de conduire une analyse SWOT et de sortir avec des recommandations allant dans le sens du renforcement du Programme National Lait, le soutien à la production nationale de lait et l'amélioration des contrôles de qualité des produits laitiers aussi bien nationaux qu'importés.

II.3. Système de Conversion en équivalent lait

Pour des besoins d'analyse statistique, il a été nécessaire de regrouper des quantités de produits laitiers différents sous une unité homogène. Les équivalents laits ont permis de remplacer une quantité donnée de produits laitiers par une quantité de lait équivalente. Ils peuvent être, dans ce cas, additionnés.

Pour cela, des coefficients de conversion des produits laitiers sont utilisés. Pour le calcul de ces coefficients, il existe des différences importantes entre les méthodes suivies par différents auteurs.

Les méthodes existantes sont au nombre de quatre :

- Les premiers coefficients de conversion des produits laitiers en équivalent lait liquide utilisés au début du Marché commun en Europe étaient basés sur le taux de matières grasses (MG) du lait liquide et des produits qui en étaient tirés. Le beurre était responsable de la plus grande valeur commerciale de cet ensemble. Les autres sous-produits du lait pouvaient alors être négligés. Ainsi, le lait écrémé, produit en grande quantité, était beaucoup utilisé pour l'alimentation des animaux.

L'application de cette méthode conduit à négliger le lait écrémé et ses sous-produits et s'applique mal aux fromages.

- Par la suite, d'autres coefficients ont été obtenus en se basant sur le taux de matière sèche du lait et des produits et sous-produits laitiers.

Le coefficient est de l'ordre de 4 pour les fromages et de 6,6 pour le beurre. Les coefficients obtenus d'après la matière sèche sont peu adaptés au beurre et aux fromages, à taux élevés de matières grasses ou de protéines. Ils conviennent bien pour décrire la situation générale de demande et d'approvisionnement d'un pays lorsque la demande est équilibrée en sous-produits.

Malgré cela, la FAO a proposé des coefficients basés sur la matière sèche.

- Une troisième méthode utilise des coefficients basés sur la matière sèche non grasse. Ils sont calculés en divisant le taux de matière sèche non grasse du produit par celui du lait d'origine. Ces coefficients ne sont pas non plus entièrement satisfaisants puisqu'ils sous-estiment l'importance des produits à haute teneur en matières grasses tels que le beurre.
- Une quatrième méthode consiste à combiner des calculs séparés sur la base des matières grasses et sur la base de la matière sèche non grasse. Elle est recommandée par la FIL (Fédération internationale laitière) à titre de compromis entre les pays membres. La méthode consiste à combiner des calculs séparés sur la base des matières grasses et sur la base de la matière sèche non grasse.

Les coefficients obtenus par cette dernière méthode permettent de mieux rendre compte de l'importance des différents produits mais sous-estiment encore les quantités de beurre. D'ailleurs, cette méthode est assez peu utilisée en pratique, contrairement à l'équivalent lait basé sur la matière sèche.

Les Equivalents Lait (EL) les plus utilisés sont ceux basés sur la matière sèche (méthode utilisée par la FAO). Dans ce cas, les coefficients de conversion des produits laitiers utilisés sont :

Lait liquide entier : 1, Lait liquide écrémé : 0,7, lait condensé : 2,

Fromage frais : 2, Fromage (sauf frais) : 4,4, Beurre : 6,6,

Huile de beurre : 8 et lait en poudre : 7,6.

Pour la présente enquête, nous avons opté pour la méthode utilisée par la FAO, en utilisant les moyennes pour les produits regroupés et en divisant par deux la valeur du lait en poudre sans matières grasses.

II.4. Plan du rapport

Le rapport est structuré autour de six chapitres en dehors de l'introduction, la Méthodologie et les Conclusions et Recommandations :

- ❖ Caractéristiques socioéconomiques, revenus et dépenses des Ménages,
- ❖ Consommation des ménages en produits laitiers,
- ❖ Disponibilité de lait,
- ❖ Habitudes de consommation de produits laitiers,
- ❖ Perceptions des ménages,
- ❖ Sécurité alimentaire des ménages et consommation de lait.

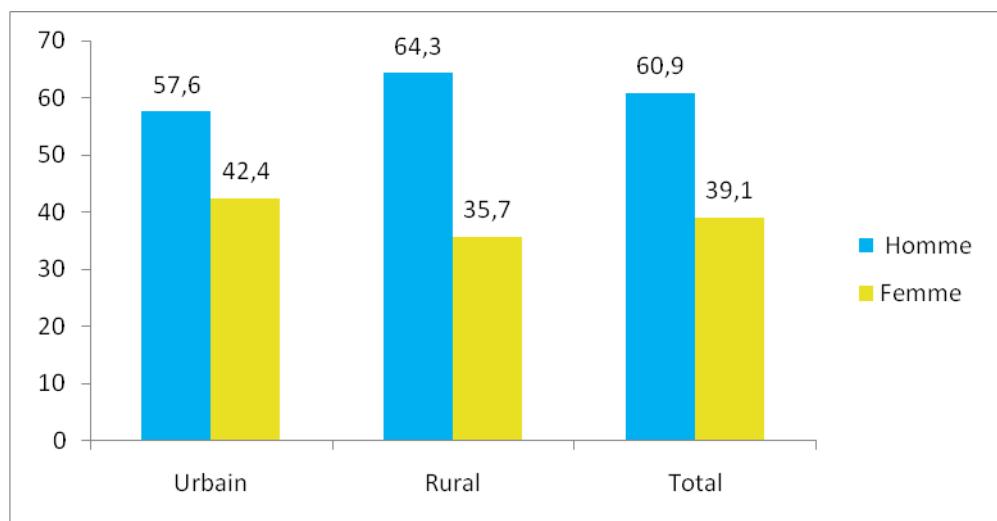
III. Caractéristiques socioéconomiques, revenus et dépenses des Ménages

III.1. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

III.1.1. Sexe du chef de ménage

Selon les résultats de l'enquête, au niveau national, plus de 6 ménages sur 10 (60,9%) sont dirigés par les hommes contre 39,1% de ménages dirigés par les femmes. L'écart entre la proportion des ménages dirigés par les hommes et la proportion des ménages dirigés par les femmes est plus important dans le milieu rural (28,6 points d'écart contre 15,2 points d'écart en milieu urbain).

Graphique 1 : Répartition (en %) des ménages selon le sexe du Chef de ménage, par Milieu de résidence



Au niveau des wilayas, les données montrent que c'est dans l'Assaba et le Brakna que la proportion des ménages dirigés par les femmes est supérieure à celle des hommes. Dans toutes les autres wilayas, les ménages dirigés par les hommes dominent, surtout dans l'Adrar, Dakhlett Nouadhibou et Hodh Echarchgi, dans lesquelles plus de 7 ménages sur 10 sont dirigés par les hommes. Ainsi les strates comprenant ces wilayas (Zone Nord du pays, Zone Est) enregistrent des pourcentages plus faibles de ménages dirigés par les femmes.

Tableau 1 : Répartition (en %) des ménages selon le sexe du Chef de ménage, par wilaya et par strate

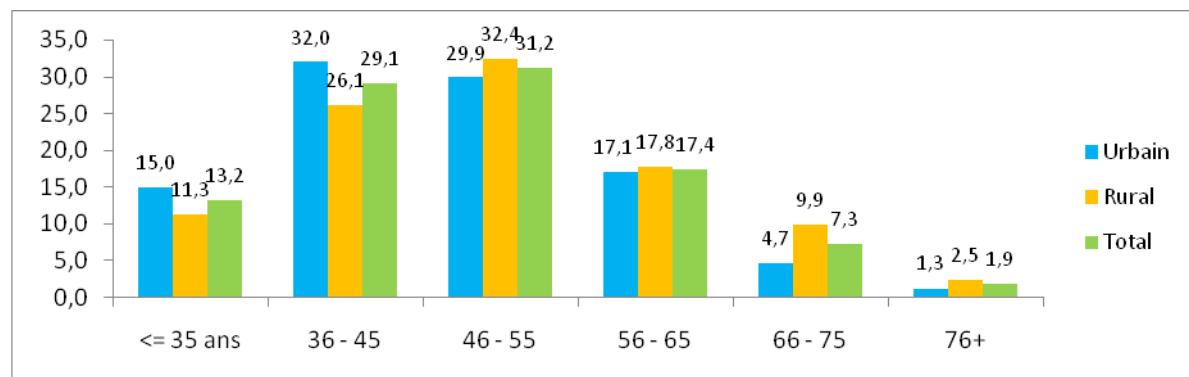
Wilaya	Sexe du chef de ménage	
	Homme	Femme
Assaba	48,6	51,4
Brakna	49,7	50,3
Nouakchott	57,8	42,2
Trarza	58,3	41,7
Tagant	61,3	38,7
Inchiri	65,8	34,2
Hodh Gharbi	66,3	33,7
Gorgol	66,7	33,3
Guidimaga	66,8	33,2
Tirs-Zemmour	68,7	31,3
Adrar	70,6	29,4

	Sexe du chef de ménage	
	Homme	Femme
Wilaya		
Dakhlet Nouadhibou	71,4	28,6
Hodh Charghi	71,7	28,3
Strate		
Zone est	62,8	37,2
Zone Sud-ouest	59,2	40,8
Zone Nord du pays	66,9	33,1
Les Grands Centres Urbains côtiers	59,2	40,8

III.1.2. Age du chef de ménage

Les résultats indiquent que seulement 13,2% des chefs de ménages ont un âge inférieur ou égal à 35 ans (15,0% chez les ménages urbains et 11,2% chez les ménages ruraux). On note que 77,7% des chefs de ménages ont un âge compris entre 36 et 65 ans (79% dans le milieu urbain et 76,3% dans le rural). La part des chefs de ménages âgés de plus de 65 ans représente 6,0% dans le milieu urbain contre 12,4% dans le rural.

Graphique 2 : Répartition (en %) des ménages selon l'âge du Chef de ménage, par Milieu de résidence



L'analyse de l'âge du chef de ménage selon les wilayas montre que c'est dans les wilayas riveraines du fleuve Sénégal que l'on rencontre des proportions les plus élevées de Chefs de ménages ayant un âge supérieur à 65 : Guidimagha (15,6%), Brakna (15,4%), Gorgol (14,9%) et Trarza (12,9%). Les proportions les plus faibles se rencontrent au Tiris-Zemmour (5,2%), Nouakchott (5,2%) et Dakhlet Nouadhibou (5,4%).

Tableau 2 : Répartition (en %) des ménages selon l'âge du Chef de ménage, par wilaya et par strate

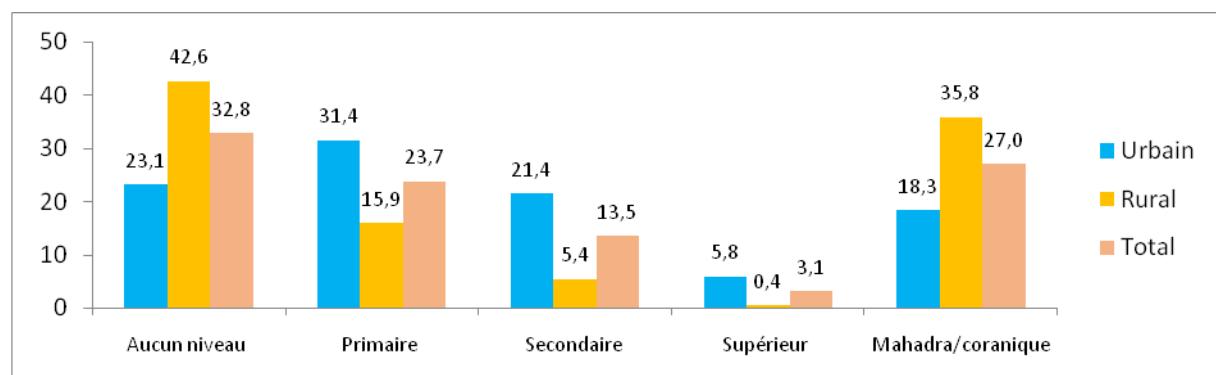
Wilaya	Sexe du chef de ménage					
	<= 35	36 - 45	46 - 55	56 - 65	66 - 75	76+
Tirs-Zemmour	15,2	30,2	29,1	20,3	4,2	1,0
Nouakchott	15,3	32,1	30,5	16,9	4,4	0,8
Dakhlet Nouadhibou	15,9	28,6	35,5	14,6	5,3	0,1
Hodh Gharbi	10,8	27,1	38,7	15,8	5,8	1,9
Hodh Charghi	8,3	26,2	40,9	16,5	6,8	1,3
Tagant	8,0	29,2	32,5	21,7	6,6	1,8
Adrar	10,1	22,6	30,4	27,7	6,9	2,3
Assaba	14,3	38,2	22,9	14,8	8,6	1,3
Inchiri	8,6	34,0	27,9	17,5	3,5	8,4
Trarza	14,9	22,6	28,2	21,4	9,9	3,0
Gorgol	7,8	34,3	25,7	17,3	13,2	1,7
Brakna	14,3	17,9	32,3	20,1	10,4	5,0

	Sexe du chef de ménage					
	<= 35	36 - 45	46 - 55	56 - 65	66 - 75	76+
Wilaya						
Guidimagha	19,0	28,8	23,8	12,7	12,2	3,4
Strate						
Zone est	10,9	30,2	34,6	15,8	7,1	1,5
Zone Sud-ouest	13,8	25,0	28,1	18,6	11,2	3,4
Zone Nord du pays	10,8	28,2	30,3	22,5	5,5	2,7
Les Grands Centres Urbains côtiers	15,4	31,8	31,0	16,6	4,5	0,7

III.1.3. Niveau d'instruction du chef de ménage

La répartition des chefs de ménages selon le niveau d'instruction indique que 32,8% sont sans aucun niveau (42,6% en milieu rural contre 23,1% en milieu urbain). Ils sont suivis des chefs de ménages ayant un niveau Mahadra ou coranique (27,0%). On note que seulement 3,1% des chefs de ménage ont atteint le niveau supérieur (5,8% en milieu urbain contre 0,4% en milieu rural).

Graphique 3: Répartition (en %) des ménages selon le niveau d'instruction du Chef de ménage, par milieu de résidence



L'analyse du niveau d'instruction des chefs de ménages selon les wilayas indique que la proportion des chefs de ménage sans aucun niveau est plus élevée dans les wilayas du Gorgol (69,9%), du Guidimagha (59,5%), de l'Assaba (47,6%) et du Hodh Charghi (45,6%). La proportion des chefs de ménages ayant atteint un niveau supérieur est plus élevé dans les wilayas de Tiris-zemmour (12,8%), de Nouakchott (7%), de l'Inchiri (5,5%), suivies de l'Adrar, de Dakhlet Nouadhibou et du Tagant avec respectivement 4,4%, 3,8% et 3,1%.

Tableau 3: Répartition (en %) des ménages selon le niveau d'instruction du Chef de ménage, par wilaya et par strate

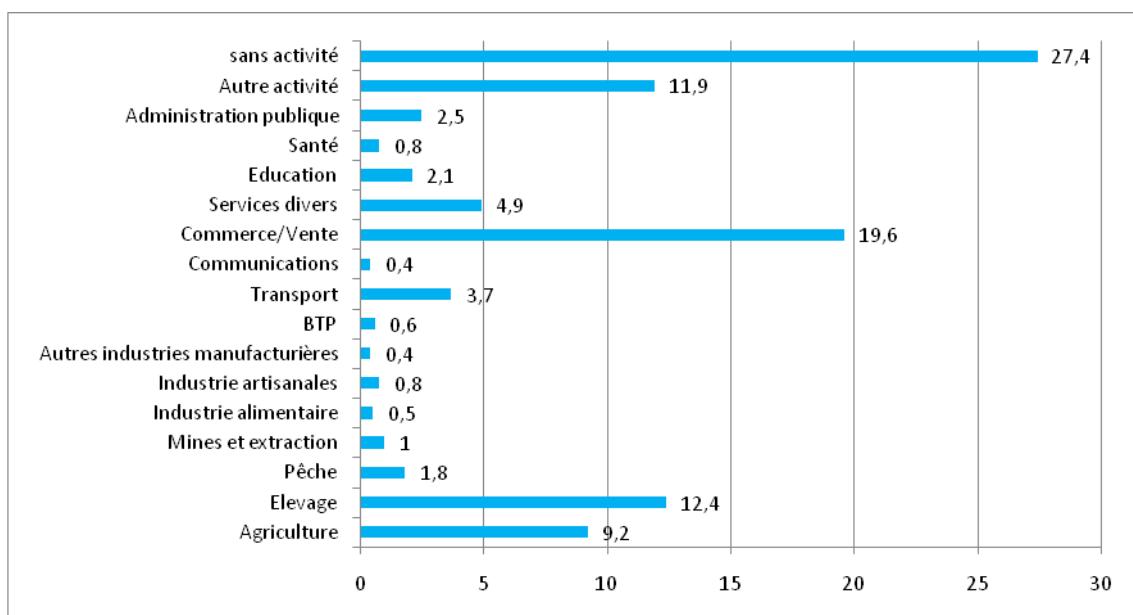
Wilaya	Plus haut niveau d'instruction du chef de ménage				
	Sans niveau d'instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Mahadra/coranique
Hodh Charghi	45,6	8,0	7,4	0,0	39,0
Hodh Gharbi	33,9	21,2	6,6	1,5	36,8
Assaba	47,6	15,5	3,2	0,5	33,2
Gorgol	69,9	15,8	3,1	0,7	10,5
Brakna	38,2	21,4	11,1	0,0	29,3
Trarza	20,4	23,8	10,8	1,0	44,0
Adrar	30,1	33,2	9,9	4,4	22,4
Dakhlet Nouadhibou	19,3	35,6	30,2	3,8	11,2
Tagant	28,0	20,6	10,9	3,1	37,4

Wilaya	Plus haut niveau d'instruction du chef de ménage				
	Sans niveau d'instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Mahadra/coranique
Guidimagha	59,5	11,2	6,0	0,9	22,3
Tirs-Zemmour	22,5	34,0	22,6	12,8	8,1
Inchiri	16,2	35,8	16,0	5,5	26,5
Nouakchott	15,3	34,6	24,0	7,0	19,1
Strate					
Zone est	42,8	14,2	5,8	0,6	36,5
Zone Sud-ouest	43,9	19,0	8,3	0,6	28,1
Zone Nord du pays	25,4	30,6	14,7	6,6	22,6
Les Grands Centres Urbains côtiers	15,7	34,7	24,7	6,7	18,2

III.1.4. Branche d'activité du chef de ménage

L'analyse des données concernant la branche d'activité du chef de ménage indique que les activités dominantes sont le commerce/vente (avec 19,6%), l'élevage (12,4%) et l'agriculture (9,2%). On note que plus de 27% des chefs de ménage sont sans activité (30,4% en milieu rural et 24,5% en milieu urbain).

Graphique 4: Répartition (en %) des ménages selon la branche d'activité du Chef de ménage



Du point de vue wilaya, l'analyse de la branche d'activité principale du chef de ménage fait ressortir plusieurs cas de figure correspondant au profil écologique et socio-économique : L'agriculture constitue l'activité principale du chef de ménage dans le Guidimagha (30,1%), le Gorgol (31,3%) et le Brakna (19,7%) et le Trarza (12%). Dans les 2 Hodhs et le Tagant, c'est l'élevage qui est la branche d'activité principale du chef de ménage (43,7% au Hodh Charghi, 28,8% au Hodh El Gharbi et 15,3% au Tagant). A Dakhlet Nouadhibou c'est la pêche (29%) et au Tiris-Zemmour il s'agit des Mines et extraction (24,1%). Pour les wilayas du Trarza, de l'Adar, de l'Inchiri, de l'Assaba et de Nouakchott, la proportion des ménages ayant le commerce/ vente comme branche d'activité est plus élevée (cf tableau ci-dessous).

Tableau 4 : Répartition (en %) des ménages selon la branche d'activité du Chef de ménage par wilaya, strate et milieu de résidence

Wilaya	Agriculture	Elevage	Pêche	Mines et extraction	Industrie alimentaire	Industrie artisanale	Autres industries manufacturières	BTP	Transport	Communications	Commerce/Vente	Services divers	Education	Santé	Administration publique	Autre activité	sans activité
Hodh Charghi	8,4	43,7	0,0	0,0	1,0	0,9	0,3	0,3	2,8	0,0	19,0	1,1	1,8	0,7	1,2	4,3	14,4
Hodh Gharbi	7,3	28,8	0,0	0,0	0,5	0,6	0,0	0,7	0,7	0,2	23,1	4,5	2,4	0,5	1,9	5,5	23,5
Assaba	6,7	8,7	0,7	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	1,0	0,0	10,7	9,2	0,3	1,4	1,0	14,0	45,7
Gorgol	31,3	18,0	0,4	0,0	0,0	0,3	0,7	0,0	1,0	0,0	5,9	4,8	1,4	0,4	0,8	12,8	21,9
Brakna	19,7	10,9	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,6	1,6	0,0	17,4	0,6	2,5	0,0	0,8	7,0	38,6
Trarza	12,5	7,9	0,0	0,0	0,0	0,9	0,5	0,0	1,9	0,0	21,7	0,9	1,2	0,0	2,3	7,8	42,5
Adrar	11,3	5,9	0,0	1,1	0,6	1,6	0,0	0,0	4,8	0,0	16,7	5,6	4,2	1,2	5,7	16,8	24,5
Dakhlet Nouadhibou	0,1	0,5	29,0	4,9	0,0	0,0	0,0	3,5	4,6	0,0	20,7	2,7	1,8	2,8	0,8	12,1	16,6
Tagant	9,0	15,3	1,2	0,6	0,0	0,4	0,0	1,4	4,5	0,0	13,3	3,5	4,9	0,5	2,9	7,7	34,8
Guidimatha	30,1	9,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	2,4	0,0	4,9	7,4	1,8	0,0	0,4	12,2	30,8
Tirs-Zemmour	0,0	2,0	0,4	24,1	0,4	0,0	0,0	1,4	6,5	0,4	20,2	6,2	1,5	0,0	4,9	8,2	23,8
Inchiri	0,0	0,0	1,5	3,9	1,4	0,0	0,0	0,0	9,3	0,0	18,9	13,0	5,1	0,0	3,0	9,4	34,3
Nouakchott	0,3	0,2	2,3	0,6	0,8	1,5	0,9	0,7	7,1	1,4	28,0	7,1	2,6	1,2	4,7	18,7	21,9
Strate																	
Zone est	7,5	28,3	0,2	0,0	0,5	0,5	0,2	0,5	1,6	0,1	17,6	4,6	1,5	0,8	1,3	7,7	26,9
Zone Sud-ouest	22,0	11,4	0,1	0,0	0,0	0,5	0,3	0,3	1,7	0,0	13,9	2,8	1,7	0,1	1,2	9,5	34,5
Zone Nord du pays	5,6	6,4	1,6	8,1	0,5	0,6	0,0	0,8	5,8	0,1	17,0	6,2	3,7	0,5	4,3	10,6	28,2
Les Grands Centres Urbains côtiers	0,3	0,2	4,9	1,0	0,8	1,3	0,8	1,0	6,8	1,3	27,3	6,6	2,5	1,4	4,3	18,1	21,4
Milieu de résidence																	
Urbain	2,2	0,9	3,3	2,0	0,6	1,0	0,6	1,0	5,9	0,9	25,6	6,8	2,6	1,2	3,9	16,9	24,5
Rural	16,2	24,0	0,3	0,0	0,3	0,5	0,3	0,2	1,5	0,0	13,6	3,0	1,6	0,3	1,0	6,7	30,4
Total	9,2	12,4	1,8	1,0	0,5	0,8	0,4	0,6	3,7	0,4	19,6	4,9	2,1	0,8	2,5	11,9	27,4

III.1.5. Catégories socio- professionnelles des Chefs de ménages

L'analyse des catégories socioprofessionnelles des chefs de ménages indique que plus de la majorité (58,8%) des CM sont des travailleurs pour leur propre compte ; ils sont suivis des salariés (21,6%) et des patrons (10,3%). Cependant il existe des disparités tant entre les milieux de résidence qu'entre les wilayas ou entre les strates. Le tableau ci-dessous en fournit les détails selon le statut socioprofessionnel.

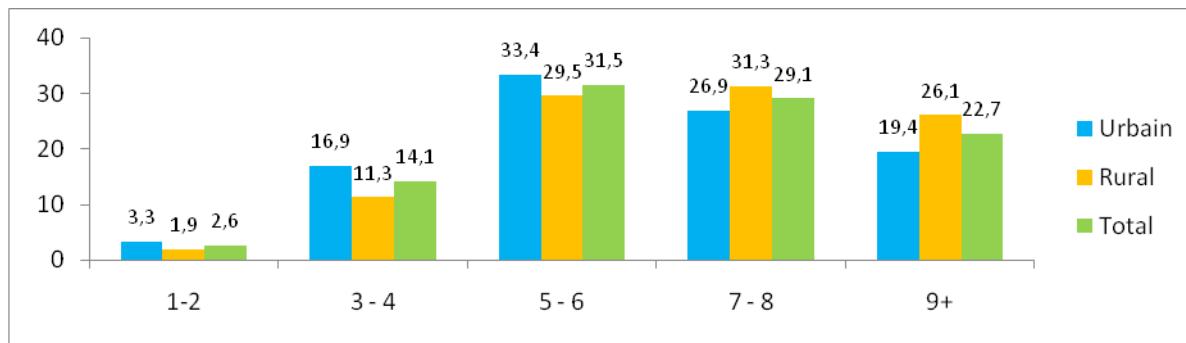
Tableau 5 : Répartition (en %) des ménages selon la catégorie socio- professionnelle du Chef de ménage, par wilaya, strate et milieu de résidence

Wilaya	Catégorie socio- professionnelle du Chef de ménage					
	Salarié	Patron	Travailleur pour compte propre	Associé	Aide familial /Apprenti	Autre
Hodh Charghi	14,9	32,7	49,5	0,7	1,8	0,4
Hodh Gharbi	12,8	16,9	67,5	1,5	0,7	0,6
Assaba	19,2	0,7	63,5	0,0	9,5	7,2
Gorgol	3,9	0,0	66,1	1,4	13,7	14,8
Brakna	9,2	15,2	70,3	1,7	0,9	2,6
Trarza	15,2	8,6	67,2	0,8	2,6	5,7
Adrar	39,0	3,0	54,8	3,2	0,0	0,0
Dakhlet Nouadhibou	55,5	4,3	40,2	0,0	0,0	0,0
Tagant	21,1	4,6	71,5	0,6	2,0	0,2
Guidimatha	9,5	0,8	55,7	1,1	16,5	16,4
Tirs-Zemmour	57,2	3,5	39,3	0,0	0,0	0,0
Inchiri	39,5	11,1	49,4	0,0	0,0	0,0
Nouakchott	28,7	6,0	57,4	2,3	0,9	4,7
Strate						
Zone est	15,2	20,3	58,3	0,8	3,3	2,1
Zone Sud-ouest	9,4	6,6	65,7	1,3	7,8	9,3
Zone Nord du pays	40,1	4,7	53,6	1,1	0,5	0,0
Les Grands Centres Urbains côtiers	31,8	5,8	55,4	2,0	0,8	4,2
Milieu de résidence						
Urbain	30,5	5,6	56,8	1,7	1,5	4,0
Rural	11,9	15,5	61,0	1,1	5,4	5,2
Total	21,6	10,3	58,8	1,4	3,3	4,6

III.1.6. Taille des ménages

Les résultats montrent que les ménages sont généralement de grande taille avec une moyenne de 7 personnes par ménage. Il existe, cependant, des disparités entre les milieux de résidence : dans le milieu rural, plus de 57% des ménages comptent 7 personnes ou plus, contre 46,3% dans le milieu urbain. La moyenne en milieu urbain est de 7 personnes par ménage, tandis que cette moyenne se situe à 8 personnes en milieu rural.

Graphique 5 : Répartition (en %) des ménages selon la taille, par milieu de résidence



Il existe, également des disparités tant entre les wilayas. La wilaya du Guidimatha avec une moyenne de 12 personnes par ménage, occupe la première place en termes de taille de ménage ; elle est suivie du Gorgol et du Brakna avec respectivement une moyenne de 10 personnes et 8 personnes par ménages. Les plus faibles moyennes se rencontrent dans les wilayas de l'Adrar, Dakhlet Nouadhibou, Inchiri et Tiris-zemmour avec une moyenne de 6 personnes par ménage.

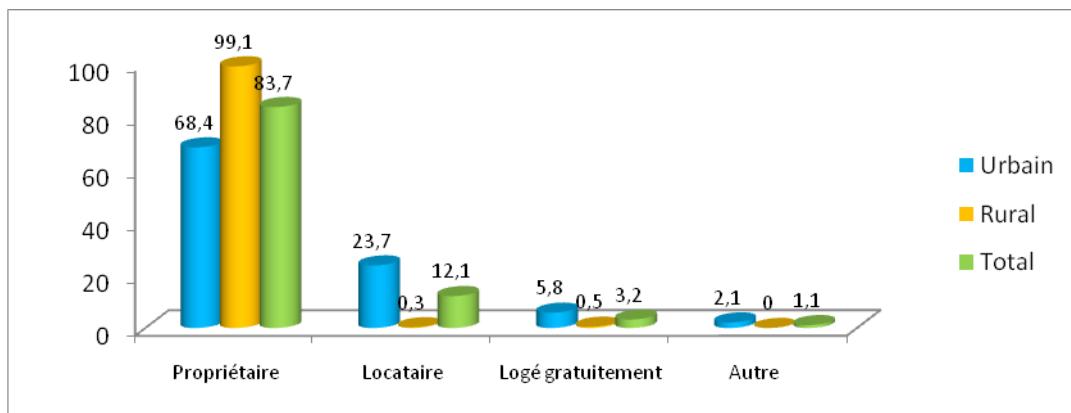
Tableau 6 : Répartition (en %) des ménages selon la taille, par wilaya et par strate

Wilaya	Nombre de personnes vivant dans le ménage (en %)					Nombre moyen de personnes par ménage
	1-2 personnes	3 - 4	5 - 6	7 - 8	9+	
Hodh Charghi	0,0	8,4	29,2	38,2	24,1	7
Hodh El Gharbi	0,7	14,0	35,6	33,2	16,5	7
Assaba	2,8	14,1	34,8	29,5	18,8	7
Gorgol	1,1	8,6	17,6	29,0	43,8	10
Brakna	4,2	9,0	26,6	26,3	33,9	8
Trarza	4,5	15,9	33,6	29,0	17,1	7
Adrar	4,3	23,4	32,5	29,5	10,3	6
Dakhlet Nouadhibou	3,3	21,0	38,4	22,9	14,4	6
Tagant	1,4	18,5	33,1	28,1	18,9	7
Guidimatha	1,0	5,7	22,8	18,4	52,1	12
Tiris-zemmour	7,3	24,0	28,0	29,5	11,2	6
Inchiri	4,1	29,5	28,7	29,9	7,7	6
Nouakchott	3,3	16,6	34,9	27,4	17,8	7
Strate						
Zone est	1,1	11,8	32,8	34,0	20,2	7
Zone Sud-ouest	3,0	10,4	26,0	26,4	34,3	9
Zone Nord du pays	4,3	23,3	31,0	28,9	12,4	6
Les Grands Centres Urbains côtiers	3,3	17,0	35,2	27,0	17,5	7

III.1.7. Logement des ménages et leurs caractéristiques

Les résultats de l'enquête montrent que les ménages sont majoritairement propriétaires de leurs logements (83,7%). Cependant, il existe une différence entre les milieux de résidence : dans le milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires de leur logement (99,1%) alors qu'en milieu urbain, ce taux est beaucoup plus faible (68,84% seulement sont des ménages propriétaires du logement qu'ils habitent). On note que le statut de locataire ou logé gratuitement sont quasi inexistant en milieu rural, alors qu'en milieu urbain 23,7% des ménages sont en location et 5,8% sont logés gratuitement.

Graphique 6 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, par milieu de résidence



L'analyse du statut d'occupation selon les wilayas montre que c'est dans les wilayas du Hodhs Charghi, Brakna, Hodh El Gharbi, Assaba, et Trarza que la proportion des ménages propriétaires de leur logement est plus importante, où elle est supérieure à 97%. Cette proportion est plus faible dans les wilayas de Nouakchott, Tirs-zemmour et Dakhlet Nouadhibou (inférieure à 70%). Les résultats montrent également que la proportion des ménages locataires de leur logement est plus élevée dans les de Nouakchott (33,7%) et de Dakhlet Nouadhibou (29,4%) et que les ménages logés gratuitement se rencontrent surtout au Tirs-zemmour (21,3%), effet SNIM.

Du point de vue strate, on note que la proportion des ménages locataires est plus élevée dans la strate « grands centres Urbains côtiers » (33,4%) et dans la strate « Zone Nord du pays » (6,9%) tirée essentiellement par le Tiris Zemmour.

Tableau 7 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, par wilaya et par strate

Wilaya	Statut d'occupation du logement			
	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Autre
Hodh Charghi	99,1	0,9	0,0	0,0
Brakna	98,9	0,8	0,3	0,0
Hodh Gharbi	98,2	0,7	1,0	0,0
Assaba	97,2	1,2	1,6	0,0
Trarza	96,9	1,7	1,5	0,0
Tagant	95,8	1,4	2,8	0,0
Guidimagha	95,2	1,4	3,4	0,0
Gorgol	91,6	0,8	5,1	2,6
Inchiri	90,0	7,6	1,0	1,4
Adrar	86,9	9,5	3,6	0,0
Dakhlet Nouadhibou	69,8	29,4	0,8	0,0
Tirs-Zemmour	69,6	9,1	21,3	0,0
Nouakchott	58,0	33,7	5,2	3,0
Strate				
Zone est	98,3	0,9	0,8	0,0
Zone Sud-ouest	95,9	1,2	2,3	0,6
Zone Nord du pays	84,8	6,9	8,1	0,2
Les Grands Centres Urbains côtiers	59,1	33,4	4,8	2,7

Par rapport au nombre de pièces du logement, les résultats de l'enquête indiquent que plus de 53,6% des ménages ne disposent que deux pièces au maximum. Ce pourcentage est plus

élevé en milieu rural (61,1%) contre 46,2% en milieu urbain. Les ménages qui disposent de 5 pièces ou plus représentent 6,9% (9,3% en milieu urbain contre 4,3% dans le milieu rural).

Au niveau des wilayas, les résultats montrent que le pourcentage des ménages qui possèdent moins de 3 pièces est plus élevé en Assaba, au Brakna et au Trarza, respectivement 83,4%, 65,6% et 60,0%. Ce pourcentage dépasse 50% dans la majorité des wilayas à l'exception de Tirs-zemmour, Nouakchott, Hodh Chargui et Dakhlet Nouadhibou. Le pourcentage des ménages qui possèdent 5 pièces ou plus est plus élevé au Guidimagha (24,7%) compte tenu système de solidarité familial Soninké notamment, Gorgol (11,4%) et à Nouakchott (10,3%).

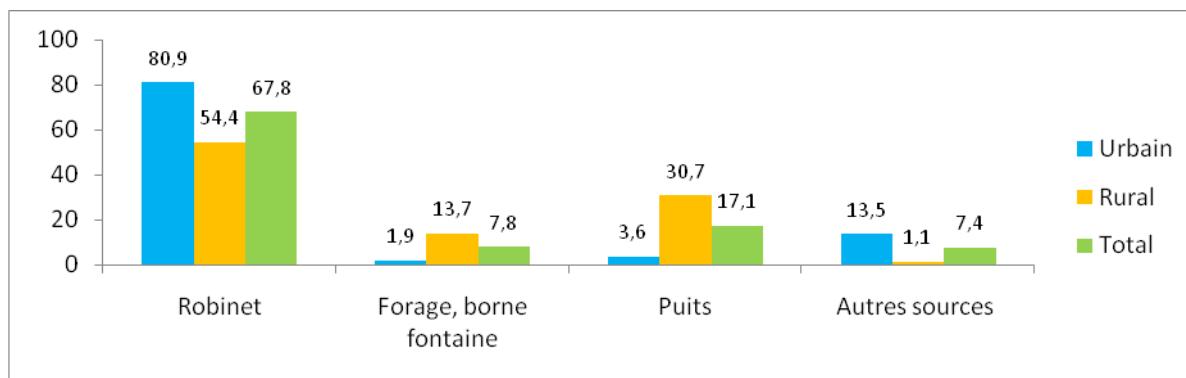
Tableau 8 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces du logement, par wilaya, strate et milieu de résidence

	Nombre de pièces					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus
Wilaya						
Brakna	43,2	22,4	23,4	7,5	1,7	1,8
Assaba	40,1	43,3	13,3	1,9	1,0	0,5
Trarza	30,9	29,1	24,3	11,9	2,4	1,4
Guidimagha	23,1	33,9	14,7	3,6	8,0	16,7
Nouakchott	16,5	27,2	26,8	19,1	5,3	5,0
Gorgol	15,1	40,0	24,3	9,3	6,1	5,3
Tagant	12,5	40,7	34,8	9,0	2,4	0,7
Inchiri	10,0	44,9	35,2	9,8	0,0	0,0
Adrar	8,9	47,0	32,0	10,6	1,3	0,2
Hodh Gharbi	7,5	42,7	39,6	6,4	2,9	0,8
Dakhlet Nouadhibou	5,8	32,4	39,7	15,2	6,9	0,0
Hodh Chargui	5,0	43,4	41,1	7,9	0,7	1,9
Tirs-zemmour	3,0	35,9	37,1	19,8	3,5	0,7
Strate						
Zone est	16,8	43,2	31,9	5,6	1,4	1,1
Zone Sud-ouest	29,4	30,5	22,4	8,6	4,0	5,0
Zone Nord du pays	8,2	41,9	34,6	12,8	2,1	0,5
Les Grands Centres Urbains côtiers	15,5	27,7	28,2	18,7	5,5	4,5
Milieu de résidence						
Urbain	16,2	30,0	28,8	15,6	4,6	4,7
Rural	22,4	38,7	27,6	7,0	2,5	1,8
Total	19,3	34,3	28,2	11,3	3,6	3,3

III.1.8. Sources d'approvisionnement en eau

Les robinets constituent la principale source d'approvisionnement en eau de boisson des populations enquêtées, avec un taux global de 67,8%. Ce taux varie entre les milieux de résidence : en effet 8 ménages urbains sur 10 (80,9%) s'approvisionnent en eau de boisson à partir du robinet contre 54,4% en milieu rural. Cependant, en milieu rural il existe encore 30,7% des ménages qui s'approvisionnent en eau de boisson à partir des puits.

Tableau 9 : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson, par milieu de résidence



Concernant l'analyse par wilaya, les résultats indiquent de grandes disparités dans l'approvisionnement en eau de boisson des ménages. En effet, la proportion des ménages qui s'approvisionnent en eau à partir des puits est assez élevée dans certaines wilayas, dépassant les 20%. Il s'agit du Gorgol (44,4%), du Hodh Charghi (34,1%), sur Brakna (32,1%), du Guidimatha (29,0%), Hodh El Gharbi (23,1%) et du Tagant (21,3%).

Du point de vue strate, on note que c'est seulement les strates « Zone Sud-ouest » et « Zone est » que la proportion des ménages qui s'approvisionnent en eau à partir des puits est encore élevée.

Tableau 10 : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson, par wilaya et par strate

Wilaya	Robinet	Forage, borne fontaine	Puits	Autres sources
Hodh Charghi	57,3	8,7	34,1	0,0
Hodh Gharbi	61,2	14,9	23,1	0,8
Assaba	68,7	12,4	18,7	0,2
Gorgol	40,7	13,8	44,4	1,1
Brakna	63,2	3,8	32,1	0,9
Trarza	70,3	11,0	17,9	0,8
Adrar	66,3	13,9	4,0	15,8
Dakhlet Nouadhibou	90,6	2,7	0,1	6,6
Tagant	62,7	13,3	21,3	2,7
Guidimatha	52,5	16,5	29,0	2,0
Tirs-zemmour	88,7	0,3	0,0	11,0
Inchiri	64,6	4,3	1,4	29,7
Nouakchott	79,1	1,6	0,0	19,2
Strate				
Zone est	62,0	11,7	26,0	0,3
Zone Sud-ouest	58,3	10,5	30,1	1,1
Zone Nord du pays	70,7	8,3	6,9	14,1
Les Grands Centres Urbains côtiers	80,7	1,7	0,0	17,6

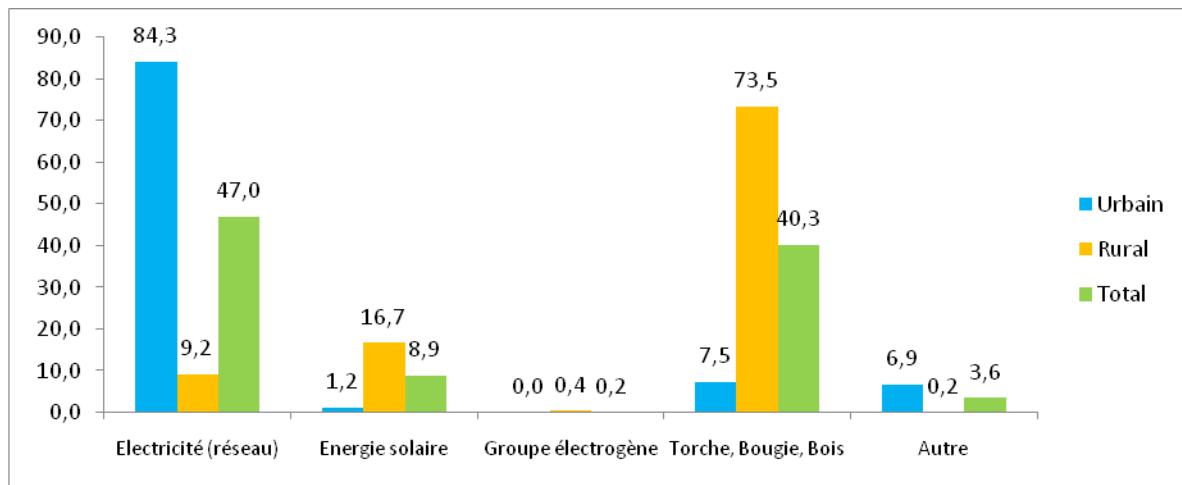
III.1.9. Source d'énergie pour l'éclairage

Globalement 47% des ménages utilisent le réseau d'électricité pour l'éclairage, 40,3% utilisent les torches /bougies/bois et 8,9% se servent de l'énergie solaire.

Cependant il existe de grandes différences entre les milieux de résidence. En effet, en milieu urbain 84,3% des ménages utilisent le réseau électrique pour leur éclairage contre seulement 9,2% en milieu rural. De même l'utilisation des torches/bougies et de l'énergie

solaire est beaucoup plus élevée en milieu rural, respectivement 73,5% et 16,7% contre 7,5% et 1,2% faible en milieu urbain.

Graphique 7 : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage, par milieu de résidence



Du point de vue wilaya, les résultats montrent que c'est seulement dans cinq wilayas que la proportion des ménages qui utilisent le réseau d'électricité pour l'éclairage est assez élevée. Ce sont par ordre le Tiris-Zemmour (98,1%), Dakhlet Nouadhibou (96,3%), Inchiri (93,8%), Nouakchott (86,2%) et Adrar (67,4%).

Concernant l'utilisation des torches/bougies, les proportions des ménages qui les utilisent dépassent 50% dans 8 huit wilayas : il s'agit du Gorgol (81,9%), de l'Assaba (73,3%), du Guidimatha (62,9%), du Hodh El Gharbi (62,2%), du Brakna (62,0%), du Trarza (57,7%), du Hodh Charghi (54,8%) et du Tagant (50,0%).

Tableau 11 : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage, par wilaya et strate

Wilaya	Électricité (réseau)	Energie solaire	Groupe électrogène	Torche, Bougie, Bois	Autre
Tirs-Zemmour	98,1	0,0	0,0	1,9	0,0
Dakhlet Nouadhibou	96,3	1,3	0,0	2,4	0,0
Inchiri	93,8	0,0	0,0	6,2	0,0
Nouakchott	86,2	0,0	0,0	2,2	11,6
Adrar	67,4	7,7	0,8	23,8	0,3
Brakna	36,8	1,1	0,0	62,0	0,0
Tagant	33,3	16,7	0,0	50,0	0,0
Guidimatha	24,3	12,3	0,0	62,9	0,5
Trarza	23,7	18,1	0,0	57,7	0,6
Assaba	19,6	6,4	0,3	73,3	0,4
Hodh Charghi	17,5	26,7	1,0	54,8	0,0
Hodh El Gharbi	15,0	22,5	0,2	62,2	0,2
Gorgol	12,7	4,2	0,4	81,9	0,7
Strate					
Zone est	17,4	19,0	0,5	62,8	0,2
Zone Sud-ouest	25,0	8,9	0,1	65,5	0,5
Zone Nord du pays	71,4	7,0	0,2	21,3	0,1
Les Grands Centres Urbains côtiers	87,4	0,0	0,0	2,2	10,4

III.1.10. Biens durables possédés par les ménages

L'existence de biens durables dans un ménage est un indicateur sur le niveau d'aisance de celui-ci et un facteur déterminant du bien-être. Cela supposerait une certaine capacité financière des ménages qui en possèdent. L'analyse s'intéresse ici à cinq groupes de biens durables dont disposent les ménages. Il s'agit du matériel de froid (Réfrigérateur/Congélateur), véhicule personnel, véhicule de production, bicyclette/moto et de charrette/calèche.

Le réfrigérateur/congélateur représente l'appareil le plus fréquent dans les ménages, il n'est cependant possédé que par moins de 23,9% seulement des ménages au niveau national (44,8% chez les ménages urbains contre 2,7% chez les ménages ruraux). Au niveau des wilayas, c'est au Tirs-zemmour, Nouakchott, Dakhlet Nouadhibou et Inchiri que la proportion des ménages qui possèdent le réfrigérateur/congélateur est plus élevée. Il est à noter aussi que c'est ces 4 wilayas que la possession de véhicule personnel est plus importante. Pour ce qui concerne les charrettes, les résultats montrent que c'est au niveau du Gorgol, du Guidimagha et des deux Hodhs que les pourcentages sont plus élevés. Quant aux Bicyclettes/Motos, c'est le Guidimagha qui détient la plus grande proportion.

Tableau 12 : Répartition (en %) des ménages selon les équipements possédés en bon état de fonctionnement, par wilaya, strate et milieu de résidence

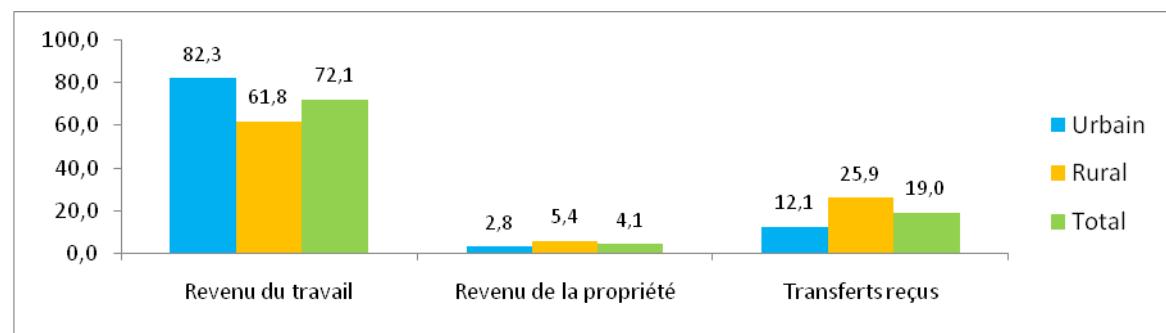
Wilaya	Réfrigérateur/Congélateur	Véhicule personnel	Véhicule de production	Bicyclette/ Moto	Charrette / Calèche
Hodh Charghi	5,2	8,8	0,2	4,9	46,0
Hodh Gharbi	6,1	7,1	1,2	5,4	41,0
Assaba	2,5	1,8	0,8	2,8	29,5
Gorgol	1,0	0,7	1,2	2,7	70,0
Brakna	7,2	1,1	2,5	0,6	9,1
Trarza	9,2	4,9	1,7	1,8	12,8
Adrar	27,7	4,7	5,1	0,8	1,5
Dakhlet Nouadhibou	48,4	18,7	2,0	0,0	2,3
Tagant	7,2	2,9	2,0	1,0	29,6
Guidimagha	14,5	1,0	2,1	22,6	60,1
Tirs-Zemmour	64,0	17,7	5,7	0,0	2,4
Inchiri	40,4	9,8	1,0	6,3	11,9
Nouakchott	53,6	19,5	4,7	3,1	1,7
Strate					
Zone est	4,6	6,1	0,7	4,4	39,3
Zone Sud-ouest	7,6	2,1	1,9	5,2	33,2
Zone Nord du pays	34,8	8,9	3,8	1,4	10,5
Les Grands Centres Urbains côtiers	53,2	19,4	4,4	2,8	1,8
Milieu de résidence					
Urbain	44,8	14,6	4,0	4,1	7,7
Rural	2,7	4,4	1,0	3,6	38,3
Total	23,9	9,5	2,5	3,9	22,9

III.2. Revenus et dépenses des Ménages

III.2.1. Sources de revenus

L'enquête a permis de cerner les sources de revenus des ménages. L'analyse des données révèle que les ménages disposent de plusieurs sources de revenu, cependant deux sources demeurent plus importantes : il s'agit du revenu tiré du travail des membres du ménages (72,1%) et les transferts reçus (19,0). On remarque cependant une différence entre les milieux de résidence : dans le milieu urbain, le revenu tiré du travail des membres du ménage représente 82,3% de leurs sources de revenus ; tandis que dans le milieu rural, ce pourcentage est seulement de 61,8%. Les transferts reçus constituent la deuxième source de revenu (25,9% des ménages ruraux et 12,1% des ménages urbains).

Graphique 8 : Pourcentage des ménages selon les sources de leurs revenus, par milieu de résidence



Dans toutes les wilayas la première source de revenu est constituée également de la force du travail des membres du ménage avec des proportions qui varient entre 50,6% au Brakna à 96,7% à Dakhlet Nouadhibou. Les transferts reçus constituent la deuxième source de revenu pour également toutes les wilayas mais les proportions sont plus élevées au Hodh Gharbi (31,6%), au Tagant (26,6%) et au Guidimatha (26,4%).

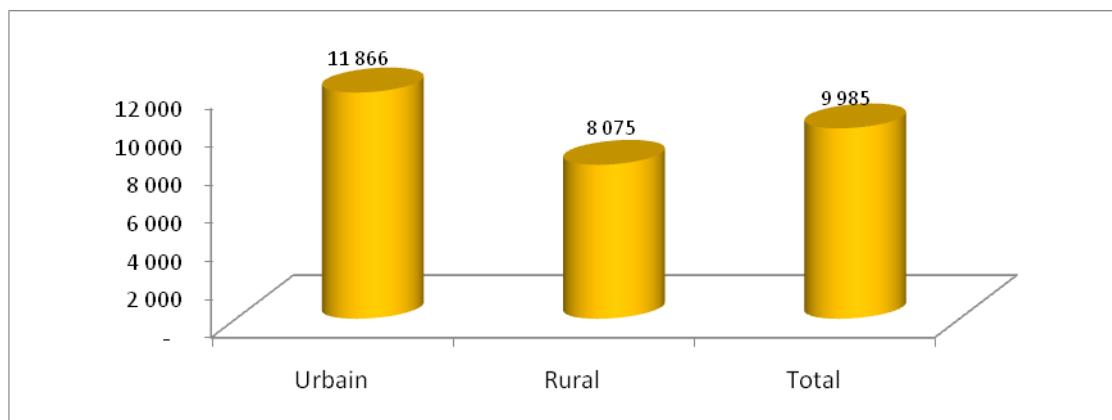
Tableau 13 : Pourcentage des ménages selon les sources de leurs revenus, par wilaya et par strate

Wilaya	Revenu du travail	Revenu de la propriété	Transferts reçus
Hodh Charghi	96,7	1,6	1,7
Hodh El Gharbi	92,2	1,3	6,3
Assaba	90,3	0,6	8,3
Gorgol	88,4	1,5	9,8
Brakna	84,5	3,1	10,6
Trarza	73,2	0,3	18,7
Adrar	70,0	0,0	23,8
Dakhlet Nouadhibou	67,3	6,3	24,2
Tagant	63,9	5,6	26,6
Guidimatha	63,5	0,5	26,4
Tirs-Zemmour	57,9	7,7	31,6
Inchiri	57,8	6,9	23,6
Nouakchott	50,6	10,7	26,3
Strate			
Zone est	65,4	4,7	26,2
Zone Sud-ouest	60,3	5,3	23,7
Zone Nord du pays	83,6	2,4	12,8
Les Grands Centres Urbains côtiers	85,8	2,9	9,6

III.2.2. Revenu mensuel moyen des ménages

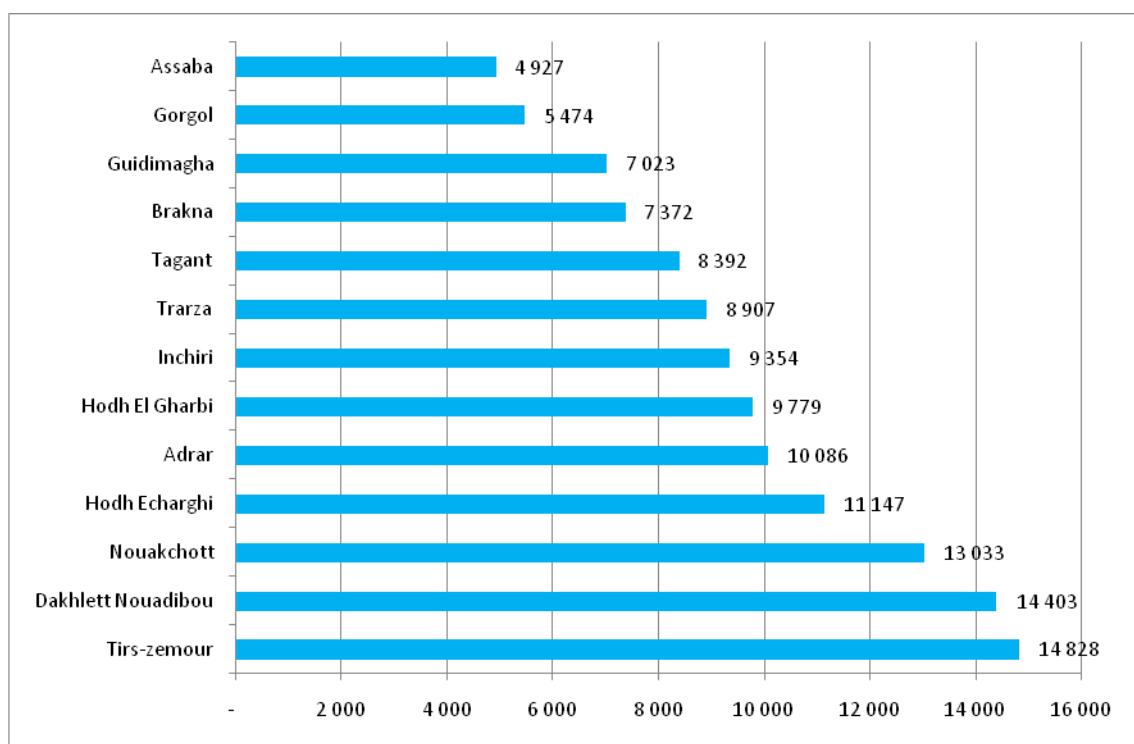
L'analyse des données indique que le revenu mensuel moyen des ménages est estimé globalement à 9985 MRU. Le graphique 10 ci-dessous montre la différence existante entre les milieux de résidence : il existe un écart de 3792 MRU entre le milieu urbain et le milieu rural.

Graphique 9: Revenu moyen mensuel selon le milieu de résidence



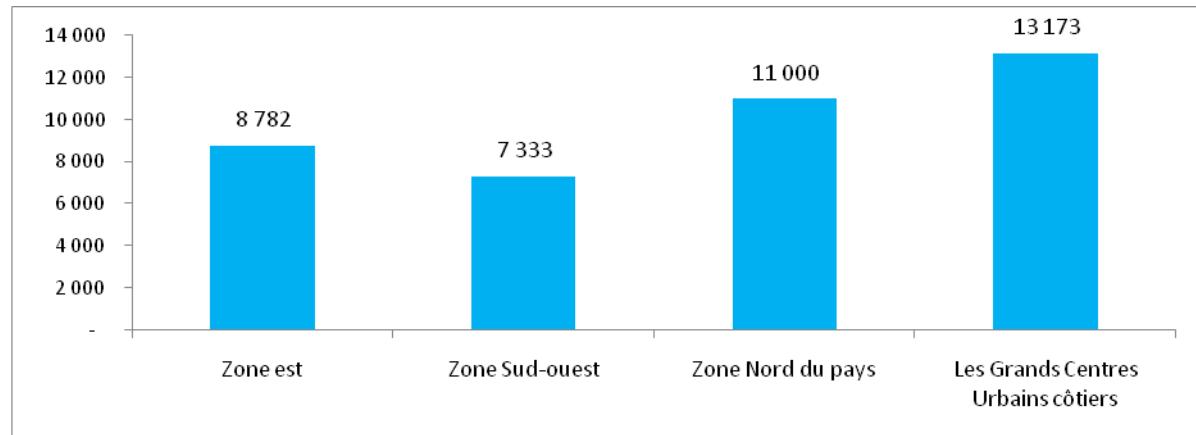
La lecture du graphique 11 permet de constater, dans les wilayas de l'Assaba, le Gorgol, le Guidimatha et le Brakna, que le revenu mensuel moyen des ménages est assez faible car inférieur à la moyenne nationale estimée à 9 985 MRU. Par ailleurs, les wilayas qui détiennent les meilleurs revenus mensuels de ménages sont le Tiris-zemmour, Dakhlet Nouadhibou, Nouakchott, Hodh Charghi et l'Adrar.

Graphique 10: Revenu moyen mensuel selon les wilayas



Du point de vue strate, les résultats montrent que la strate « *Grands Centres Urbains côtiers* » a le revenu mensuel moyen le plus élevé (13 173 MRU), elle est suivie par la strate « *Zone Nord du pays* » (11 000 MRU).

Graphique 11 : Revenu moyen mensuel selon les strates



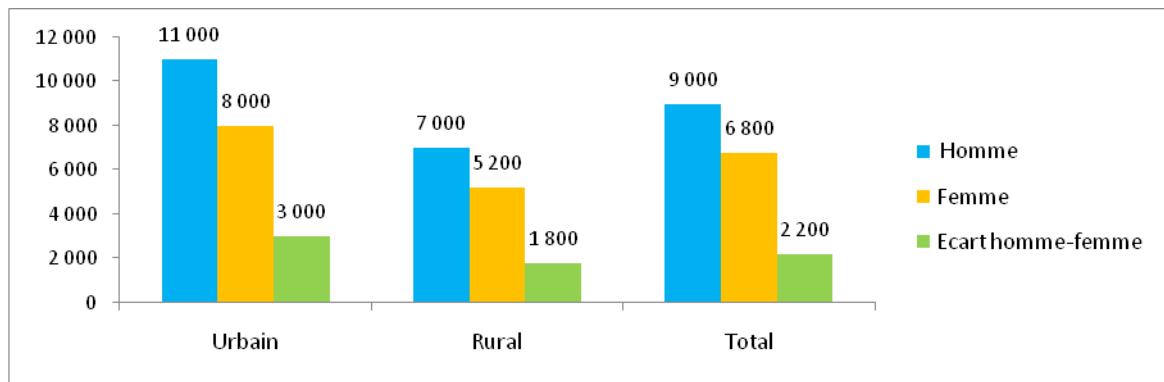
Le tableau 13 ci-dessous fournit les détails sur le Revenu moyen mensuel des ménages selon les sources de leurs revenus, par wilaya, strate et milieu de résidence.

Tableau 14 : Revenu moyen mensuel selon les sources de leurs revenus, par wilaya, strate et milieu de résidence

Wilaya	Revenu du travail	Revenu de la propriété	Transferts reçus	Autres revenus
Hodh Charghi	7 375	983	2 520	268
Hodh Gharbi	6 203	991	2 282	303
Assaba	3 850	0	852	225
Gorgol	4 048	42	981	403
Brakna	4 114	745	1 794	719
Trarza	5 446	637	2 147	677
Adrar	9 140	119	812	15
Dakhlet Nouadhibou	14 038	206	160	0
Tagant	5 706	570	1 836	280
Guidimatha	3 873	58	2 827	266
Tirs-Zemmour	13 734	398	693	3
Inchiri	8 760	42	515	38
Nouakchott	10 746	733	1 254	300
Strate				
Zone est	5 920	674	1 923	265
Zone Sud-ouest	4 460	430	1 889	555
Zone Nord du pays	9 619	305	992	83
Les Grands Centres Urbains côtiers	11 083	679	1 141	269
Milieu de résidence				
Urbain	9 732	545	1 317	273
Rural	5 230	603	1 844	397
Total	7 498	574	1 579	335

L'analyse du revenu mensuel moyen selon le sexe du chef de ménage révèle que le revenu des hommes est de loin plus important que celui des femmes : 9000 MRU pour les hommes contre 6800 MRU pour les femmes soit un écart de 2200 MRU entre les deux sexes. Cet écart est plus élevé en milieu urbain, 3000 MRU, contre 1800 MRU en milieu rural.

Graphique 12 : Revenu moyen mensuel selon le sexe du chef de ménage, par milieu de résidence



L'analyse selon la wilaya indique que l'écart entre les deux sexes est plus grand dans les wilayas ci-après : Tirs-Zemmour (5000 MRU), Hodh El Gharbi (3300 MRU), l'Inchiri (3000 MRU) et Nouakchott (2800 MRO). Pour ce qui concerne les strates, cet écart est plus prononcé dans la strate « *Grands Centres Urbains côtiers* » et dans la strate « *Zone est* » (3000 MRU).

Tableau 15 : Revenu moyen mensuel selon le sexe du chef de ménage, par wilaya, strate et milieu de résidence

Wilaya	Sexe du chef de ménage		Ecart
	Homme	Femme	
Tirs-Zemmour	15000	10000	5000
Hodh El Gharbi	9000	5700	3300
Inchiri	10000	7000	3000
Nouakchott	11800	9000	2800
Trarza	8500	6500	2000
Dakhlet Nouadhibou	15000	13000	2000
Tagant	8000	6000	2000
Guidimatha	6000	4000	2000
Assaba	5700	4000	1700
Hodh Charghi	9500	8000	1500
Gorgol	6000	5000	1000
Brakna	7000	6000	1000
Adrar	9000	8000	1000
Strate			
Zone est	8000	5000	3000
Zone Sud-ouest	7000	6000	1000
Zone Nord du pays	10000	8000	2000
Les Grands Centres Urbains côtiers	12000	9000	3000

III.2.3. Dépenses mensuelles moyennes totales et dépenses alimentaires moyennes des ménages

La dépense mensuelle moyenne totale d'un ménage est estimée à 7844 MRU. Elle varie selon le sexe du chef de ménage (8286 MRU pour les ménages dirigés par les hommes contre 753 MRU pour ceux dirigés par les femmes). S'agissant de la dépense mensuelle pour l'alimentaire, les résultats de l'enquête indiquent qu'elle se situe à 5780 MRU (6092 MRU chez les ménages dont le chef est un homme et 5293 MRU pour les ménages dont le chef est une femme). Cependant il existe des disparités entre les milieux de résidence, entre les wilayas et entre les strates (cf tableau 15 ci-dessous).

Tableau 16 : Dépense globale et dépense alimentaire moyennes mensuelles selon le sexe du chef de ménage, par wilaya, strate et milieu de résidence

Wilaya	Dépense globale Moyenne			Dépense alimentaire Moyenne		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Hodh Charghi	6539	5784	6325	4652	4321	4558
Hodh El Gharbi	7159	5196	6496	5009	3882	4628
Assaba	4699	3678	4174	4037	3209	3611
Gorgol	5135	4105	4792	4452	3551	4152
Brakna	6766	6253	6508	5167	4326	4744
Trarza	7399	7057	7256	5522	4975	5294
Adrar	9541	8362	9194	7346	6741	7168
Dakhlet Nouadhibou	12089	11082	11802	9793	8547	9438
Tagant	5700	5138	5482	4200	3813	4050
Guidimatha	7344	4585	6429	6128	3962	5409
Tirs-zemour	12949	9273	11799	9869	7696	9189
Inchiri	8336	6697	7775	6206	5545	5980
Nouakchott	11233	10228	10808	7661	7228	7478
Strate						
Zone est	6279	4708	5694	4611	3719	4279
Zone Sud-ouest	6638	5858	6320	5271	4328	4887
Zone Nord du pays	9539	7409	8833	7236	5956	6812
Les Grands Centres Urbains côtiers	11334	10293	10909	7925	7324	7680
Milieu de résidence						
Urbain	10533	8847	9819	7587	6481	7118
Rural	6243	5111	5839	4732	3860	4421
Total	8286	7153	7844	6092	5293	5780

Le poids de l'alimentaire sur les dépenses totales des ménages est évalué à 75,96% (75,78% chez les ménages dirigés par les hommes contre 76,25% chez les ménages dirigés par les femmes). On note que la part de l'alimentaire sur les dépenses mensuelles totales des ménages est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, respectivement 77,07% et 74,87%.

L'analyse selon la wilaya, montre que la part de l'alimentaire dans les dépenses totales des ménages varie entre 71,58% à Nouakchott à 86,79% au Gorgol (tableau 16).

Tableau 17 : Part des dépenses alimentaires moyennes mensuelles sur les dépenses globales moyennes mensuelles selon le sexe du chef de ménage, par wilaya, strate et milieu de résidence

Wilaya	Part des dépenses alimentaires moyennes mensuelles sur les dépenses globales moyennes mensuelles des ménages		
	Homme	Femme	Total
Hodh Charghi	71,75	74,80	72,61
Hodh El Gharbi	71,98	75,69	73,23
Assaba	84,74	85,59	85,18
Gorgol	86,87	86,63	86,79
Brakna	76,32	70,35	73,31
Trarza	74,42	70,69	72,87
Adrar	81,27	81,12	81,23
Dakhlet Nouadhibou	81,17	77,62	80,15
Tagant	74,33	75,15	74,64
Guidimatha	84,69	84,29	84,56
Tirs-zemour	77,90	82,81	79,43
Inchiri	77,65	83,23	79,56
Nouakchott	70,68	72,81	71,58
Strate			
Zone est	75,00	79,75	76,77
Zone Sud-ouest	80,16	75,52	78,27
Zone Nord du pays	78,04	80,09	78,72
Les Grands Centres Urbains côtiers	71,99	73,14	72,46
Milieu de résidence			
Urbain	74,32	75,62	74,87
Rural	77,10	77,01	77,07
Total	75,78	76,25	75,96

IV. Consommation des ménages en produits laitiers

Les résultats de l'enquête indiquent qu'au niveau national, la consommation journalière par tête des produits laitiers se situe à 0,42 litre EL. Les données publiées jusqu'ici par certaines institutions et structures spécialisées ne sont pas issues d'enquêtes auprès des ménages mais correspondent plutôt à des estimations basées sur des calculs à partir de la production laitière nationale et les importations.

Ces estimations sont limitées par le fait que les données relatives au niveau de la production de lait au niveau national ne sont pas issues d'un recensement de l'élevage mais elles sont basées sur l'utilisation de paramètres zootechniques (taux de femelles dans un troupeau, pourcentage de femelles en gestation et moyennes de production laitières par race et durée de lactation). Ces paramètres sont reconduits à chaque fois depuis des décennies.

Dans ce cadre nous pouvons citer la « Note d'orientation stratégique pour le développement de la filière Lait local en Mauritanie », élaborée par le RIMRAP, Partenariat Union européenne – Mauritanie en Octobre 2020 qui mentionne une consommation estimée à 0,46 litres/habitant/jour.

Une autre étude sur « Filière lait en Mauritanie : État des lieux et perspectives » par INTERMON OXFAM/ACORD-AMAD en juillet 2008 donnait une consommation nationale de 0,52 kg/habitant/jour qui est largement supérieure à la moyenne observée en Afrique Subsaharienne (0.08 kg par habitant et par jour).

Aussi une étude sur les « Normes de consommation des principaux produits alimentaires dans les pays du CILSS », réalisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) en Juillet 2004 avait donné une estimation de la consommation du lait et produits laitiers pour la Mauritanie de 130 Kg/pers/an (soit 0,36 kg/pers/j).

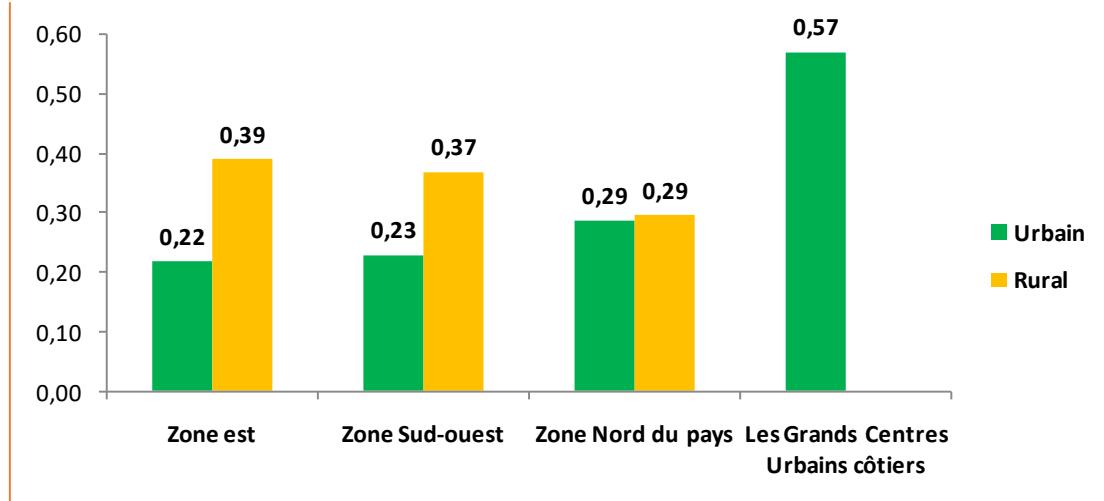
La consommation moyenne nationale de 0,42 litre EL par tête et par jour obtenue par la présente enquête excède largement la moyenne mondiale qui était de 0,31 kg EL par habitant et par jour selon la Fédération Internationale du lait pour l'année 2017. De même, elle s'approche du quadruple de la moyenne de l'Afrique qui avoisine 0,12 litre de lait par tête et par jour.

IV.1. Analyse par milieu, strates et wilayas

L'analyse comparative par milieu montre que la consommation moyenne des produits laitiers par tête et par jour est plus importante en milieu urbain où elle atteint 0,45 litre EL contre 0,38 litre EL en milieu rural. On peut remarquer que la consommation rurale par tête ne représente plus que 84% du poids de la consommation urbaine, en raison notamment du profil de la consommation au niveau de Nouakchott et de son poids démographique mais aussi de la forte saisonnalité de la consommation en milieu rural comme il sera développé plus tard.

L'analyse comparative de la consommation journalière des produits laitiers par milieu selon les strates permet de constater que le milieu rural connaît une consommation beaucoup plus importante que le milieu urbain au niveau de la Zone Est et de la Zone Sud-ouest avec des niveaux respectifs de 0,39 litre EL contre 0,22 litre EL et 0,37 litre EL contre 0,23 litre EL. Ces deux zones se caractérisent par une taille importante du cheptel ainsi qu'un niveau de consommation élevée en période hivernale. La forte consommation en milieu rural et période hivernale représente le profil « historique » de la consommation de lait en Mauritanie.

Graphique 13 : Consommation journalière par tête (en litre EL) par milieu, selon les strates



Au niveau de la Zone Nord du pays, on remarque que le niveau de consommation est identique dans les deux milieux urbain et rural. Cette situation s'explique par la faible taille du cheptel au niveau de cette zone qui fait que les ruraux ont des habitudes de consommation des produits laitiers similaires à celles des urbains. Le système de vie n'est plus bâti sur la richesse animale, forme d'acclimatation avec la sécheresse qui s'est installée progressivement pendant des siècles, en rapport avec les changements climatiques et l'action anthropique. L'apparition de villes minières où les revenus et les conditions de vie sont favorables aux changements des habitudes de consommation permettent elles aussi la substitution de la consommation des produits locaux par les produits laitiers importés.

Les Grands Centres Urbains côtiers enregistrent un niveau de consommation des produits laitiers qui dépassent largement le niveau constaté dans les autres strates, atteignant 0,57 litre EL contre 0,37 pour la Zone-Est, 0,34 pour la Zone Sud-ouest et 0,29 pour la Zone Nord du pays.

Tableau 18 : Consommation journalière par tête (en litre EL) par milieu, selon les strates

	Zone Est	Zone Sud-ouest	Zone Nord du pays	Les Grands Centres Urbains côtiers	Ensemble
Urbain	0,22	0,23	0,29	0,57	0,45
Rural	0,39	0,37	0,29		0,38
Ensemble	0,37	0,34	0,29	0,57	0,42

En effet, l'examen des résultats selon les strates permet de constater que la strate « Grands centres urbains côtiers » c'est-à-dire Nouakchott et Nouadhibou, occupe la première position avec une consommation moyenne des produits laitiers par tête et par jour de 0,57 litre EL. Elle est suivie de la strate « Zone est » avec 0,37 litre EL. Il est remarqué que la superposition de deux modes de consommation, traditionnel (lait frais) et moderne (produits industriels) dans la strate centres urbains côtiers et la disponibilité de plusieurs types de produits dans un contexte d'amélioration des revenus permet de relever le niveau de consommation qui est plus élevé à Nouakchott qu'ailleurs. A Nouadhibou, la consommation est relativement contrainte par la disponibilité de certaines catégories de lait frais (Vaches et Chamelles). Dans la Zone Est la consommation est essentiellement tirée par le lait frais.

Quant aux strates «Zone Sud-ouest » et « Zone Nord du pays », elles enregistrent des valeurs respectives de 0,34 litre EL et 0,29 litre EL. On remarque que la consommation dans la « Zone Nord du pays » est la plus faible, correspondant à la moitié de la consommation moyenne observée pour la strate « Grands centres urbains côtiers » (0,57 litre EL).

L'analyse des données selon les Wilayas indique que c'est au niveau de la Région de Nouakchott qu'on observe la consommation moyenne des produits laitiers par tête et par jour la plus élevée, atteignant 0,59 litre EL, suivie de loin par le Hodh Charghy avec 0,46 litre EL. Les deux Hodhs et le Gorgol dépassent Nouakchott seulement en période hivernale comme il sera développé plus tard.

Quant aux valeurs les plus faibles de la consommation par tête et par jour des produits laitiers, elles sont constatées au niveau des quatre Wilayas du Guidimatha avec 0,20 litre EL, de l'Assaba avec 0,23, de l'Adrar avec 0,24 et de l'Inchiri avec 0,28. En période hivernale, l'Assaba et le Guidimatha dépassent les deux autres Wilayas du Nord.

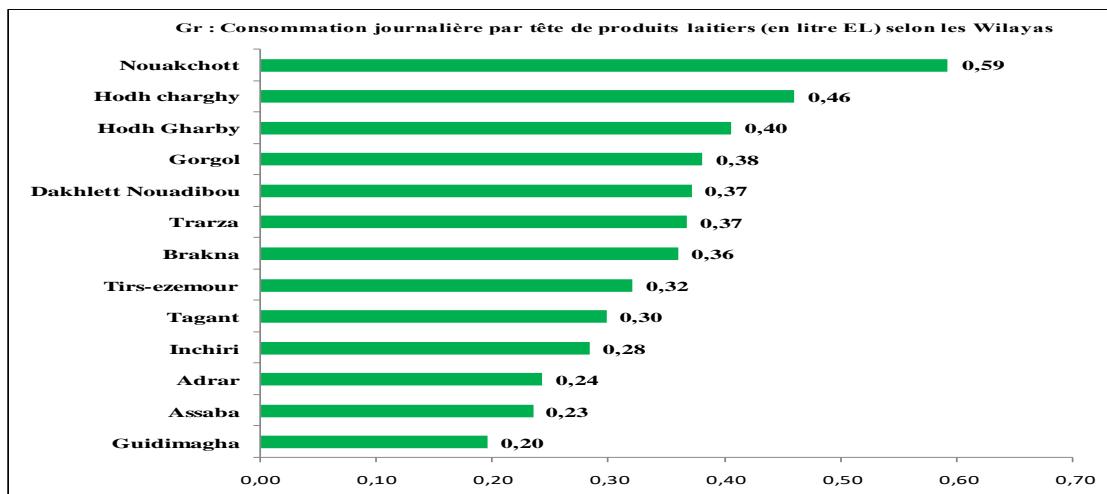
Il convient de signaler que la consommation des produits laitiers est influencée par plusieurs facteurs dont le revenu du ménage, la disponibilité des produits laitiers, le niveau des prix des produits laitiers, les caractéristiques démographiques du ménage (taille, structures par sexe et par âge...) ainsi que les habitudes de consommation.

La Wilaya de l'Assaba enregistre le revenu moyen mensuel par ménage le plus bas atteignant seulement 49 269 MRO selon la présente enquête (voir tableau relatif au revenu moyen mensuel du ménage dans les sections précédentes).

Quant à la Wilaya du Guidimatha, en plus d'un revenu moyen mensuel par ménage faible (70 229 MRO), elle enregistre la taille moyenne par ménage la plus élevée (12 personnes), ce qui contribue à réduire la consommation moyenne par tête.

Pour ce qui est des Wilayas de l'Adrar et de l'Inchiri, la faiblesse de la consommation des produits laitiers peut être liée à la disponibilité de ces produits (surtout le lait local) ainsi qu'au niveau de leurs prix.

Graphique 14 : Consommation journalière par tête de produits laitiers (en litre EL) selon les Wilayas



IV.2. Analyse comparative de la consommation selon les catégories de produits laitiers

L'analyse de la structure de la consommation des produits laitiers indique que le lait frais de vache (cru ou caillé) est le plus consommé, représentant 33,7% de la consommation totale (un peu plus du tiers). Il est suivi du lait industriel concentré importé en boîte (Gloria, Nestlé...) avec une proportion de 19,8% (soit près du cinquième) et le lait industriel importé en poudre (Célia) avec 13,5%. La part cumulée de ces trois catégories de produits laitiers se situe à 67%, soit un peu plus des deux tiers de la consommation totale.

Le lait frais de chèvre (cru ou caillé) représente un peu plus du dixième (10,3%) de la consommation totale des produits laitiers, proportion légèrement supérieure au pourcentage enregistré pour le lait industriel importé en carton UHT qui est de 9,4%.

La consommation du « Beurre/fromage » est relativement faible et son poids dans la consommation totale des produits laitiers est seulement de 5%.

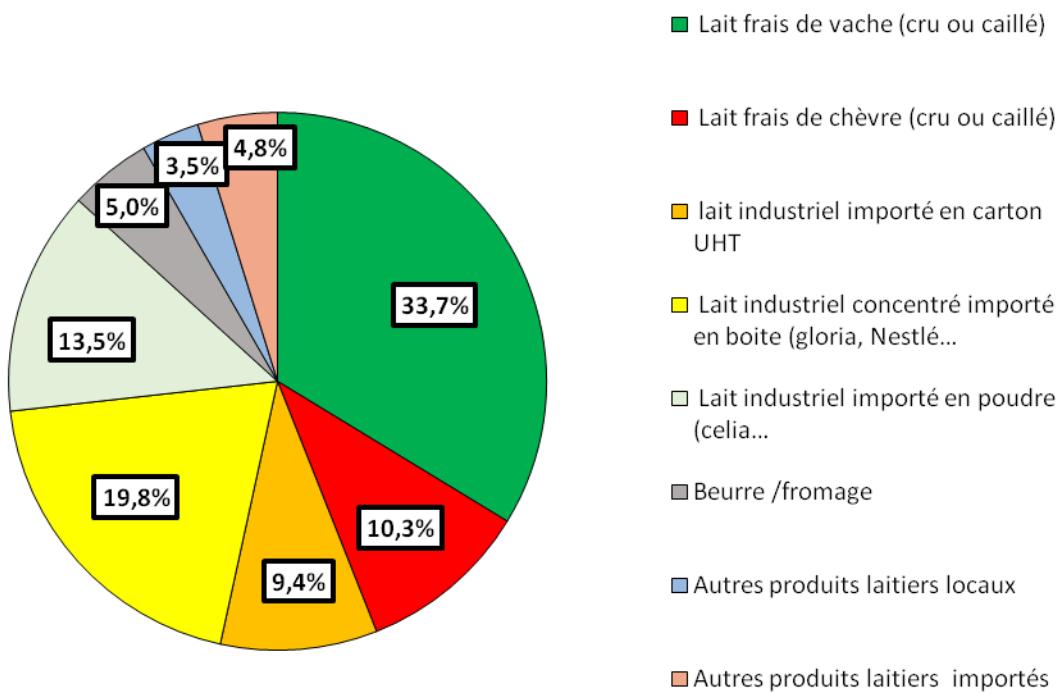
Quant au groupe « Autres produits laitiers locaux », sa part dans la consommation nationale atteint 3,5%. Ce groupe comprend le lait frais de chameau (cru ou caillé) avec 2,6% et le lait frais de brebis (cru ou caillé) avec 0,9%.

Pour ce qui est du groupe « Autres produits laitiers composites ou importés », il représente 4,8% de la consommation nationale. Ce groupe se compose de : (i) Lait industriel national pasteurisé (2,5%), (ii) Crème/ yaourt (1,5%), (iii) Lait industriel national UHT (N'Gadi...) avec 0,6%, (iv) Lait industriel local - mini-laiteries (0,2%), et (v) Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses -Seveti, Kenedi... (0,02%).

Il y a lieu de noter que le lait national industriel et de la mini laiterie comportent une dose de poudre importée. C'est pourquoi ils sont classés ici dans le groupe « Autres produits laitiers composites ou importés ».

Graphique 15 : Structure de la consommation des produits laitiers (en %) au niveau national

Gr: Structure de la consommation des produits laitiers (en %) au niveau national



L'analyse des données selon l'origine du lait (local, importé) indique que la consommation journalière par tête qui est de 0,42 litre EL se décompose en 0,20 litre EL pour le lait local, 0,19 litre EL pour le lait importé et 0,03 litre EL pour beurre fromage, crème/ yaourt (origines confondues, mais notamment importés). Ces données montrent que la consommation nationale en lait local excède légèrement celle en lait importé. En effet, le lait local représente 51% de la consommation nationale de lait (abstraction faite du beurre, fromage, crème et yaourt) contre 49% pour le lait importé.

Tableau 19 : Consommation journalière par tête et par produit (en litre EL), selon la Wilaya, la Strate et le milieu

	Consommation journalière par tête de Lait frais de chamelle (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de lait industriel local (mini-laiteries)	Consommation journalière par tête de lait industriel national pasteurisé	Consommation journalière par tête de lait industriel national UHT (N'Gadi)	Consommation journalière par tête de lait industriel importé en carton UHT	Consommation journalière par tête de Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...)	Consommation journalière par tête de Lait industriel importé en poudre (celia...)	Consommation journalière par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	Consommation journalière par tête de Beurre /fromage	Consommation journalière par tête de Crème/ yaourt	Consommation journalière par tête de produits laitiers	
Wilaya	Hodh Charghi	0,0391	0,3109	0,0894	0,0091	0,0000	0,0000	0,0001	0,0000	0,0090	0,0018	0,0000	0,0000	0,0000	0,4593
	Hodh Gharbi	0,0061	0,2917	0,0749	0,0173	0,0000	0,0003	0,0000	0,0027	0,0091	0,0015	0,0000	0,0013	0,0000	0,4049
	Assaba	0,0100	0,1071	0,0423	0,0011	0,0003	0,0002	0,0001	0,0038	0,0282	0,0401	0,0005	0,0004	0,0001	0,2341
	Gorgol	0,0000	0,2423	0,0584	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0018	0,0069	0,0709	0,0001	0,0000	0,0002	0,3805
	Brakna	0,0009	0,1787	0,0304	0,0050	0,0081	0,0000	0,0000	0,0029	0,0324	0,0984	0,0000	0,0025	0,0000	0,3592
	Trarza	0,0253	0,1595	0,0846	0,0013	0,0007	0,0000	0,0000	0,0060	0,0276	0,0582	0,0000	0,0032	0,0005	0,3667
	Adrar	0,0121	0,0000	0,1002	0,0004	0,0000	0,0017	0,0000	0,0094	0,0249	0,0674	0,0001	0,0264	0,0001	0,2428
	Dakhlet Nouadhibou	0,0065	0,0000	0,0129	0,0000	0,0000	0,0166	0,0000	0,1071	0,0408	0,0855	0,0000	0,1010	0,0002	0,3707
	Tagant	0,0277	0,0932	0,1140	0,0099	0,0001	0,0000	0,0000	0,0054	0,0355	0,0113	0,0004	0,0000	0,0000	0,2975
	Guidimatha	0,0000	0,1068	0,0172	0,0014	0,0000	0,0000	0,0000	0,0027	0,0037	0,0638	0,0000	0,0000	0,0000	0,1956
	Tirs-Zemmour	0,0053	0,0000	0,0524	0,0000	0,0000	0,0027	0,0000	0,0494	0,0446	0,0759	0,0000	0,0896	0,0003	0,3203
	Inchiri	0,0007	0,0018	0,0247	0,0000	0,0000	0,0010	0,0000	0,0318	0,0469	0,1510	0,0007	0,0240	0,0007	0,2832
	Nouakchott	0,0035	0,0563	0,0012	0,0001	0,0003	0,0337	0,0086	0,1097	0,2332	0,0770	0,0002	0,0461	0,0216	0,5916
lie	Urbain	0,0036	0,0494	0,0104	0,0006	0,0015	0,0211	0,0050	0,0769	0,1515	0,0819	0,0002	0,0407	0,0127	0,4554
	Rural	0,0178	0,2348	0,0764	0,0066	0,0002	0,0000	0,0000	0,0015	0,0136	0,0310	0,0001	0,0007	0,0000	0,3829
Strate	Zone est	0,0203	0,2409	0,0702	0,0090	0,0001	0,0001	0,0001	0,0020	0,0151	0,0138	0,0002	0,0005	0,0001	0,3723
	Zone Sud-ouest	0,0079	0,1753	0,0511	0,0021	0,0026	0,0000	0,0000	0,0035	0,0200	0,0738	0,0000	0,0017	0,0002	0,3383
	Zone Nord du pays	0,0141	0,0243	0,0782	0,0027	0,0000	0,0014	0,0000	0,0245	0,0368	0,0682	0,0002	0,0379	0,0002	0,2886
	Les Grands Centres Urbains côtiers	0,0033	0,0505	0,0022	0,0001	0,0003	0,0320	0,0077	0,1096	0,2135	0,0779	0,0002	0,0520	0,0194	0,5686
Ensemble		0,0107	0,1414	0,0432	0,0036	0,0009	0,0106	0,0025	0,0395	0,0831	0,0567	0,0001	0,0208	0,0064	0,4194

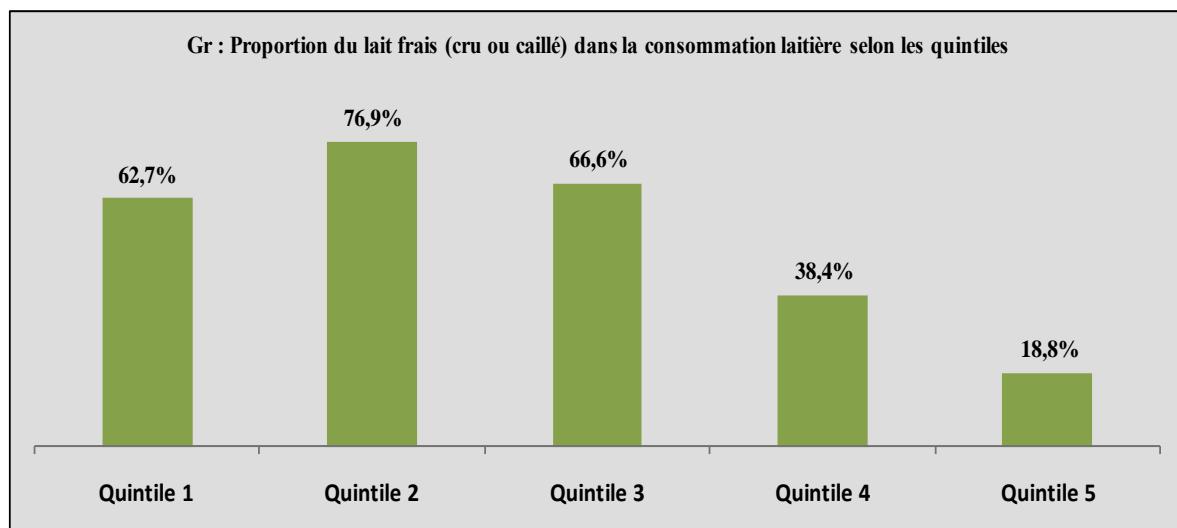
IV.3. Consommation des produits laitiers selon les quintiles de dépenses

Le niveau de consommation moyenne journalière des produits laitiers par tête pour le cinquième quintile de la population se situe à 0,67 litre EL contre 0,33 litre EL pour le premier quintile, c'est-à-dire le plus pauvre, soit un peu plus du double. Ces données reflètent une situation inégalitaire entre les populations les plus riches et les plus pauvres quant à la consommation des produits laitiers.

La comparaison entre les niveaux de consommation des différents quintiles n'indique pas une différence significative entre les valeurs enregistrées pour le premier, le deuxième et le troisième quintile. C'est à partir du quatrième quintile que le niveau de consommation connaît une hausse importante avec 0,42 litre EL contre 0,33 litre EL pour le troisième quintile. L'écart entre les deux atteint 0,09 litre EL qui équivaut à 27% de la consommation du troisième quintile.

On remarque que le niveau de consommation par tête pour le quatrième quintile est égal à la moyenne enregistrée pour l'ensemble (moyenne nationale). Quant au cinquième quintile, la consommation observée (0,67 litre EL) excède largement la moyenne nationale avec un écart gigantesque atteignant 0,25 litre EL. Cet écart équivaut à près de 60% de la moyenne nationale.

Graphique 16 : Proportion du lait frais (cru ou caillé) dans la consommation laitière selon les quintiles



L'examen des données relatives à la consommation selon les produits permet de constater le poids important de la consommation du lait frais cru ou caillé, toutes catégories confondues (de chameau, de vache, de chèvre et de brebis), dans la consommation journalière par tête des produits laitiers pour le premier, le deuxième et le troisième quintile contrairement à la situation pour le quatrième et le cinquième quintile. En effet, ce poids atteint 62,7% pour le premier quintile, 76,9% pour le deuxième et 66,6% pour le troisième quintile contre seulement 38,4% et 18,8% pour le quatrième et le cinquième quintile. Pour ces deux derniers, ce sont les produits laitiers industriels qui prédominent.

Tableau 20 : Consommation journalière par tête et par produit (en litre EL), selon le quintile des dépenses

		Consommation journalière par tête de Lait frais de chamele (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de lait industriel local (mini-laiteries)	Consommation journalière par tête de lait industriel national pasteurisé	Consommation journalière par tête de Lait industriel UHT (N'Gadi)	Consommation journalière par tête de lait industriel importé en carton UHT	Consommation journalière par tête de Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...)	Consommation journalière par tête de Lait industriel importé en poudre (celia...)	Consommation journalière par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	Consommation journalière par tête de Beurre /fromage	Consommation journalière par tête de Crème/ yaourt	Consommation journalière par tête de produits laitiers
Quintile des dépenses des ménages	Quintile 1	0,0108	0,1454	0,0438	0,0063	0,0019	0,0003	0,0000	0,0343	0,0242	0,0579	0,0003	0,0034	0,0001	0,3288
	Quintile 2	0,0147	0,2009	0,0596	0,0025	0,0018	0,0015	0,0000	0,0063	0,0226	0,0438	0,0000	0,0062	0,0012	0,3612
	Quintile 3	0,0085	0,1402	0,0652	0,0062	0,0005	0,0029	0,0001	0,0086	0,0382	0,0523	0,0000	0,0060	0,0018	0,3305
	Quintile 4	0,0073	0,1197	0,0312	0,0025	0,0000	0,0065	0,0001	0,0372	0,1220	0,0599	0,0001	0,0240	0,0084	0,4189
	Quintile 5	0,0124	0,1000	0,0142	0,0001	0,0001	0,0439	0,0132	0,1170	0,2128	0,0702	0,0003	0,0670	0,0212	0,6724
	Ensemble	0,0107	0,1414	0,0432	0,0036	0,0009	0,0106	0,0025	0,0395	0,0831	0,0567	0,0001	0,0208	0,0064	0,4194

Tableau 21 : Consommation annuelle par tête et par produit, selon le quintile des dépenses

		Consommation annuelle par tête de Lait frais de chamele (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de lait industriel local (mini-laiteries)	Consommation annuelle par tête de lait industriel national pasteurisé	Consommation annuelle par tête de Lait industriel UHT (N'Gadi)	Consommation annuelle par tête de lait industriel importé en carton UHT	Consommation annuelle par tête de Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...)	Consommation annuelle par tête de Lait industriel importé en poudre (celia...)	Consommation annuelle par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	Consommation annuelle par tête de Beurre /fromage	Consommation annuelle par tête de Crème/ yaourt	Consommation annuelle par tête de produits laitiers
Quintile des dépenses des ménages	Quintile 1	3,93	53,07	15,99	2,29	0,69	0,12	0,01	12,51	8,85	21,15	0,09	1,25	0,05	120,00
	Quintile 2	5,37	73,34	21,75	0,93	0,67	0,55	0,00	2,30	8,26	16,00	0,00	2,26	0,42	131,85
	Quintile 3	3,10	51,19	23,79	2,27	0,18	1,05	0,02	3,14	13,94	19,10	0,01	2,19	0,67	120,65
	Quintile 4	2,67	43,67	11,39	0,91	0,01	2,38	0,04	13,57	44,53	21,88	0,03	8,75	3,06	152,90
	Quintile 5	4,51	36,49	5,17	0,05	0,05	16,03	4,83	42,70	77,68	25,62	0,12	24,44	7,73	245,41
	Ensemble	3,89	51,62	15,76	1,30	0,32	3,87	0,92	14,40	30,33	20,68	0,05	7,60	2,34	153,08

IV.4. La consommation annuelle des produits laitiers

Il ressort des résultats de l'enquête que la consommation annuelle par tête des produits laitiers en Mauritanie atteint 153,1 litres EL, dépassant largement la norme nutritionnelle internationale recommandée par l'OMS (90 Litres/habitant/an). Cette valeur est aussi supérieure à la moyenne mondiale qui était de 113 kg en équivalent lait par habitant pour l'année 2017 selon la Fédération Internationale du lait. Elle est plus que le triple de la moyenne de l'Afrique estimée à 45 litres² de lait par habitant et par an.

Par rapport aux pays d'Afrique de l'Ouest, la Mauritanie connaît un niveau élevé de consommation de lait par habitant et par an, dépassant le double de la consommation au Mali (64,9 litres EL) et au Niger (63,8 litres EL) et quatre fois plus élevée que la consommation au Sénégal (39,3 litres EL).

Pour ce qui est des pays du Maghreb³, la consommation moyenne du lait en 2014 était de 130 litres par personne en Algérie, 110 litres/tête/an en Tunisie et 62 litres/tête/an au Maroc. On constate que la consommation des produits laitiers est importante en Mauritanie comparée aux autres pays du Maghreb.

Avec une population mauritanienne estimée à 4 306 074 habitants selon la présente enquête, la consommation nationale totale annuelle des produits laitiers sera de l'ordre de 678 949 tonnes EL. La structure de cette consommation nationale par strate donne :

- 41,1% pour les Grands Centres Urbains côtiers avec une population représentant 30% de la population totale,
- 27,8% pour la Zone Sud-ouest avec 34,0% de la population totale,
- 26,1% pour la Zone Est avec 29,0% de la population totale,
- 5,0% pour Zone Nord du pays avec 7% de la population totale.

²Source : « La dépendance de l'Afrique de l'Ouest aux importations de produits laitiers », par Vincent CHATELLIER, Vol. 33 No 2 (2020) 125-140, Publié : 15 septembre 2020.

³Source des données : « Les facteurs associés à la décision d'achat et la consommation du lait de vache chez les adultes de la ville de Kénitra (Maroc) », par Zineb LEBIAD, Basma NEJJAR et Abdelatif BOUR.

Tableau 22 : Consommation annuelle par tête et par produit (en litre EL), selon la Wilaya, la Strate et le milieu

		Consommation annuelle par tête de Lait frais de chamele (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de lait industriel local (mini-laiteries)	Consommation annuelle par tête de Lait industriel national pasteurisé	Consommation annuelle par tête de Lait industriel UHT (N'Gadi)	Consommation annuelle par tête de lait industriel importé en carton UHT	Consommation annuelle par tête de Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...)	Consommation annuelle par tête de Lait industriel importé en poudre (celia...)	Consommation annuelle par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	Consommation annuelle par tête de Beurre /fromage	Consommation annuelle par tête de Crème/ yaourt	Consommation annuelle par tête de produits laitiers
Wilaya	Hodh Charghi	14,28	113,47	32,62	3,34	0,00	0,00	0,03	0,00	3,29	0,64	0,00	0,00	0,00	167,66
	Hodh Gharbi	2,22	106,47	27,32	6,31	0,00	0,11	0,00	1,00	3,32	0,56	0,00	0,47	0,02	147,79
	Assaba	3,63	39,10	15,43	0,39	0,10	0,07	0,03	1,39	10,29	14,62	0,18	0,16	0,05	85,44
	Gorgol	0,00	88,42	21,32	0,00	0,01	0,00	0,00	0,64	2,53	25,88	0,03	0,00	0,06	138,89
	Brakna	0,31	65,22	11,10	1,83	2,97	0,00	0,00	1,07	11,81	35,90	0,00	0,90	0,00	131,11
	Trarza	9,22	58,22	30,87	0,48	0,25	0,00	0,00	2,18	10,06	21,23	0,00	1,17	0,17	133,86
	Adrar	4,40	0,01	36,57	0,14	0,00	0,63	0,00	3,44	9,10	24,61	0,04	9,64	0,03	88,62
	Dakhlet Nouadhibou	2,36	0,00	4,71	0,00	0,00	6,07	0,00	39,10	14,91	31,22	0,00	36,88	0,07	135,32
	Tagant	10,13	34,02	41,61	3,60	0,03	0,00	0,00	1,98	12,94	4,12	0,14	0,00	0,00	108,58
	Guidimatha	0,00	38,98	6,29	0,52	0,00	0,00	0,00	0,99	1,34	23,28	0,00	0,00	0,00	71,41
	Tirs-Zemmour	1,94	0,00	19,14	0,00	0,00	0,98	0,00	18,01	16,29	27,69	0,00	32,72	0,13	116,90
Milieu	Inchiri	0,27	0,64	9,00	0,00	0,00	0,37	0,00	11,61	17,12	55,11	0,26	8,75	0,25	103,38
	Nouakchott	1,27	20,56	0,45	0,04	0,11	12,29	3,13	40,06	85,12	28,12	0,08	16,82	7,87	215,92
Strate	Urbain	1,30	18,04	3,80	0,22	0,54	7,68	1,83	28,05	55,31	29,91	0,06	14,85	4,63	166,22
	Rural	6,51	85,70	27,90	2,40	0,09	0,00	0,00	0,55	4,98	11,32	0,04	0,25	0,01	139,75
Strate	Zone est	7,41	87,91	25,64	3,27	0,03	0,05	0,02	0,73	5,51	5,04	0,06	0,19	0,02	135,88
	Zone Sud-ouest	2,88	64,00	18,64	0,77	0,94	0,00	0,00	1,29	7,31	26,95	0,01	0,62	0,06	123,47
	Zone Nord du pays	5,16	8,89	28,55	0,97	0,01	0,52	0,00	8,94	13,42	24,89	0,08	13,84	0,08	105,35
	Les Grands Centres Urbains côtiers	1,21	18,45	0,79	0,04	0,10	11,68	2,81	40,00	77,93	28,42	0,07	18,98	7,07	207,56
	Ensemble	3,89	51,62	15,76	1,30	0,32	3,87	0,92	14,40	30,33	20,68	0,05	7,60	2,34	153,08

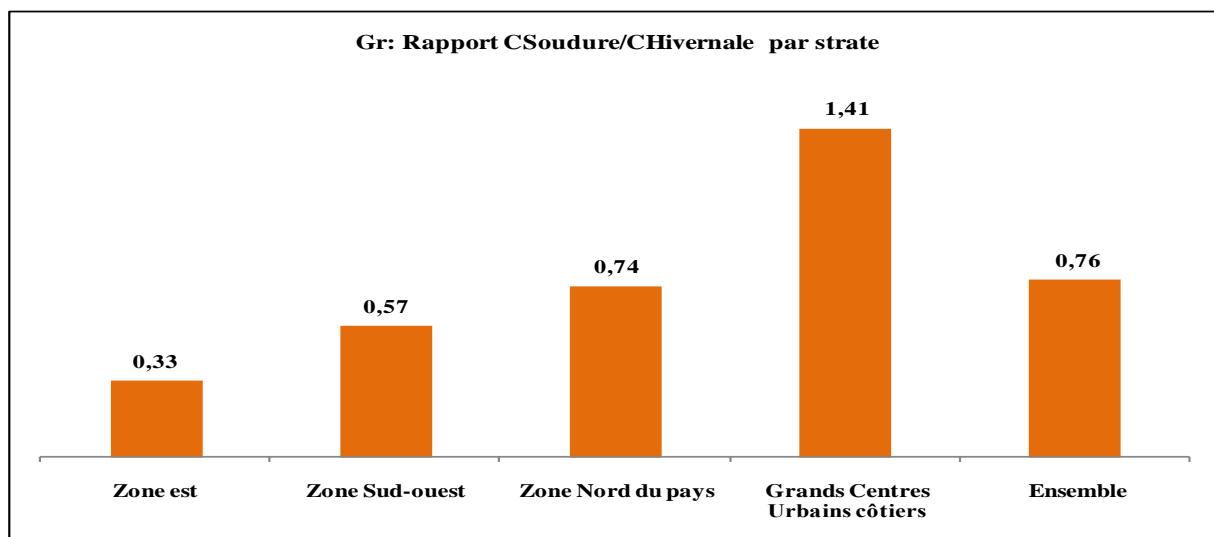
IV.5. Saisonnalité et consommation des produits laitiers

L'examen des données sur la consommation par jour et par tête selon les saisons permet de constater qu'elle est affectée par les variations saisonnières. On constate que la valeur de cette consommation par jour et par tête au niveau national varie de 0,50 litre EL en période hivernale à 0,37 litre EL en période intermédiaire et 0,38 litre EL en période de soudure. Dans ce cas, le niveau de consommation en période de soudure (quasi-égal au niveau en période intermédiaire) est beaucoup plus faible que celui enregistré en période d'hivernage.

Cette situation est liée au fait qu'en saison d'hivernage la production nationale de lait est plus importante grâce aux conditions généralement favorables des pâturages ainsi qu'aux retours des pasteurs des transhumances. Il convient quand bien même de signaler que la production laitière est inégalement répartie entre les différentes zones et Wilayas du pays car elle dépend de la taille du cheptel et des conditions climatiques.

L'analyse comparative des résultats de l'enquête par strates sur la base du rapport entre la consommation par jour et par tête en période de soudure (C. Soudure) et la consommation par jour et par tête en période hivernale (C. Hivernale) permet de constater que ce rapport est inférieur à 1 au niveau de toutes les strates à l'exception de la strate « Grands centres urbains côtiers » où il atteint 1,41 (Voir graphique ci-dessous). Ce qui signifie que la consommation est plus élevée en période de soudure comparée à la période d'hivernage dans les Grands centres urbains côtiers (41% de plus) contrairement aux autres zones.

Graphique 17 : Rapport C soudure/C Hivernale par strate



Au niveau de la Zone Est et de la Zone Sud-ouest, la consommation en période de soudure représente seulement 33% (soit le tiers) et 57% de la consommation en période hivernale respectivement (Valeurs respectives de 0,33 et 0,57 pour le Rapport C. Soudure/C. Hivernale).

Concernant la Zone Nord du pays, la consommation en période de soudure représente 74% de la consommation en période hivernale (Rapport C. Soudure/C. Hivernale = 0,74). On peut remarquer qu'au niveau de cette zone, la différence entre les deux périodes en termes de consommation des produits laitiers est moins forte par comparaison à la situation

enregistrée dans les deux zones Est et Sud-ouest. Cette situation est compréhensible quand on sait que la taille du cheptel est beaucoup plus importante dans ces deux dernières zones et qu'il n'y a pas de période hivernale au vrai sens du terme dans cette zone où la quantité de lait est généralement faible et le lait est plus disponible en période intermédiaire.

Tableau 23 : Consommation journalière par tête et par saison (en litres EL), selon la Wilaya, la Strate et le milieu

		Consommation par jour et par tête en période hivernale	Consommation par jour et par tête en période intermédiaire	Consommation par jour et par tête en période de soudure	Consommation journalière par tête de produits laitiers
Wilaya	Hodh Charghi	0,75	0,42	0,21	0,46
	Hodh Gharbi	0,60	0,34	0,28	0,40
	Assaba	0,41	0,19	0,11	0,23
	Gorgol	0,79	0,26	0,09	0,38
	Brakna	0,36	0,26	0,46	0,36
	Trarza	0,38	0,40	0,31	0,37
	Adrar	0,27	0,23	0,23	0,24
	Dakhlet Nouadhibou	0,39	0,36	0,36	0,37
	Tagant	0,42	0,27	0,21	0,30
	Guidimatha	0,35	0,16	0,08	0,20
	Tirs-Zemmour	0,35	0,30	0,31	0,32
	Inchiri	0,32	0,26	0,27	0,28
	Nouakchott	0,50	0,54	0,73	0,59
Milieu de résidence	Urbain	0,43	0,42	0,52	0,46
	Rural	0,57	0,33	0,25	0,38
Strate	Zone est	0,60	0,32	0,20	0,37
	Zone Sud-ouest	0,46	0,29	0,26	0,34
	Zone Nord du pays	0,34	0,27	0,25	0,29
	Les Grands Centres Urbains côtiers	0,49	0,52	0,69	0,57
	Ensemble	0,50	0,37	0,38	0,42

L'examen des données par Wilaya montre que la consommation en période de soudure est extrêmement faible au Gorgol où elle ne représente que 11,4% (un peu plus du dixième) de la consommation en période hivernale.

Les autres Wilayas qui enregistrent une faiblesse de la consommation en période de soudure sont le Guidimatha avec 22,9% de la consommation hivernale, l'Assaba avec 26,8%, Hodh Charghi avec 28,0% et Hodh Gharbi avec 46,7%. Les Wilayas agropastorales sont à l'évidence celles qui sont les plus affectées par la saisonnalité compte tenu de leur très forte dépendance du lait de leur cheptel.

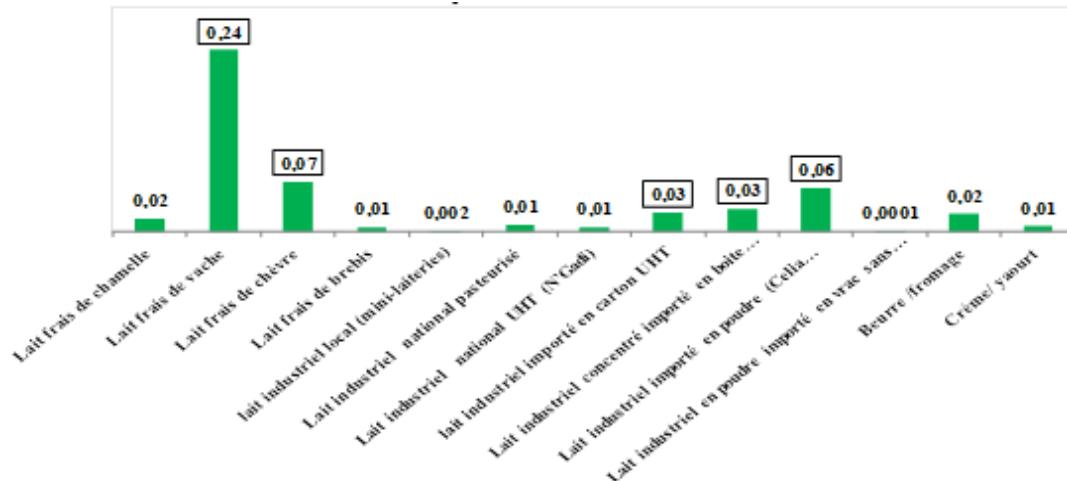
Tableau 24 : Consommation journalière par tête et par produit en période hivernale, selon Wilaya, Strate et milieu

	Consommation journalière par tête de Lait frais de chamele (cru ou caillé) en période hivernale	Consommation journalière par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé) en période hivernale	Consommation journalière par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé) en période hivernale	Consommation journalière par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé) en période hivernale	Consommation journalière par tête de lait industriel local (mini-laiteries) en période hivernale	Consommation journalière par tête de Lait industriel national pasteurisé en période hivernale	Consommation journalière par tête de Lait industriel UHT (N'Gadi) en période hivernale	Consommation journalière par tête de lait industriel importé en carton UHT en période hivernale	Consommation journalière par tête de Lait industriel importé en concentré en boîte (gloria, Nestlé...) en période hivernale	Consommation journalière par tête de Lait industriel importé en poudre en boîte (celia...) en période hivernale	Consommation journalière par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...) en période hivernale	Consommation journalière par tête de Beurre /fromage en période hivernale	Consommation journalière par tête de Crème/ yaourt en période hivernale	Consommation journalière par tête en période hivernale	
Wilaya	Hodh Charghi	0,06	0,51	0,16	0,02	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,75	
	Hodh Gharbi	0,01	0,41	0,13	0,03	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60	
	Assaba	0,03	0,21	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,04	0,00	0,00	0,00	0,41	
	Gorgol	0,00	0,57	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,06	0,00	0,00	0,00	0,79	
	Brakna	0,00	0,14	0,05	0,01	0,02	0,00	0,00	0,04	0,10	0,00	0,00	0,00	0,36	
	Trarza	0,03	0,20	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,06	0,00	0,00	0,00	0,38	
	Adrar	0,02	0,00	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,07	0,00	0,03	0,00	0,27	
	Dakhlet Nouadhibou	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,12	0,04	0,09	0,00	0,10	0,00	0,39
	Tagant	0,05	0,14	0,16	0,02	0,00	0,00	0,00	0,02	0,01	0,00	0,00	0,00	0,42	
	Guidimatha	0,00	0,23	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00	0,35	
	Tirs-Zemmour	0,01	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,05	0,08	0,00	0,10	0,00	0,35
Milieu	Inchiri	0,00	0,01	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,05	0,15	0,00	0,03	0,00	0,32
	Nouakchott	0,01	0,15	0,00	0,00	0,00	0,03	0,02	0,06	0,07	0,08	0,00	0,06	0,03	0,50
Strate	Urbain	0,01	0,12	0,02	0,00	0,00	0,02	0,01	0,05	0,06	0,09	0,00	0,05	0,02	0,43
	Rural	0,03	0,37	0,12	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,03	0,00	0,00	0,00	0,57
Strate	Zone est	0,03	0,39	0,13	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,02	0,00	0,00	0,00	0,60
	Zone Sud-ouest	0,01	0,27	0,07	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,02	0,07	0,00	0,00	0,00	0,46
	Zone Nord du pays	0,02	0,04	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,03	0,07	0,00	0,04	0,00	0,34
	Les Grands Centres Urbains côtiers	0,01	0,13	0,00	0,00	0,00	0,03	0,02	0,06	0,07	0,08	0,00	0,06	0,02	0,49
Ensemble		0,02	0,24	0,07	0,01	0,00	0,01	0,01	0,03	0,03	0,06	0,00	0,02	0,01	0,50

L'analyse comparative des données relatives à la période hivernale, détaillées par produits, indique que la consommation nationale journalière par tête est très importante pour le lait frais de vache (0,24 litre EL) comparé aux autres produits. Il est suivi d'un autre produit local, à savoir le lait frais de chèvre (0,07 litre EL) mais avec un écart gigantesque.

Après ces deux produits locaux qui occupent les premières positions, on note une consommation journalière par tête significative des produits importés comme le lait industriel importé en poudre (Celia) avec 0,06 litre EL, le lait industriel concentré importé en boîte (Gloria, Nestlé...) avec 0,03 litre EL et le lait industriel importé en carton UHT avec 0,03 litre EL.

Graphique 18 : Consommation journalière par tête et par produit (en litre EL) en période hivernale.



L'examen des données détaillées par produits, présentées dans les tableaux ci-dessous, relatives à la période intermédiaire et à la période de soudure permet de constater que la consommation de lait frais de vache décroît fortement par rapport à la période hivernale (0,24 litre EL) pour atteindre 0,10 litre EL en période intermédiaire et 0,08 en période de soudure.

Pour le lait frais de chèvre, la consommation passe de 0,07 litre EL en période d'hivernage à 0,04 litre EL en période intermédiaire et 0,02 en période de soudure.

Quant aux produits importés, la consommation du lait industriel importé en poudre (Celia) n'a pas enregistré de variations significatives par rapport à la période hivernale (0,06 litre EL) car elle se situe à 0,05 litre EL en période intermédiaire et 0,06 litre EL en période de soudure. Par contre, la consommation du lait industriel concentré importé en boîte (Gloria, Nestlé...) a connu une augmentation durant la période intermédiaire et la période de soudure avec respectivement 0,05 litre EL et 0,17 litre EL contre seulement 0,04 litre EL en période hivernale. Cette consommation a plus que quadruplé en période de soudure et compense en quelque sorte la demande de lait frais de Vache. Ce constat est particulièrement intéressant et doit amener les industriels et les décideurs à réfléchir sur des modes de satisfaction de la demande locale en période intermédiaire et de soudure par des politiques de substitution des importations appropriées.

Pour ce qui est du lait industriel importé en carton UHT, sa consommation a plus que doublé en période intermédiaire comparée à la période hivernale avec 0,08 litre EL contre 0,03 litre EL. Elle a chuté durant la période de soudure pour atteindre 0,02 litre EL.

Tableau 25 : Consommation journalière par tête et par produit en période intermédiaire, selon Wilaya, Strate et milieu

	Consommation journalière par tête de Lait frais de chameau (cru ou caillé) en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé) en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé) en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé) en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de lait industriel local (mini-laiteries) en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Lait industriel national pasteurisé en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Lait industriel national UHT (N'Gadi) en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de lait industriel importé en carton UHT en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé... en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Lait industriel importé en poudre (Celia... en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...) en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Beurre /fromage en période intermédiaire	Consommation journalière par tête de Crème/ yaourt en période intermédiaire	Consommation journalière par jour et par tête en période intermédiaire
Wilaya	Hodh Charghi	0,04	0,30	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42
	Hodh Gharbi	0,01	0,25	0,06	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,34
	Assaba	0,00	0,08	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,04	0,00	0,00	0,00	0,19
	Gorgol	0,00	0,15	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,07	0,00	0,00	0,00	0,26
	Brakna	0,00	0,09	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,10	0,00	0,00	0,00	0,26
	Trarza	0,02	0,12	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,06	0,00	0,00	0,00	0,40
	Adrar	0,01	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,06	0,00	0,03	0,00	0,23
	Dakhlet Nouadhibou	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,10	0,04	0,09	0,00	0,10	0,00
	Tagant	0,02	0,08	0,10	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,01	0,00	0,00	0,27
	Guidimatha	0,00	0,07	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,16
	Tirs-Zemmour	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,04	0,07	0,00	0,09	0,00
	Inchiri	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,04	0,14	0,00	0,02	0,00
	Nouakchott	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00	0,24	0,11	0,07	0,00	0,05	0,02
Milieu	Urbain	0,00	0,02	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,15	0,08	0,08	0,00	0,04	0,01
	Rural	0,02	0,18	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,03	0,00	0,00	0,33
Strate	Zone est	0,02	0,21	0,06	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,32
	Zone Sud-Ouest	0,01	0,11	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,07	0,00	0,00	0,29
	Zone Nord du pays	0,01	0,02	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,04	0,06	0,00	0,04	0,27
	Les Grands Centres Urbains côtiers	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00	0,22	0,11	0,07	0,00	0,05	0,02
	Ensemble	0,01	0,10	0,04	0,00	0,00	0,01	0,00	0,08	0,05	0,05	0,00	0,02	0,01

Tableau 26 : Consommation journalière par tête et par produit en période soudure, selon Wilaya, Strate et milieu

	Consommation journalière par tête de Lait frais de chameau (cru ou caillé) en période de soudure	Consommation journalière par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé) en période de soudure	Consommation journalière par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé) en période de soudure	Consommation journalière par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé) en période de soudure	Consommation journalière par tête de lait industriel local (minilaiteries) en période de soudure	Consommation journalière par tête de lait industriel national pasteurisé en période de soudure	Consommation journalière par tête de Lait industriel national UHT (N'Gadi) en période de soudure	Consommation journalière par tête de lait industriel importé en carton UHT en période de soudure	Consommation journalière par tête de Lait industriel importé en boîte (gloria, Nestlé...) en période de soudure	Consommation journalière par tête de Lait industriel concentré importé en poudre en période de soudure	Consommation journalière par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...) en période de soudure	Consommation journalière par tête de Beurre /fromage en période de soudure	Consommation journalière par tête de Crème/ yaourt en période de soudure	Consommation journalière par tête en période de soudure	
Wilaya	Hodh Charghi	0,02	0,13	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,21	
	Hodh Gharbi	0,00	0,22	0,04	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,28	
	Assaba	0,00	0,03	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,04	0,00	0,00	0,11	
	Gorgol	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,08	0,00	0,00	0,09	
	Brakna	0,00	0,30	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,10	0,00	0,00	0,46	
	Trarza	0,02	0,17	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,03	0,06	0,00	0,00	0,31	
	Adrar	0,01	0,00	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,03	0,07	0,00	0,03	0,00	0,23
	Dakhlet Nouadhibou	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,10	0,04	0,08	0,00	0,10	0,00	0,36
	Tagant	0,02	0,05	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,01	0,00	0,00	0,00	0,21
	Guidimatha	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,08
	Tirs-Zemmour	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,05	0,07	0,00	0,08	0,00	0,31
	Inchiri	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,05	0,16	0,00	0,02	0,00	0,27
	Nouakchott	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,03	0,52	0,08	0,00	0,04	0,02	0,73
Milieu	Urbain	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,03	0,32	0,08	0,00	0,03	0,01	0,52
	Rural	0,01	0,15	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,03	0,00	0,00	0,00	0,25
Strate	Zone est	0,01	0,12	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,01	0,00	0,00	0,00	0,20
	Zone Sud-Ouest	0,01	0,14	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,07	0,00	0,00	0,00	0,26
	Zone Nord du pays	0,01	0,01	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,04	0,07	0,00	0,03	0,00	0,25
	Les Grands Centres Urbains côtiers	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,04	0,47	0,08	0,00	0,04	0,02	0,69
	Ensemble	0,01	0,08	0,02	0,00	0,00	0,01	0,00	0,02	0,17	0,06	0,00	0,02	0,01	0,38

IV.6. Consommation des produits laitiers au niveau des grands centres urbains

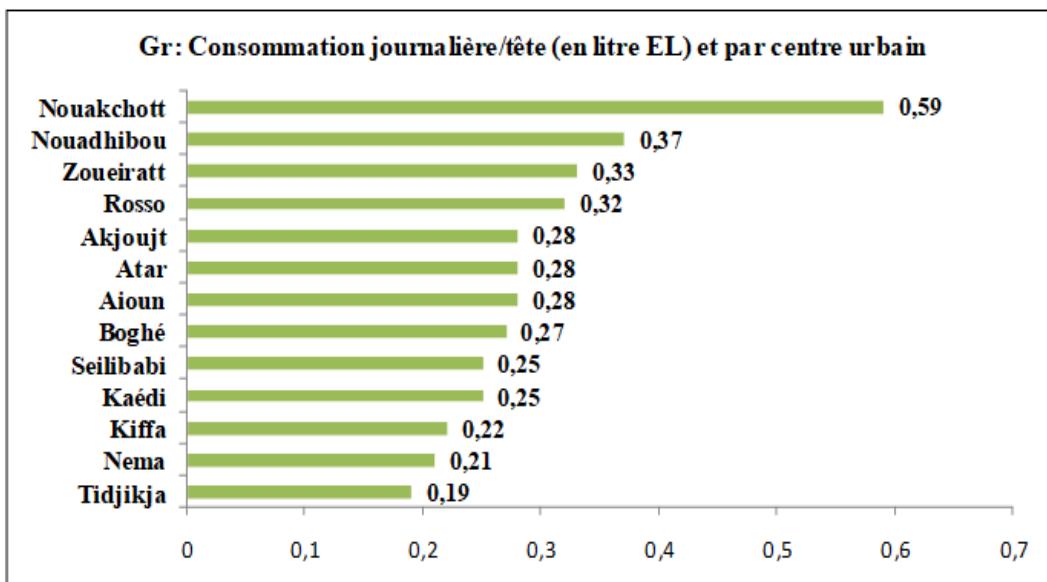
Les données relatives à la consommation journalière par tête au niveau des centres urbains donnent une valeur moyenne de 0,50 litre EL pour l'ensemble des 13 centres concernés, niveau excédant la moyenne nationale qui est de 0,42 litre EL.

Le classement par ordre d'importance de la consommation place Nouakchott en première position avec 0,59 litre EL. Tous les autres centres urbains connaissent un niveau de consommation par tête inférieure à la moyenne nationale.

Après Nouakchott, les centres de Nouadhibou, Zoueirat et Rosso suivent avec respectivement 0,37 litre EL, 0,33 litre EL et 0,32 litre EL.

Les centres qui enregistrent les niveaux de consommation les plus faibles sont Tidjikdja avec 0,19 litre EL, Nema avec 0,21 litre EL et Kiffa avec 0,22 litre EL.

Graphique 19 : Consommation journalière/tête (en litre EL) et par centre urbain



L'analyse de la consommation journalière par tête détaillée selon les produits et les centres urbains indiquent que le produit laitier qui occupe la première position quant à l'importance dans la consommation varie selon les centres. Dans ce cas, la situation se présente comme suit :

- ✓ Lait frais de vache (cru ou caillé) vient en première position au niveau de Nema, Aioun et Rosso ;
- ✓ Lait industriel importé en poudre (Celia...) : au niveau de Kiffa, Kaédi, Boghé, Atar, Sélibabi et Akjoujt ;
- ✓ Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...) : au niveau de Tidjikdja et Nouakchott ;
- ✓ Lait industriel importé en carton UHT : au niveau de Nouadhibou ;
- ✓ Beurre (local et importé) /fromage : au niveau de Zoueirat.

Cette situation reflète la grande importance qu'occupent les produits laitiers importés dans la consommation laitière au niveau des centres urbains, car au niveau de tous les centres concernés les produits importés occupent la première position hormis Nema, Aioun et Rosso au niveau desquels le lait de vache vient en première position.

Elle signifie aussi que les transformations socio-économiques et les changements d'habitudes alimentaires n'ont pas été accompagnés de politiques appropriées d'orientation et de satisfaction de la demande locale des produits laitiers au niveau des centres urbains en faveur de la production nationale.

Tableau 27. : Consommation journalière par tête et par produit au niveau des grands centres urbains

	Consommation journalière par tête de Lait frais de chameau (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé)	Consommation journalière par tête de lait industriel local (minilaiteries)	Consommation journalière par tête de Lait industriel national pasteurisé	Consommation journalière par tête de Lait industriel national UHT (N'Gadi)	Consommation journalière par tête de lait industriel importé en carton UHT	Consommation journalière par tête de Lait industriel importé en boîte (gloria, Nestlé...)	Consommation journalière par tête de Lait industriel importé en poudre (celia...)	Consommation journalière par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	Consommation journalière par tête de Beurre /fromage	Consommation journalière par tête de Crème/ yaourt	Consommation journalière par tête de produits laitiers
Nema	0,02	0,09	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,21
Aioun	0,01	0,16	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,03	0,01	0,00	0,01	0,00	0,28
Kiffa	0,00	0,05	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,05	0,08	0,00	0,00	0,00	0,22
Kaédi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,03	0,21	0,00	0,00	0,00	0,25
Boghé	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,16	0,00	0,00	0,00	0,27
Rosso	0,00	0,12	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,06	0,08	0,00	0,03	0,00	0,32
Atar	0,02	0,00	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,02	0,09	0,00	0,05	0,00	0,28
Nouadhibou	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,02	0,00	0,11	0,04	0,09	0,00	0,10	0,00	0,37
Tidjikdja	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,13	0,03	0,00	0,00	0,00	0,19
Sélibabi	0,00	0,03	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,02	0,18	0,00	0,00	0,00	0,25
Zoueirat	0,01	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,04	0,07	0,00	0,09	0,00	0,33
Akjoujt	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,05	0,15	0,00	0,02	0,00	0,28
Nouakchott	0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,03	0,01	0,11	0,23	0,08	0,00	0,05	0,02	0,59
Ensemble	0,00	0,05	0,01	0,00	0,00	0,03	0,01	0,09	0,18	0,08	0,00	0,05	0,02	0,50

Tableau 28: Consommation annuelle par tête et par produit au niveau des grands centres urbain

	Consommation annuelle par tête de Lait frais de chamelle (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de vache (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de Lait frais de brebis (cru ou caillé)	Consommation annuelle par tête de lait industriel local (mini-laiteries)	Consommation annuelle par tête de Lait industriel national pasteurisé	Consommation annuelle par tête de Lait industriel national UHT (N'Gadi)	Consommation annuelle par tête de lait industriel importé en carton	Consommation annuelle par tête de Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...)	Consommation annuelle par tête de Lait industriel importé en poudre (celia...)	Consommation annuelle par tête de Lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	Consommation annuelle par tête de Beurre /fromage	Consommation annuelle par tête de Crème/ yaourt	Consommation annuelle par tête de produits laitiers
Nema	8,79	31,79	12,51	0,00	0,00	0,00	0,42	0,00	19,05	2,65	0,00	0,00	0,00	75,19
Aioun	2,43	58,50	8,93	0,00	0,00	1,19	0,00	9,64	11,64	5,04	0,00	4,83	0,05	102,24
Kiffa	0,00	19,23	2,21	0,35	0,90	0,00	0,28	9,24	19,34	28,06	0,00	1,62	0,25	81,48
Kaédi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	2,74	11,97	75,63	0,00	0,00	0,54	90,92
Boghé	0,00	4,79	1,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31,62	58,74	0,00	0,14	0,00	97,12
Rosso	0,00	42,10	3,65	0,00	0,00	0,00	0,00	10,06	20,50	28,15	0,00	9,79	1,82	116,07
Atar	7,46	0,00	24,17	0,15	0,00	1,64	0,00	7,27	9,11	32,31	0,00	19,33	0,09	101,52
Nouadhibou	0,74	0,00	3,75	0,00	0,00	6,32	0,00	39,54	15,04	31,09	0,00	37,82	0,08	134,38
Tidjikdja	0,00	3,74	3,61	0,26	0,00	0,00	0,00	3,12	46,44	12,72	1,06	0,00	0,00	70,95
Sélibabi	0,00	12,67	2,28	0,00	0,00	0,00	0,00	2,05	7,21	66,24	0,00	0,00	0,00	90,46
Zoueirat	1,99	0,00	18,86	0,00	0,00	1,08	0,00	19,70	16,34	27,26	0,00	33,88	0,14	119,26
Akjoujt	0,27	0,64	9,00	0,00	0,00	0,37	0,00	11,61	17,12	55,11	0,26	8,75	0,25	103,38
Nouakchott	1,27	20,56	0,45	0,04	0,11	12,29	3,13	40,06	85,12	28,12	0,08	16,82	7,87	215,92
Ensemble	1,42	17,18	2,98	0,04	0,10	9,16	2,19	33,12	64,22	29,88	0,07	17,44	5,53	183,34

V. Disponibilité de lait

V.1. Disponibilité selon l'origine et le type de produits laitiers

La disponibilité de produits laitiers en Mauritanie est globalement fonction du type de produit, de la période, de la zone de résidence (pastorale, agropastorale, etc.). L'analyse des résultats de l'étude montre que :

- **Lait frais (cru et caillé), une disponibilité assurée par le cheptel possédé**

Plus de la moitié des ménages (56,7%) déclarent que le lait frais est disponible au niveau de leur quartier/village/campement, la disponibilité du lait frais dépend principalement du milieu de résidence. Cette disponibilité reste principalement assurée au niveau des localités rurales (84,4%) qu'urbaines (29,5%). Ce constat est aussi observé au niveau des strates dominées par le milieu rural (Zone est, sud-ouest et zone nord) avec une disponibilité de produits laitiers déclarée par plus de 70% des ménages. Par contre, moins de 10% des ménages des grands centres urbains déclarent que le lait frais est disponible. La disponibilité de lait frais reste principalement liée à la possession de bétail qui est majoritairement détenu par les ménages ruraux.

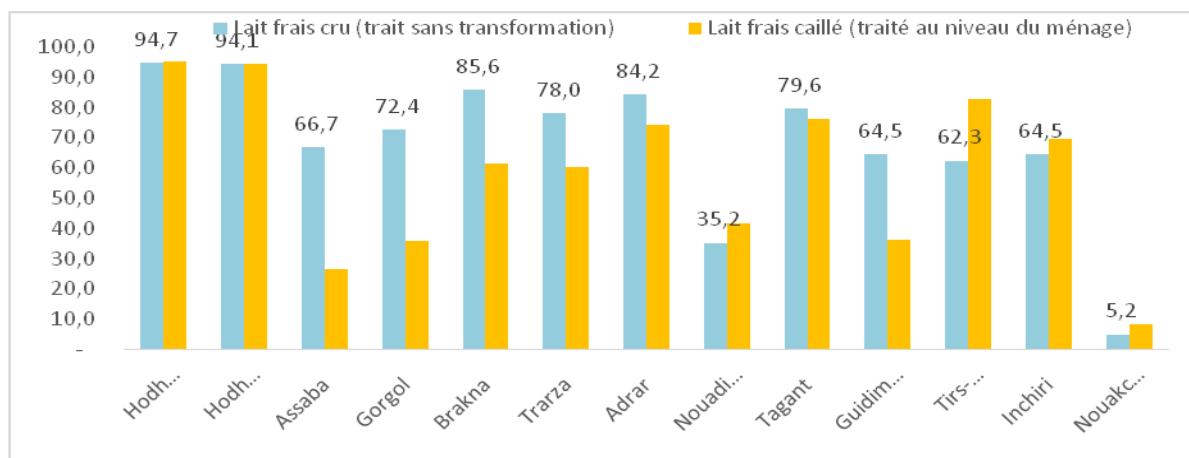
Tableau 29 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait frais au niveau de leurs quartiers, localités selon la strate et le milieu de résidence (en %)

		Lait frais cru (trait sans transformation)	Lait frais caillé (traité au niveau du ménage)
Strate	Zone est	85,7	73,2
	Zone Sud-ouest	76,6	50,7
	Zone Nord du pays	73,2	76,2
	Les Grands Centres Urbains côtiers	8,2	11,7
Milieu de résidence	Urbain	29,5	28,0
	Rural	84,4	66,1
Ensemble		56,7	46,9

L'analyse par wilaya montre une faible disponibilité du lait frais (cru ou caillé) au niveau de Nouakchott et très faible à Nouadhibou avec 35,2% et 5,2% des ménages qui déclarent que le lait frais cru est disponible dans leurs quartiers. Ce problème de disponibilité explique la faible consommation au niveau de Nouadhibou et le recours au substitut UHT.

Par contre, pour la majorité des ménages des autres wilayas, le lait frais cru ou caillé est disponible dans leurs localités.

Graphique 20 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait frais au niveau de leurs quartiers, localités selon la wilaya de résidence (en %).

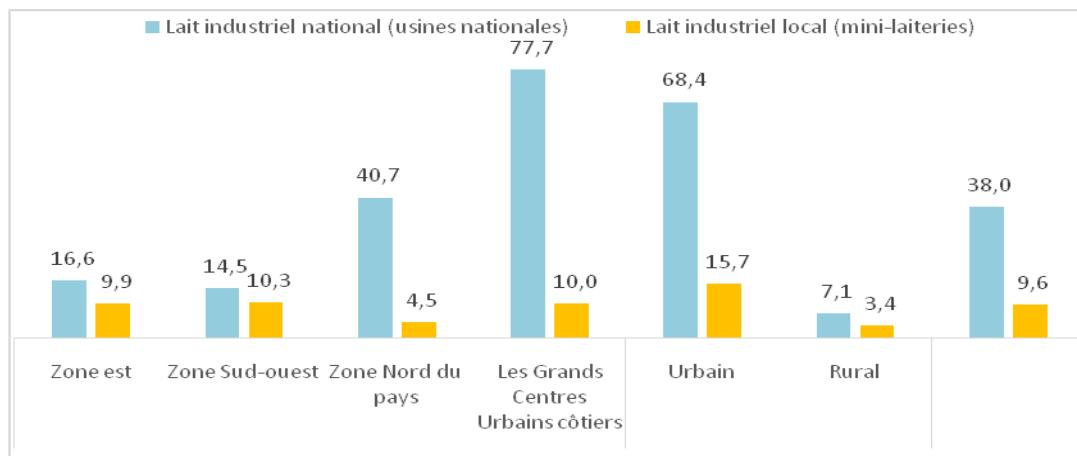


- **Lait industriel national (mini-laiteries et usines nationales), encore des efforts dans la disponibilité**

Le lait industriel produit localement à travers les entreprises industrielles et la mini-laiterie est peu disponible au niveau de la localité et quartiers. Au niveau national, 38% des ménages déclarent que le lait industriel produit par les entreprises industrielles nationales est disponible au niveau de leurs quartier/localité. Cette disponibilité a été déclarée par 9,6% des ménages concernant le lait industriel produit par la mini laiterie.

La disponibilité du lait industriel local est essentiellement assurée au niveau de milieu urbain (68.4%) que le rural (7,1%) et particulièrement dans les grands centres urbains (77.7%) (82% des ménages de Nouadhibou et 76.9% pour Nouakchott). Ce résultat s'explique principalement par les défis de conservation des produits laitiers industriels locaux et la contrainte du pouvoir d'Achat.

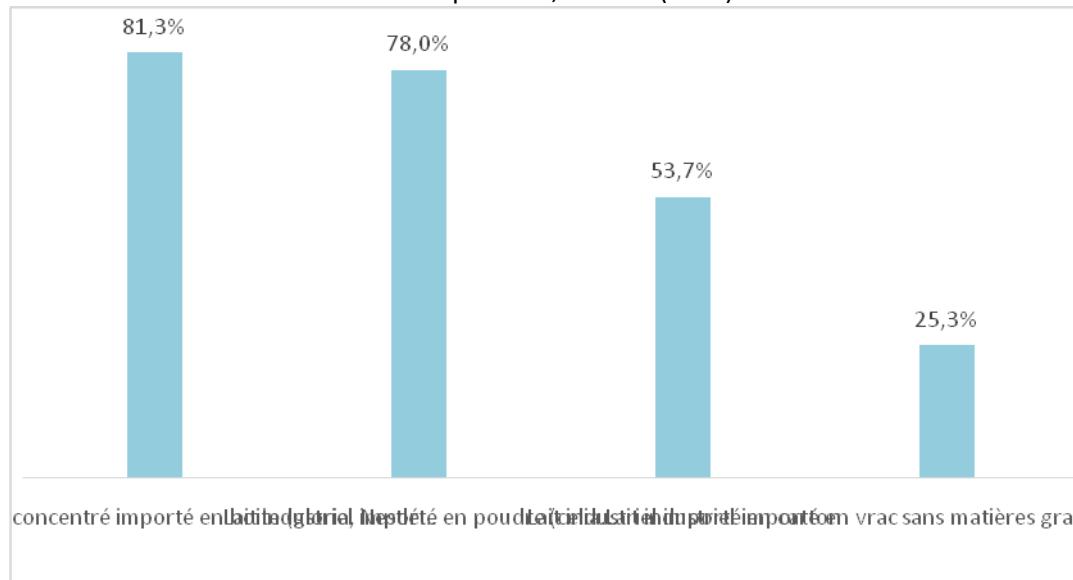
Graphique 21 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait industriel local au niveau de leurs quartiers, localités selon la strate et le milieu de résidence (en %).



Lait industriel importé, une disponibilité assurée à travers le lait concentré, le lait en poudre, le lait en carton.

Les produits laitiers importés sont caractérisés par leur diversité : lait frais industriel, lait concentré, lait en poudre, etc. Cependant, la disponibilité du lait concentré et du lait en poudre est davantage déclarée par les ménages, respectivement 78% et 81.3% des ménages. Le lait importé en carton est disponible selon 53,7% des ménages au niveau de leurs localités, quartiers.

Graphique 22 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait industriel importé au niveau de leurs quartiers, localité (en %)



L'analyse par milieu de résidence montre la disponibilité de produits laitiers industriels importés est plus assurée en milieu urbain : 96,7% des ménages urbain contre 65,6% des ruraux déclarent que le lait industriel concentré est disponible dans leurs quartiers, localité.

Suivant les strates, les résultats de l'étude montrent que la disponibilité des produits laitiers industriels importés est plus assurée pour les ménages des Grands Centres Urbains côtiers et de la Zone Nord du pays.

Tableau 30 : Proportion des ménages selon la disponibilité de lait frais au niveau de leurs quartiers, localités selon la strate et le milieu de résidence (en %)

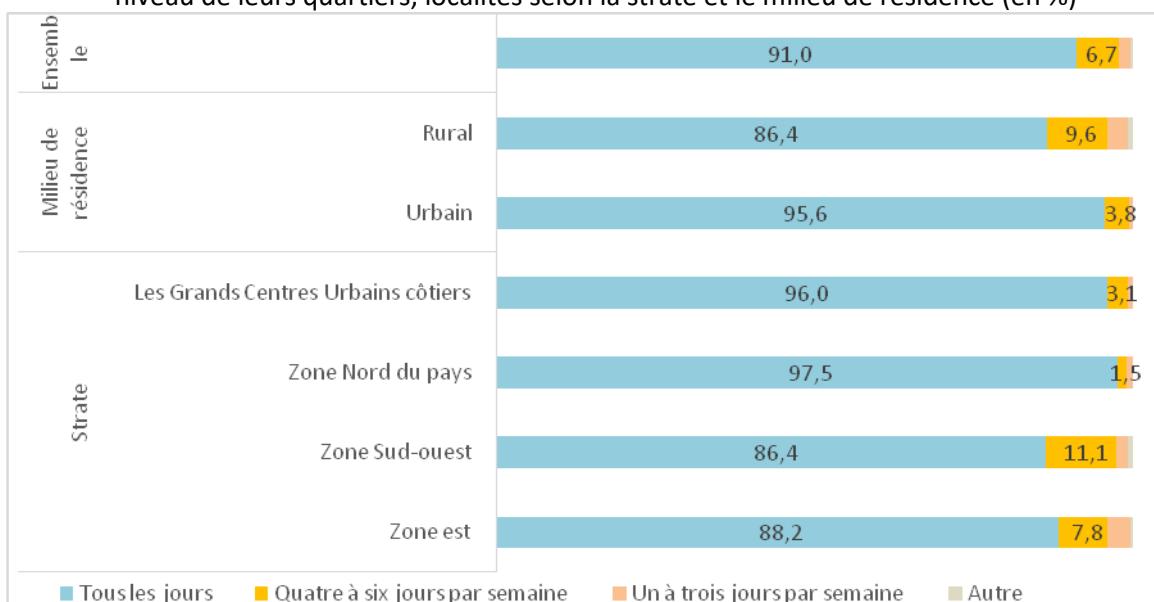
	Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...)	Lait industriel importé en poudre (celia...)	Lait industriel importé en carton	Lait industriel importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)
Wilaya				
Hodh Charghi	56,7	42,4	22,8	3,9
Hodh Gharbi	55,1	40,4	21,8	4,4
Assaba	90,4	80,5	53,9	43,6
Gorgol	68,5	68,1	21,6	11,9
Brakna	79,0	84,5	31,2	6,3
Trarza	75,6	81,6	29,1	3,6
Adrar	90,4	89,1	77,9	48,5
Dakhlet Nouadhibou	98,6	98,3	93,9	93,7

	Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...)	Lait industriel importé en poudre (celia...)	Lait industriel importé en carton	Lait industriel importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)
Tagant	62,9	62,5	31,0	11,8
Guidimatha	88,2	87,6	43,7	27,1
Tirs-Zemmour	95,7	94,0	91,3	80,6
Inchiri	96,9	93,4	89,0	66,0
Nouakchott	96,8	96,3	88,7	33,4
Strate				
Zone est	66,9	53,9	32,4	16,6
Zone Sud-ouest	77,1	80,3	30,5	10,4
Zone Nord du pays	85,7	84,1	71,1	50,6
Les Grands Centres Urbains côtiers	97,1	96,6	89,3	39,9
Milieu de résidence				
Urbain	96,7	96,5	87,1	44,0
Rural	65,6	59,3	19,8	6,3
Ensemble	81,3	78,0	53,7	25,3

V.2. Une disponibilité des produits laitiers quasi-quotidienne

Les produits laitiers sont disponibles tous les jours au niveau de leurs quartiers et localités selon 91% des ménages interviewés et pour 6,7% des ménages cette disponibilité est assurée entre 4 et 6 jours par semaine. Selon le milieu de résidence, les produits laitiers sont quotidiennement disponibles selon 95,6% des ménages urbains et 86,4% des ruraux. Cette tendance reste similaire en analysant la disponibilité des produits laitiers suivant la zone et la wilaya.

Graphique 23 : Proportion des ménages selon la fréquence de disponibilité des produits laitiers au niveau de leurs quartiers, localités selon la strate et le milieu de résidence (en %)

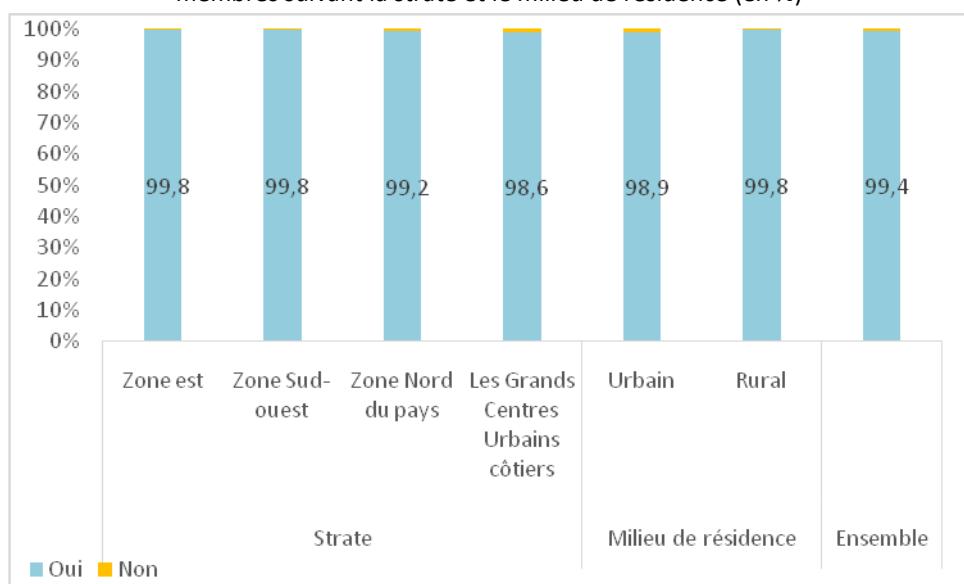


VI. Habitudes de consommation de produits laitiers

VI.1. Les produits laitiers consommés par tous les mauritaniens

Quasiment tous les ménages mauritaniens ainsi que leurs membres consomment des produits laitiers (99.4%). Quel que soit le milieu, la zone et la wilaya, les produits laitiers sont consommés par la quasi-totalité des membres des ménages. Seulement 0,6% des ménages ont au moins un membre qui ne consomme pas de produits laitiers.

Graphique 24 : Proportion des ménages selon la consommation ou non de produits laitiers par tous les membres suivant la strate et le milieu de résidence (en %)



VI.2. Les produits laitiers consommés à un rythme différencié selon le milieu

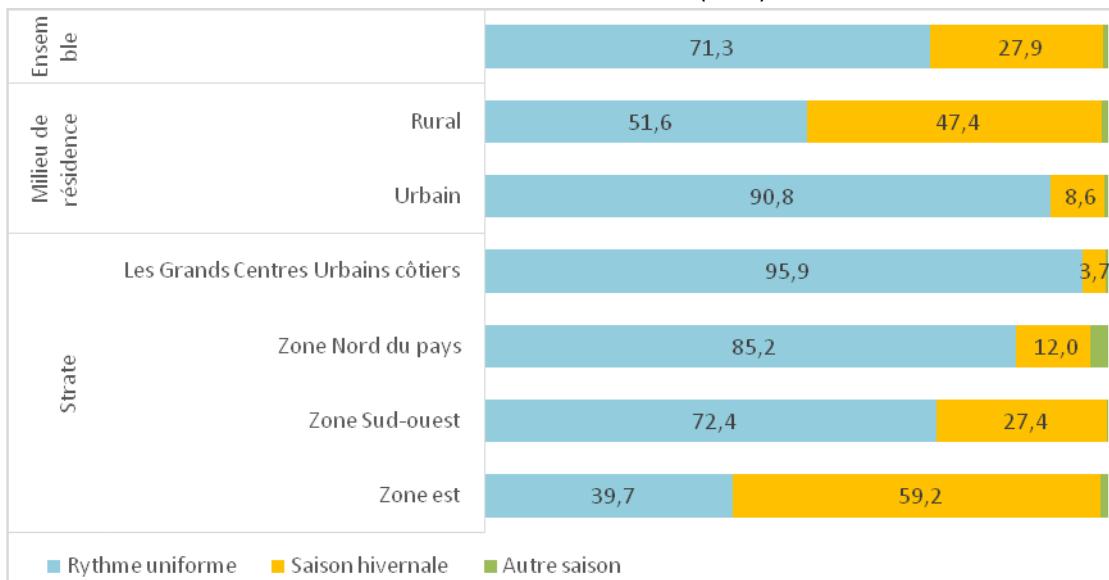
Les résultats de l'enquête révèlent que les produits laitiers sont consommés à un rythme uniforme sur l'année selon 71,3% des ménages. 27,7 % des ménages déclarent que la consommation de produits laitiers est plus élevée pendant la saison hivernale. L'analyse selon le milieu de résidence montre des habitudes de consommation de produits laitiers différentes : en milieu urbain, 90,8% consomment les produits laitiers avec un rythme uniforme et 8,6% en consomment davantage durant la saison hivernale. Cependant en milieu rural, la consommation de produits laitiers (principalement du lait frais) est plus élevée en période hivernale selon 47,4% des ménages et 51,6% des ménages déclarent que les produits laitiers sont consommés avec un rythme uniforme durant toute l'année.

Les ménages des grands centres urbains côtiers (95,9%), de la zone nord (85,2%) et la zone Sud-ouest (72,4%) consomment majoritairement les produits laitiers à un rythme uniforme durant toute l'année. Par contre, ceux de la zone Est, la consommation de produits laitiers est plus élevée durant l'hivernage (59,2%).

Hormis les wilayas de deux Hodhs, d'Assaba et du Tagant, les produits laitiers sont consommés à un rythme de consommation uniforme durant l'année pour plus de deux ménages sur trois. Par contre, la proportion des ménages qui consomment des produits

laitiers durant la période hivernale est de 73.8% au Hodh El Charghi et de 60.4% au Hodh El Gharbi.

Graphique 25 : Proportion des ménages selon la période de consommation de produits laitiers par suivant la strate et le milieu de résidence (en %)



Les ménages qui consomment davantage les produits laitiers durant la période hivernale le font principalement durant les mois d'août et septembre.

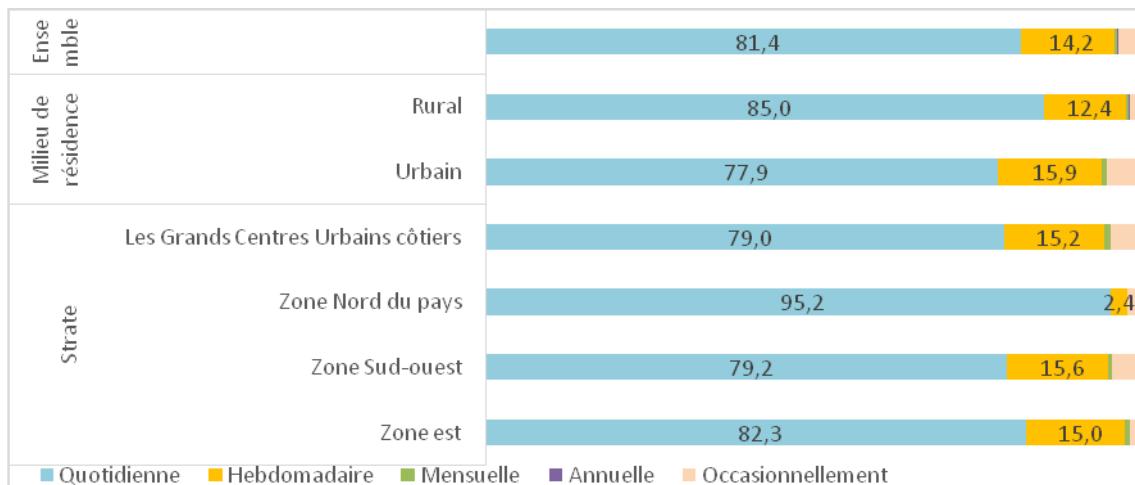
Graphique 26 : Proportion des ménages consommant les produits laitiers de manière saisonnière (en %)



VI.3. Les produits laitiers consommés quotidiennement

La majeure partie des ménages consomme quotidiennement des produits laitiers. En effet, 81,4% des ménages consomment des produits laitiers tous les jours au niveau national, 85% des ménages ruraux et 77,9% des urbains. Cette tendance est identique à celle observée par zone. Toutes les wilayas consomment majoritairement le lait quotidiennement avec des proportions qui varient entre 77,5% à Nouakchott et 98,4% au Hodh El Gharbi.

Graphique 27 : Proportion des ménages selon la fréquence de consommation de produits laitiers selon la strate et le milieu de résidence (en %)



VI.4. Type de lait habituellement consommé

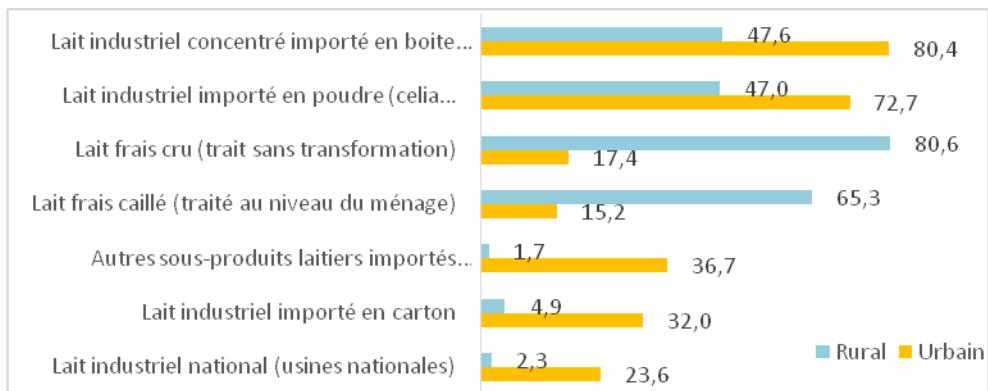
Au niveau national, les types de lait les plus consommés habituellement sont les laits à longue durée de conservation (Lait industriel concentré importé en boîte (gloria, Nestlé...)) et le Lait industriel importé en poudre (Célia...) et qui sont utilisés, entre autres, principalement dans les boissons traditionnelles (Zrig). En effet, ils sont consommés par plus de trois cinquièmes des ménages. Ils sont suivis par la consommation du lait cru et du lait caillé et de loin du lait importé en carton avec respectivement des proportions des ménages de 48.8%, 40% et 18.5%.

Graphique 28 : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers habituellement consommés (en %)



L'analyse suivant le milieu de résidence montre que les produits laitiers consommés sont plus diversifiés en milieu urbain. En effet, les ménages ruraux consomment habituellement du lait frais (80,6% du lait frais cru et 65,3% du lait frais caillé) et du lait industriel importé (lait concentré et lait en poudre) par environ 47% des ménages ruraux. Cependant, les ménages urbains ont l'habitude de consommer du lait importé : 80,4% du lait industriel concentré importé, 72,7% du lait importé en poudre.

Graphique 29 : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers habituellement consommés par milieu de résidence (en %)

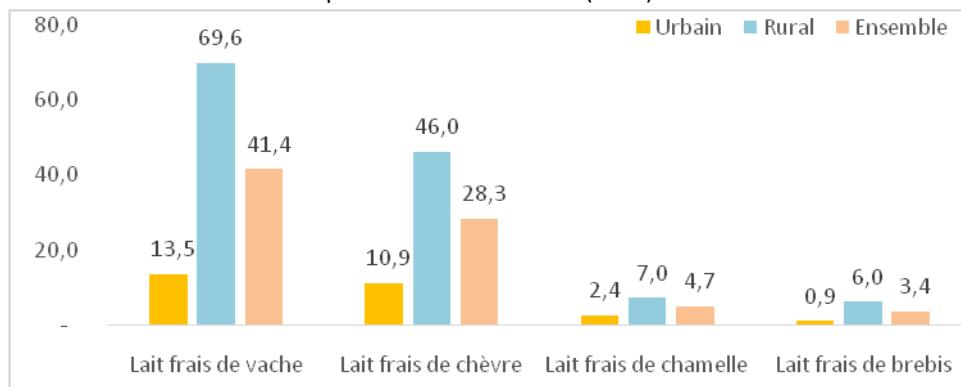


VI.5. Consommation par catégorie de lait

Près de la moitié des ménages déclare consommer habituellement du lait frais. Le lait frais le plus consommé est celui des vaches (41,4%) suivi du lait frais de chèvres (28,3%) au niveau national. La consommation de lait frais de vache comme de chèvre est plus importante en milieu rural : 69,6% et 46% des ménages ruraux consomment habituellement du lait frais de vache et de chevres, respectivement contre 13,5% et 10,9% des urbains.

Hormis les ménages des wilayas du Nord (Adrar, Nouadhibou, Tagant, Tiris et Inchiri) qui enregistrent les proportions de consommation du lait des chèvres les plus élevées, dans toutes les autres wilayas le lait de vache reste le lait le plus consommé habituellement.

Graphique 30 : Proportion des ménages selon les types de produits laitiers frais habituellement consommés par milieu de résidence (en %)



VII. Perceptions des ménages

VII.1. Préférences par origine de lait

L'analyse de la préférence pour le lait en fonction de son origine montre que 58,8% des ménages préfèrent le lait local, 27,4% sont indifférents par rapport à l'origine et 13,8% seulement ont tendance pour le lait importé.

Les ruraux préfèrent plutôt le lait local pour 87,3% d'entre eux contre 15,8% qui sont indifférents par rapport à l'origine, par contre un peu plus du quart des ménages urbains ont une préférence vis-à-vis du lait importé et les autres sont partagés entre le lait local et les indifférents avec des proportions respectives de 37.2% et 38.8%.

Dans les grands centres urbains côtiers 41.4% des habitants sont indifférents par rapport à l'origine du lait contre un peu moins d'un tiers qui préfère le lait importé. Dans le nord (zone nord) les indifférents représentent 42% des ménages par contre les 47% d'entre eux préfèrent le lait local. Dans les autres zones la majorité des ménages ont tendance à préférer le lait local (66.7% pour la zone sud-ouest et 87.8% pour la zone Est).

L'analyse des préférences par wilaya montre que le pourcentage des indifférents par rapport à l'origine du lait est relativement élevé dans 8 wilayas dépassant les 28.8% des ménages (varie entre 28.8% et 55.4%), bien que la préférence pour le lait local reste dominante dans 8 wilayas avec des proportions plus importantes (varie entre 56% et 98.9%).

Tableau 31 : Proportion des ménages selon leur préférence par rapport à l'origine des produits laitiers selon la wilaya, la strate et le milieu de résidence (en %)

		Lait local	Lait importé	Indifférent
Wilaya	Hodh Charghi	98,9	0,0	1,1
	Hodh Gharbi	94,3	0,4	5,4
	Assaba	67,9	3,2	28,9
	Gorgol	86,2	1,4	12,4
	Brakna	56,0	15,6	28,4
	Trarza	56,9	14,1	29,1
	Adrar	42,0	5,1	52,8
	Dakhlet Nouadhibou	19,8	37,6	42,7
	Tagant	77,5	9,7	12,7
	Guidimatha	75,5	0,5	24,0
	Tirs-Zemmour	29,7	14,9	55,4
	Inchiri	44,1	7,0	48,9
Milieu de résidence	Urbain	37,2	24,0	38,8
	Rural	80,7	3,4	15,8
Strate	Zone est	87,8	1,1	11,1
	Zone Sud-ouest	66,7	9,2	24,1
	Zone Nord du pays	47,7	9,6	42,7
	Les Grands Centres Urbains côtiers	28,1	30,6	41,4
	Ensemble	58,8	13,8	27,4

L'analyse montre que les entreprises nationales se doivent de faire des efforts supplémentaires sur le Marketing et la diversification de l'offre au niveau des centres urbains de Nouadhibou et Nouakchott où les perceptions jouent encore sur le choix du produit consommé en défaveur du produit local.

VII.2. Préférences par catégorie de lait

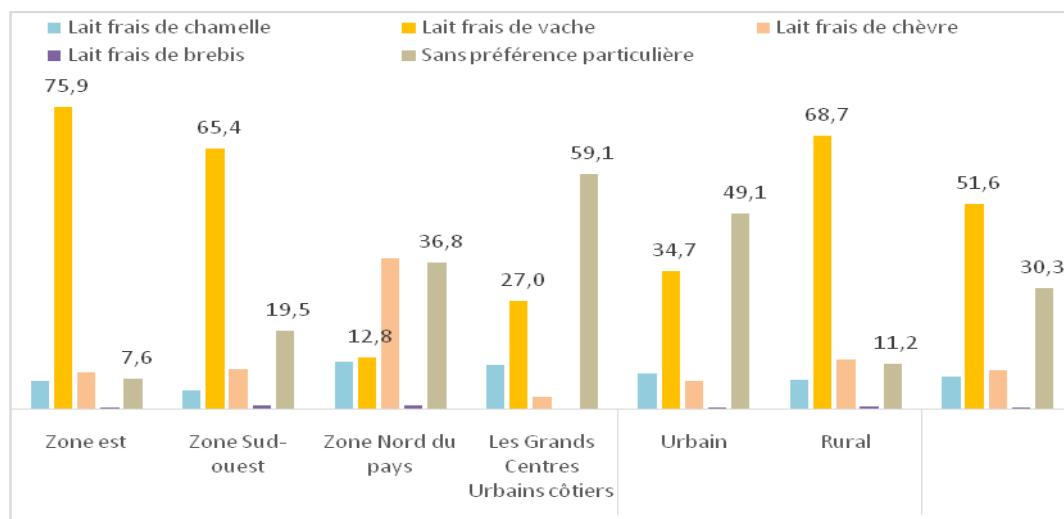
Au niveau national 51,6% des ménages préfèrent le lait de vache et 30.6% sont sans préférence particulière. 68,7% des ruraux classent le lait des vaches au sommet de leurs préférences et 12,5% pour le lait des chèvres et 11,2% sont indifférents. Les urbains sont à 49.1% sans préférence particulière et 34,5% préfèrent le lait de vache.

Selon les zones, 59.1% des grands centres urbains côtiers sont sans préférences particulières, 27% classent le lait de vache au sommet de leurs consommations de lait et 11% préfèrent le lait de chameau. 36.8% des ménages de la zone nord du pays sont sans préférence particulière et 37.9% préfèrent le lait des chèvres. Les ménages des autres zones préfèrent le lait de vaches.

L'analyse des préférences par catégorie de lait révèle les constats suivants :

- La proportion de sans préférence particulière est relativement élevée variant entre 20 et 70% dans 8 wilayas.
- Les préférences pour le lait des vaches sont très marquées dans les wilayas de l'est et du sud et pour le lait des chèvres pour les wilayas du nord.

Graphique 31 : Proportion des ménages selon leur préférence par rapport au type de produits laitiers frais selon la strate et le milieu de résidence (en %)

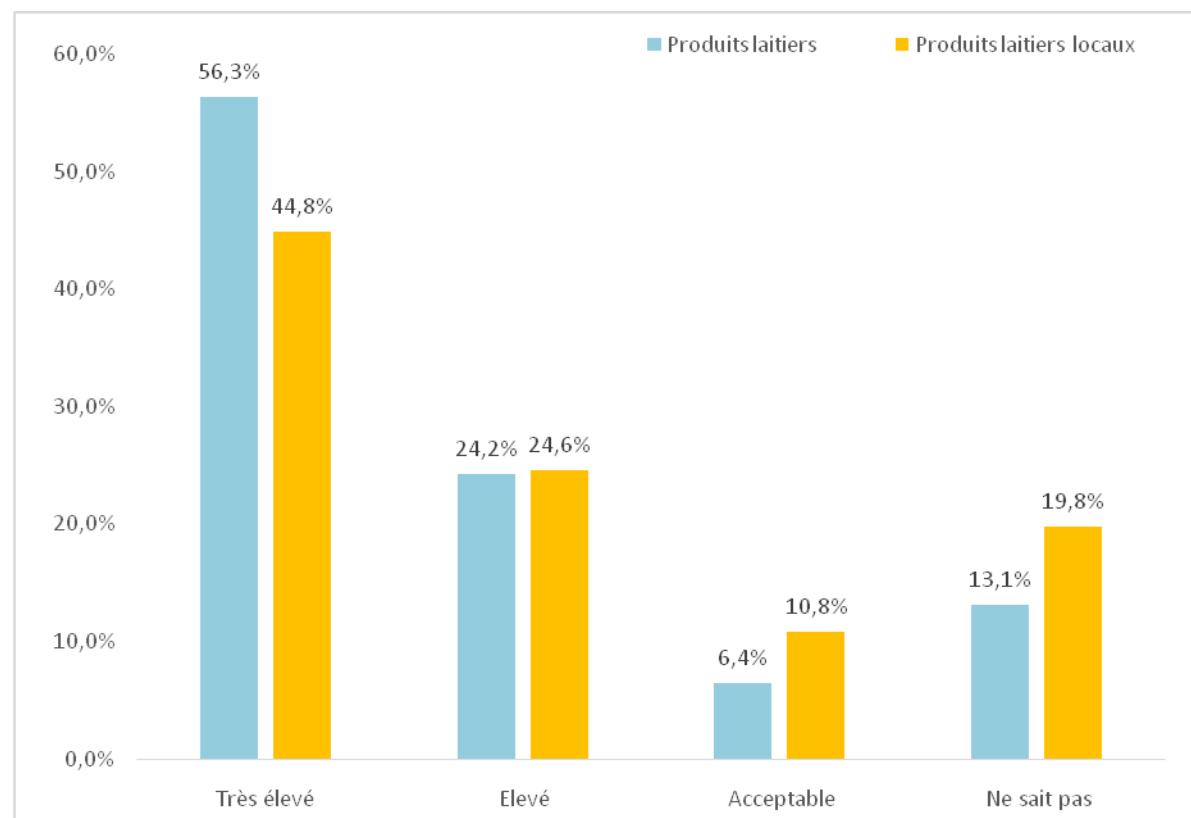


VII.3. Perception des prix des produits laitiers

Les prix des produits laitiers sont jugés chers (très élevés et élevés) par 80,5% des ménages contre 13,1% qui n'ont pas de jugement. Pour les ruraux 73,7% d'entre eux pensent que le lait est cher et 18,3% ne savent pas. Les ménages urbains pensent que le lait est cher pour 77,2% d'entre eux. Le lait est cher au vu de tous les ménages des zones du pays. La proportion des ménages qui jugent que le lait est cher varie entre 72,6% et 89%. C'est aussi le sentiment de tous les ménages selon les wilayas.

L'analyse de la perception du niveau des prix des produits laitiers locaux montre que 44,8% des ménages pensent que les prix sont très élevés, 24,2% pensent que ces prix sont élevés et 19,8% ne savent pas le prix. Les perceptions sont semblables dans toutes les zones, sauf pour les ménages de la zone Est. Les ménages de cette zone pensent que le lait est cher pour 50% environ d'entre eux (un quart pense que le prix est très élevé et un quart pense qu'il est élevé) et 34,7% ne savent le prix.

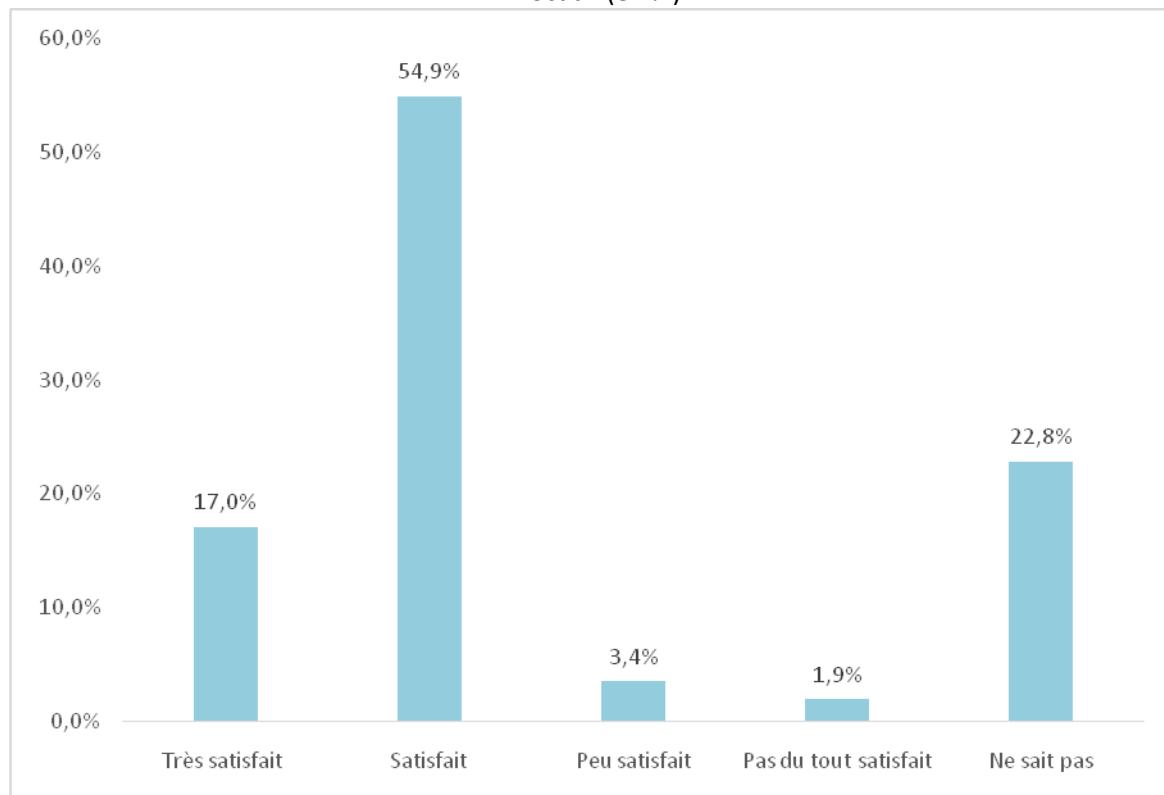
Graphique 32 : Perception des ménages du niveau des prix des produits laitiers locaux et importés (en %)



VII.4. Hygiène et qualité des produits

L'analyse du degré de satisfaction des conditions d'hygiène et de qualité des produits laitiers locaux montre que les ménages sont majoritairement (75.4%) satisfaits (très satisfaits, satisfaits et peu satisfaits) de ces conditions au niveau national, 22.8% ont répondu qu'ils ne savent pas les conditions et 1.9% ne sont pas du tout satisfaits. Cette tendance est la même quel que soit le milieu, la zone et la wilaya.

Graphique 33 : Perception des ménages de l'hygiène et de la qualité des prix des produits laitiers locaux (en %)



VII.5. Evolution des habitudes de consommation en faveur du lait

Au niveau national, 36% des ménages pensent que leurs habitudes alimentaires ont beaucoup évolué en faveur de la consommation des produits laitiers, 33.2% pensent qu'elles ont évolué mais pas suffisamment, 25.5% ne savent pas et 5.3% pensent qu'elles sont restées les mêmes.

Indépendamment du milieu, plus du tiers des ménages pensent que ses habitudes alimentaires ont beaucoup évolué en faveur de la consommation des produits laitiers. Dans le milieu rural les ménages qui pensent que leurs habitudes n'ont pas évolué suffisamment représentent 39,4% et 5.9% pensent qu'elles sont inchangées bien que 27.1% des ménages du milieu urbain pensent que leurs habitudes alimentaires en faveur des produits laitiers locaux n'ont pas changé suffisamment et 4.8% sont restées sans changement.

Par zone, plus de 66% des ménages pensent que ses habitudes alimentaires ont évolué (beaucoup et pas suffisamment) en faveur de la consommation des produits laitiers. La même proportion dépasse les 62% pour toutes les wilayas.

Tableau 32 : Perception des ménages des habitudes alimentaires en faveur de la consommation des produits laitiers selon la wilaya, strate et milieu de résidence (en %)

		Oui, beaucoup	Oui, mais pas suffisamment	Non	Ne sait pas
Wilaya	Hodh Charghi	19,2	53,0	16,6	11,2
	Hodh Gharbi	30,3	50,9	8,0	10,7
	Assaba	48,9	24,2	0,8	26,0
	Gorgol	53,9	12,2	1,5	32,4
	Brakna	30,7	44,3	1,3	23,7
	Trarza	28,6	44,6	0,6	26,3
	Adrar	52,4	27,1	5,3	15,2
	Dakhlet Nouadhibou	43,4	14,5	1,8	40,3
	Tagant	31,3	36,2	13,9	18,5
	Guidimatha	49,0	14,0	2,9	34,2
	Tirs-Zemmour	49,3	20,7	0,4	29,6
	Inchiri	59,6	20,6	4,0	15,8
	Nouakchott	33,5	28,4	5,6	32,4
Milieu de résidence	Urbain	37,7	27,1	4,8	30,4
	Rural	34,2	39,4	5,9	20,5
Strate	Zone est	31,8	43,3	9,2	15,7
	Zone Sud-ouest	38,7	31,6	1,4	28,3
	Zone Nord du pays	47,0	26,3	5,8	20,9
	Les Grands Centres Urbains côtiers	34,6	27,0	5,2	33,2
	Total	36,0	33,2	5,3	25,5

VIII. Sécurité alimentaire des ménages

La sécurité alimentaire des ménages fait référence à une situation dans laquelle tous les membres d'un ménage, à tout moment, consomment de la nourriture saine et nutritive en quantité suffisante pour avoir une croissance et un développement normaux et pour mener une vie saine et active (FAO). Ainsi, un ménage est en situation d'insécurité alimentaire s'il n'est pas capable de se procurer suffisamment de nourriture, ou si ses membres sont incapables de manger des aliments sains ou nutritifs en quantités suffisantes en raison de leurs ressources limitées.

Dans le cadre de cette étude, le degré d'insécurité alimentaire des ménages a été calculé sur la base de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES), élaborée par la FAO. L'analyse des différentes expériences rapportées par les ménages et qui reflète leurs conditions d'insécurité alimentaire permet de mesurer la sévérité de la situation à laquelle ces ménages ont été confrontés durant les 12 mois précédents l'enquête. Cette analyse est basée sur la classification des ménages suivant une échelle d'insécurité alimentaire par application de la méthode Rash aux réponses apportées au module FIES

Le module d'enquête fondé sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) est composé de huit questions aux réponses dichotomiques oui/non. Mises ensemble, les variables du FIES composent une échelle statistique conçue pour couvrir une certaine fourchette de gravité de l'insécurité alimentaire et devraient être analysées en tant qu'échelle et non en tant que variables séparées.

L'analyse des résultats de chaque dimension de l'indicateur FIES montre qu'au cours des 12 derniers mois, par manque d'argent ou d'autres ressources :

- ⇒ L'inquiétude de ne pas avoir suffisamment de nourriture a été l'expérience la plus partagée par les ménages avec 44,5% des ménages enquêtés. Selon le milieu de résidence, 47,3% et 41,6% des ménages urbains et ruraux, respectivement, déclarent avoir été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture;
- ⇒ 27,6% des ménages enquêtés déclarent avoir été incapables de consommer une nourriture saine et nutritive et 24,3% des ménages enquêtés déclarent avoir consommé une nourriture peu diversifiée par manque d'argent et d'autre ressource ;
- ⇒ 33,8% des ménages enquêtés ont mangé moins que ce qu'ils pensaient être suffisant ;
- ⇒ 25,7% des ménages enquêtés déclarent avoir vécu l'expérience d'avoir eu faim mais n'avaient pas mangé par manque d'argent ou d'autres ressources ;
- ⇒ 8% des ménages enquêtés ont passé toute une journée sans manger. Cette situation d'insécurité alimentaire est d'avantage vécue par les ménages ruraux (9,3% des

ménages ruraux contre 6,8% des urbains) et ceux résidant dans les Zone Sud-ouest (14%) et Zone Nord (12,9%).

Tableau 33 : Proportion des ménages selon les différentes expériences vécues au cours des 12 derniers mois, selon la strate et milieu de résidence (en %)

	Strate				Milieu de résidence		
	Zone est	Zone Sud-ouest	Zone Nord du pays	Les Grands Centres Urbains côtiers	Urbain	Rural	Total
Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources ?	29,4	62,8	36,0	44,4	47,3	41,6	44,5
Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage n'avez pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources ?	11,8	31,8	27,8	38,2	33,0	22,0	27,6
Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage avez mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources ?	13,1	23,7	29,9	33,6	29,9	18,5	24,3
Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage avez dû sauter un repas parce que vous n'aviez pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	27,4	41,7	12,6	25,5	27,4	32,0	29,7
Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage avez mangé moins que ce que vous pensiez que vous auriez dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?	29,1	48,2	23,7	28,1	32,4	35,3	33,8
Au cours des 12 derniers mois, votre ménage n'avait plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ?	22,3	41,0	11,5	19,3	23,4	28,3	25,8
Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez eu faim mais vous n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	17,9	43,6	19,2	18,6	23,9	27,5	25,7
Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources ?	5,3	14,0	12,9	4,1	6,8	9,3	8,0

L'indicateur FIES est établi par le biais de techniques statistiques fondées sur le modèle de mesure de Rasch permettant de valider les informations obtenues dans le cadre d'une enquête aux fins de cohérence interne, et de les convertir en une mesure quantitative sur une échelle de gravité (de faible à éléver). Selon leurs réponses aux différentes questions

au module d'enquête FIES, les ménages interrogés se voient associer une probabilité d'appartenir à l'une des trois classes suivantes : (i) ménages en situation de sécurité alimentaire ou d'insécurité alimentaire marginale ; (ii) ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ; et (iii) ménages en situation d'insécurité alimentaire grave ou sévère.

- ⇒ Les ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ne sont pas certaines de pouvoir se procurer à manger et ont été contraints, à certains moments de l'année, de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments qu'elles consommaient en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources. Cette classe renvoie donc à un défaut de régularité dans l'accès à la nourriture, qui diminue la qualité de l'alimentation, perturbe les habitudes alimentaires normales et peut avoir des conséquences préjudiciables sur la nutrition, la santé et le bien-être.
- ⇒ Les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave/sévère ont probablement épuisé leurs réserves alimentaires, ont connu la faim et, au degré le plus avancé, sont restés plusieurs jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en grand danger. La figure ci-après illustre la signification de la sécurité alimentaire, de l'insécurité alimentaire modérée et de l'insécurité alimentaire grave.

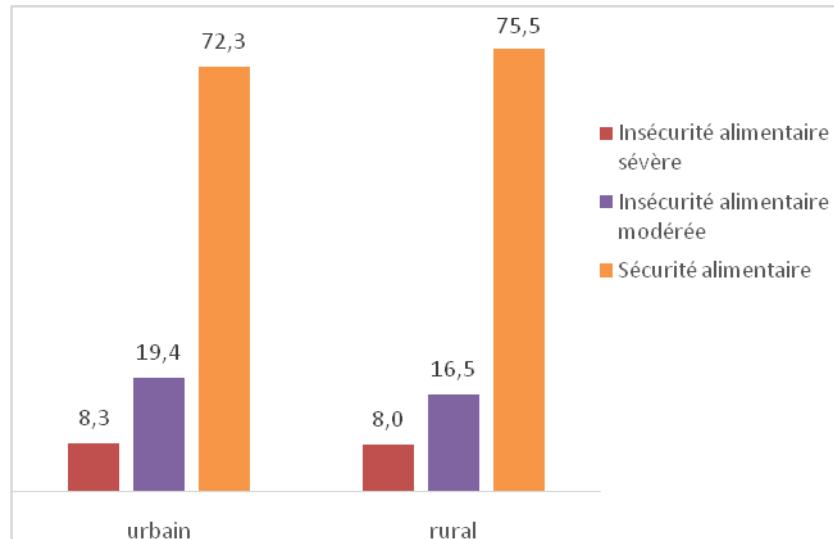
Les résultats de l'application de cette méthode sur les données de l'enquête consommation des produits laitiers en Mauritanie montrent qu'environ un ménage sur quatre (26,1%) est dans une situation d'insécurité alimentaire : 8,1% des ménages en insécurité alimentaire grave/sévère et 18% des ménages en insécurité alimentaire modérée. 73,9% des ménages sont en sécurité alimentaire.

Graphique 34 : Prévalence de l'insécurité alimentaire, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES)(en %)



L'analyse suivant le milieu de résidence montre que les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave/sévère qui ont atteint les degrés les plus avancés sur l'échelle d'insécurité alimentaire représentent environ 8% des ménages ruraux et urbains.

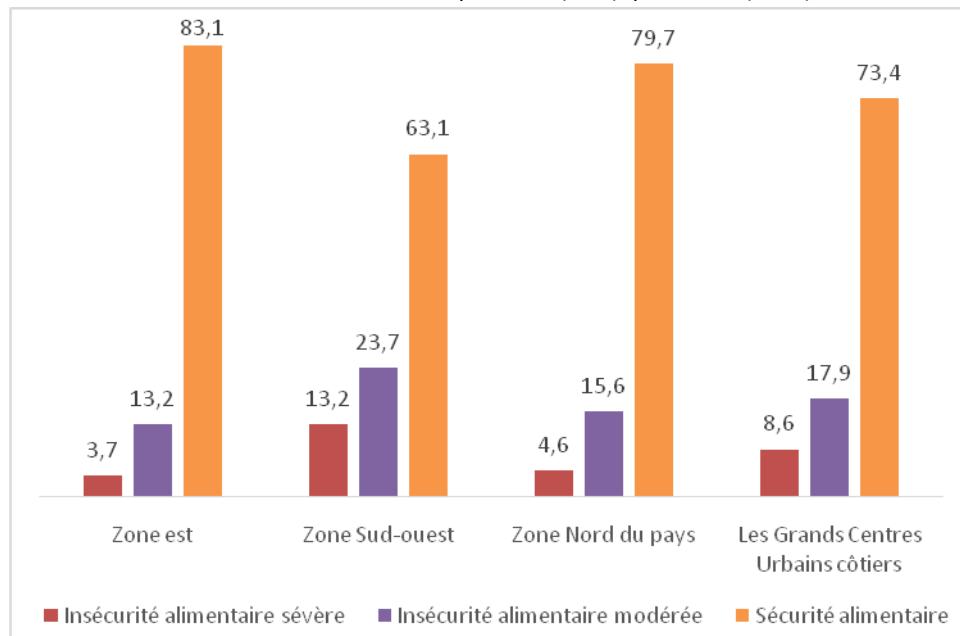
Graphique 35 : Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES), par milieu de résidence (en %)



Suivant la strate, les taux d'insécurité alimentaire sont plus élevés dans les Zone Sud-ouest (36,9%), les Grands Centres Urbains côtiers (26,6%), zone Nord du pays (20,3%) et Zone est(16,9%).

Le niveau d'insécurité alimentaire grave est plus élevé dans les strates zone sud-ouest (13,2%) et Grands centres urbains (8.6%) que dans les strates zone nord et Zone Est (respectivement 4.6% et 3.7%).

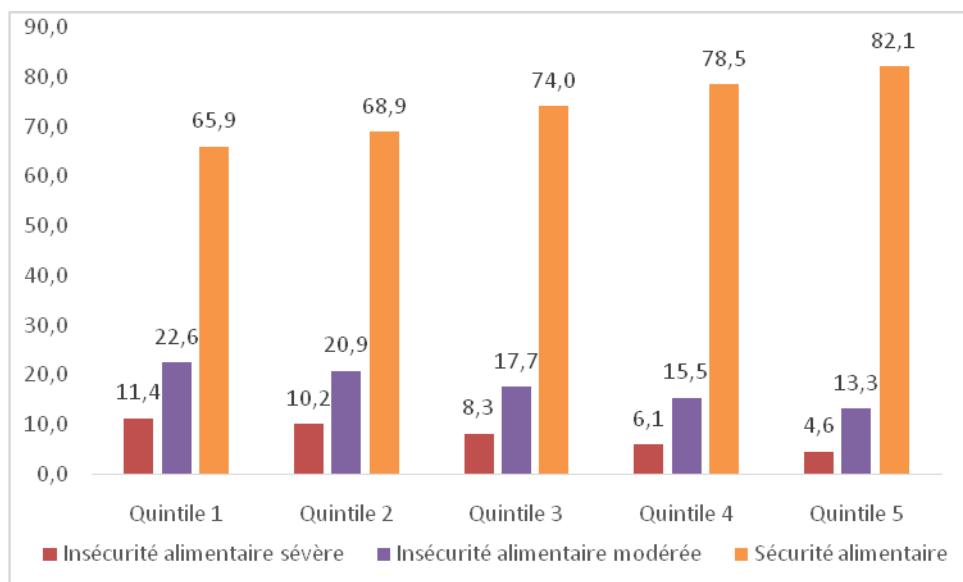
Graphique 36 : Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES), par strate (en %)



Ces différents résultats sur le niveau d'insécurité alimentaire reflètent les difficultés rencontrées par les ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires. L'analyse de la prévalence de l'insécurité alimentaire, basé sur le FIES, dénote des défis non négligeables en termes d'accès aux ménages à la nourriture.

La consommation de produits laitiers améliore la sécurité alimentaire des ménages. En effet, les différents indicateurs de mesure de la sécurité alimentaire, notamment le Score de Consommation Alimentaire (SCA), attribue une pondération élevée à la consommation de produits laitiers. L'analyse de l'insécurité alimentaire basé sur le FIES selon le niveau de consommation de produits laitiers indique que les taux d'insécurité alimentaire grave et modérée les plus élevés sont observés au niveau des ménages qui consomment moins de produits laitiers. Environ un ménage sur trois (34,1%) de niveau de consommation de produits laitiers les plus faibles (1^{er} quintile) est en insécurité alimentaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave et modérée est 31,1% pour les ménages du deuxième quintile. L'insécurité alimentaire est moins élevée au sein des ménages qui ont des niveaux de consommation de produits laitiers les plus élevés (17,9% des ménages du dernier quintile de consommation de produits laitiers).

Graphique 37 : Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère, selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES), par quintile de consommation de produits laitiers (en %)



Conclusions et recommandations

Les données issues de la présente enquête sur la consommation des produits laitiers sont d'une grande utilité car elles viennent combler un manque de statistiques et d'informations fiables sur la filière Lait à un moment crucial où le Gouvernement accorde une attention particulière au secteur de l'élevage en lui réservant un département ministériel spécifique.

Les résultats de l'enquête donnent une consommation journalière par tête des produits laitiers en Mauritanie atteignant 0,42 litre EL. Dans ce cas, la consommation nationale annuelle par tête des produits laitiers atteint 153,1 litres EL, dépassant largement la norme nutritionnelle internationale recommandée par l'OMS (90 Litres/habitant/an). Cette valeur est aussi supérieure à la moyenne mondiale qui était de 113 kg en équivalent lait par habitant pour l'année 2017 selon la Fédération Internationale du lait. Elle est plus que le triple de la moyenne de l'Afrique estimée à 45 litres de lait par habitant et par an.

La consommation moyenne des produits laitiers par tête et par jour est plus importante en milieu urbain où elle atteint 0,45 litre EL contre 0,38 litre EL en milieu rural. Mais cette configuration est surtout le résultat du Poids de la Ville de Nouakcett. Dans les zones agropastorales l'enquête a relevé que la consommation est beaucoup plus importante en milieu rural, en particulier au niveau des deux Hodhs.

Selon les strates, il ressort des résultats de l'enquête que la strate « Grands centres urbains côtiers » c'est-à-dire Nouakchott et Nouadhibou, occupe la première position avec une consommation moyenne des produits laitiers par tête et par jour de 0,57 litre EL. Elle est suivie de la strate « Zone est » avec 0,37 litre EL.

L'analyse de la structure de la consommation des produits laitiers indique que le lait frais de vache (cru ou caillé) est le plus consommé, représentant 33,7% de la consommation totale (un peu plus du tiers). Il est suivi du lait industriel concentré importé en boîte (Gloria, Nestlé...) avec une proportion de 19,8% (soit près du cinquième) et le lait industriel importé en poudre (Célia) avec 13,5%. La part cumulée de ces trois catégories de produits laitiers se situe à 67%, soit un peu plus des deux tiers de la consommation totale.

L'examen des données selon l'origine du lait (local, importé) indique que la consommation journalière par tête qui est de 0,42 litre EL se décompose en 0,21 litre EL pour le lait local, 0,18 litre EL pour le lait importé et 0,03 litre EL pour beurre fromage, crème/ yaourt (origines confondues, mais notamment importés). Ces données montrent que la consommation nationale en lait local excède celle en lait importé. En effet, le lait local représente 53,8% de la consommation nationale du lait (abstraction faite du beurre, fromage, crème et yaourt) contre 46,2% pour le lait importé. Il y a lieu de tenir compte cependant du fait que pour le lait local industriel, il est à forte dose de poudre importée.

En somme, tenant compte de l'importance numérique du cheptel et de la part en progression des produits laitiers importés dans la consommation, il peut être considéré que les politiques publiques ont été inefficaces et inadaptées par rapport à l'amélioration de la productivité laitière du bétail et à la valorisation industrielle du lait local.

En outre, l'enquête a montré que le niveau de consommation nationale des produits laitiers est affecté par les variations saisonnières. On constate que la valeur de cette

consommation par jour et par tête varie de 0,50 litre EL en période hivernale à 0,37 litre EL en période intermédiaire et 0,38 litre EL en période de soudure. Dans ce cas, le niveau en période de soudure (quasi-égal au niveau en période intermédiaire) est beaucoup plus faible que celui enregistré en période d'hivernage. Cette situation est liée au fait qu'en saison d'hivernage la production nationale de lait est plus importante grâce aux conditions généralement favorables des pâturages ainsi qu'aux retours des pasteurs des transhumances.

L'analyse de la consommation au niveau des grands centres urbains (au nombre de 13) permet de constater que Nouakchott occupe la première position avec 0,59 litre EL par jour et par tête. Il est suivi des centres de Nouadhibou, Zoueiratt et Rosso avec respectivement 0,37 litre EL, 0,33 litre EL et 0,32 litre EL.

Au plan des habitudes de Consommation, quasiment tous les ménages mauritaniens ainsi que leurs membres consomment des produits laitiers (99.4%). Quel que soit le milieu, la zone et la wilaya, les produits laitiers sont consommés par la quasi-totalité des membres des ménages. Seulement 0,6% des ménages ont au moins un membre qui ne consomme pas de produits laitiers.

La disponibilité des produits laitiers est généralement assurée, selon la majorité des ménages. La disponibilité des produits laitiers, le niveau de disponibilité diffère selon la catégorie de lait (lait frais ou industriel), en fonction du milieu, de la période et de la zone.

Pour le lait frais, plus de la moitié des ménages (56,7%) déclarent que le lait frais est disponible au niveau de leur quartier/village/campement, la disponibilité du lait frais dépend principalement du milieu de résidence. Cette disponibilité reste principalement assurée au niveau des localités rurales (84,4%) plus qu'en milieu urbain (29,5%). Ce constat est aussi observé au niveau des strates dominées par le milieu rural (Zone est, sud-ouest et zone nord) avec une disponibilité de produits laitiers déclarée par plus de 70% des ménages. Par contre, moins de 10% des ménages des grands centres urbains déclarent que le lait frais est disponible. La disponibilité de lait frais reste principalement liée à la possession de bétail qui est majoritairement détenu par les ménages ruraux et certains ménages urbains. L'analyse par wilaya montre une faible disponibilité du lait frais (cru ou caillé) au niveau de Nouakchott et une très faible disponibilité à Nouadhibou avec 35,2% et 5,2% respectivement des ménages qui déclarent que le lait frais cru est disponible dans leurs quartiers. Ce problème de disponibilité explique la faible consommation au niveau de Nouadhibou et le recours au substitut UHT.

Le lait industriel produit localement à travers les entreprises industrielles et la mini-laiterie est peu disponible au niveau des localités et quartiers (38% des ménages) cette disponibilité a été déclarée par 9,6% des ménages concernant le lait industriel produit par les mini laiteries qui pourrait inclure le lait caillé industriel local.

La disponibilité du lait industriel local est essentiellement assurée au niveau du milieu urbain (68,4%) moins que le rural (7,1%) et particulièrement dans les grands centres urbains (77,7%) (82% des ménages de Nouadhibou et 76,9% pour Nouakchott).

Les produits laitiers industriels importés sont caractérisés par leur diversité (liquide, concentré ou en poudre), leur disponibilité en toute période de l'année et dans les

différents quartiers/localités quel que soit le milieu de résidence, en particulier le lait concentré et le lait en poudre, respectivement 78% et 81.3% des ménages. Le lait importé en carton est disponible selon 53,7% des ménages au niveau de leurs localités, quartiers. Selon le milieu les produits laitiers importés sont déclarés disponibles dans le quartier ou campement par 95.6% des ménages contre 86.4% en milieu rural.

La consommation de produits laitiers concerne tous les ménages et leurs membres (99.4%). Hormis la consommation du lait frais, plusieurs boissons et repas familiaux sont à base de produits laitiers. Les produits laitiers sont consommés à un rythme uniforme sur l'année selon 71.3% des ménages, 27,7 % des ménages déclarent que la consommation de produits laitiers est plus élevée pendant la saison hivernale. L'analyse selon le milieu de résidence montre des habitudes de consommation de produits laitiers différentes : en milieu urbain, 90,8% consomment les produits laitiers avec un rythme uniforme et 8,6% en consomment davantage durant la saison hivernale. Cependant en milieu rural, la consommation de produits laitiers (principalement du lait frais) est plus élevée en période hivernale selon 47,4% des ménages et 51,6% des ménages déclarent que les produits laitiers sont consommés avec un rythme uniforme durant toute l'année.

Les ménages des grands centres urbains côtiers (95,9%), de la zone nord (85,2%) et la zone Sud-ouest (72,4%) consomment majoritairement les produits laitiers à un rythme uniforme durant toute l'année. Par contre, ceux de la zone Est, la consommation de produits laitiers est plus élevée durant l'hivernage (59.2%).

Hormis les wilayas de deux Hodhs, d'Assaba et du Tagant, les produits laitiers sont consommés à un rythme de consommation uniforme durant l'année pour plus de deux ménages sur trois. Par contre, la proportion des ménages qui consomment des produits laitiers durant la période hivernale est de 73.8% au Hodh El Charghi et de 60.4% au Hodh El Gharbi. La saisonnalité des habitudes de consommation et l'importance du cheptel expliquent le niveau très élevé de la Consommation de lait frais dans ces deux régions.

L'analyse de la préférence pour le lait en fonction de son origine montre que 58,8% des ménages préfèrent le lait local, 27,4% sont indifférents par rapport à l'origine et 13,8% seulement ont tendance pour le lait importé. Les ruraux préfèrent plutôt le lait local pour 87,3% d'entre eux contre 12,8% qui sont indifférents par rapport à l'origine. Par contre un peu plus du quart des ménages urbains ont une préférence vis-à-vis du lait importé et les autres sont partagés entre le lait local et les indifférents avec des proportions respectives de 37.2% et 38.8%.

Dans les grands centres urbains côtiers 41.4% des habitants sont indifférents par rapport à l'origine du lait contre un peu moins d'un tiers qui préfère le lait importé. Dans le nord (zone nord) les indifférents représentent 42% des ménages par contre les 47% d'entre eux préfèrent le lait local. Dans les autres zones la majorité des ménages ont tendance à préférer le lait local (66.7% pour la zone sud-ouest et 87.8% pour la zone Est).

Le niveau d'indifférence dans les grands centres urbains témoigne d'un déficit d'agressivité commerciale et de communication des entreprises nationales qui disposent encore de part de marchés inexploitées faute de politiques commerciales de distribution, de prix et de

promotion appropriées. Le lait local fait face certes à de gros goulots d'étranglement dont notamment la disponibilité de la matière fraîche, sa qualité et sa forte saisonnalité.

Les prix des produits laitiers sont jugés chers (très élevés et élevés) par plus de huit ménages sur dix. Cette perception du niveau élevé des prix des produits laitiers locaux comme importés est partagée par les ménages ruraux et urbains et pour les différentes zones de collecte.

Les résultats sur l'insécurité alimentaire, mesurée à travers l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES), élaborée par la FAO, montrent que plus d'un ménage sur quatre (26,1%) est dans une situation d'insécurité alimentaire dont 8,1% en insécurité alimentaire grave/sévère ;

Les résultats de l'étude montrent l'importance de la consommation de lait dans l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages : à ce titre, les taux d'insécurité alimentaire sont plus élevés chez les ménages qui consomment moins de produits laitiers que les ménages qui en consomment davantage : plus du tiers des ménages (34,1%) dont les niveaux de consommation de produits laitiers sont plus faibles (1er quintile) est en insécurité alimentaire contre 17,9% des ménages du dernier quintile de consommation de produits laitiers.

La présente étude confirme, comme l'ont fait d'autres études similaires, que les habitudes de consommations alimentaires sont le résultat de processus historiques. Elles évoluent au cours du temps et ne doivent pas être considérées comme une donnée figée. Des politiques, programmes et projets adaptés peuvent donc favoriser des évolutions des habitudes de consommations alimentaires au profit de productions locales.

Les opportunités de développement de la filière lait local et sous-produits sont importantes : cheptel nombreux, sous-valorisation du potentiel de production des vaches laitières, secteur de la transformation encouragé et appuyé par les PTF, volonté politique et positionnement institutionnel favorable (Ministère dédié aux ressources animales), structuration des filières avec des organisations de producteurs et d'éleveurs au niveau national et régional qui se mettent en place, débouchés en forte augmentation du fait de la croissance démographique et de l'urbanisation.

De ce fait, le développement de la filière lait local et sous-produits peut contribuer à : (i) améliorer la qualité du régime alimentaire des populations ; (ii) générer des emplois verts ; (iii) soutenir la résilience des zones agro-pastorales à travers la transition agroécologique et l'amélioration des rendements agricoles. Au-delà des zones pastorales et agro-pastorales, l'enjeu concerne l'ensemble de la région et sa stabilité dans un contexte socioéconomique fragile.

Toutefois, cela requiert la prise en charge de nombreux enjeux qui portent sur : (i) les aspects nutritionnels : l'accroissement de la production laitière pouvant contribuer à une amélioration de la qualité du régime alimentaire des populations, et notamment des femmes enceintes et des jeunes enfants (apports de protéines, calcium, magnésium et vitamines) ; (ii) l'augmentation des emplois, des revenus et le développement socio-économique des zones pastorales et agropastorales où les niveaux de pauvreté et de précarité des populations sont élevés. La fixation des jeunes dans leurs terroirs et la résorption du Chômage des jeunes qui cherchent souvent à partir à travers la valorisation

de la chaîne de la filière lait ; (iii) l'indépendance alimentaire par rapport au marché international, dans un contexte où la population et la consommation laitière vont fortement progresser au cours des prochaines années et où la flambée des cours mondiaux, en ce début de 2022, a montré le risque d'une trop forte dépendance par rapport au marché mondial. Il s'agit aussi d'un enjeu global de sécurité alimentaire ; (iv) le soutien à l'équilibre de la balance commerciale et aux politiques de substitution des importations. L'analyse réalisée nous amène à proposer la mise en œuvre des recommandations suivantes en faveur du développement de la filière lait local :

Au niveau de la sous-filière Lait industriel local :

- La mise à niveau technique des systèmes de production pour assurer l'amélioration et la régularité de la production et sa qualité et la promotion des produits issus de la filière lait local,
- La mise à niveau organisationnelle et institutionnelle pour la structuration de la sous-filière et la coopération des acteurs (création d'une interprofession qui gère en harmonie les intérêts conjoints de tous les opérateurs en valorisant toute la Chaîne de valeur),
- L'appui technique et financier aux acteurs de la sous-filière et à la chaîne de valeur,
- La revue du régime douanier et des règlements vers l'étranger des Unités industrielles et leur dotation d'un régime fiscal à tout le moins exorbitant du droit commun,
- Le renforcement du dispositif de production et d'approvisionnement des industries à travers l'expérimentation de grandes fermes de production intensive dans les Zones à bon potentiel (Triangle Tiguent, Rosso-Keur macene et l'Axe Rosso-Boghé notamment),
- Le soutien aux centres de collecte et l'appui au contrôle de qualité et d'hygiène des produits,
- L'amélioration de la compétitivité de la filière (adaptation de méthodes et pratiques d'acteurs, notamment en matière de technologie, innovation, contrôle de coût et qualité, politiques commerciales, encadrement, formation...),
- Le renforcement du mix commercial et la diversification de l'offre de produits (Types de lait, Volumes des cartons et prix, Design, goût...) pour renforcer la pénétration des produits industriels locaux dans les habitudes de consommation urbaines et supplanter les produits importés prisés comme le lait concentré, l'UHT, les yaourts et le lait en poudre (Développer par exemple un sachet concentré avec les mêmes propriétés de goût, réfléchir sur un prototype artisanal en poudre pour valoriser l'excédent hivernal local...),
- Evaluer l'expérience des Mini-laiteries et expérimenter des échelles de production plus significatives au niveau des Villes intermédiaires,
- Soutenir les réformes de l'expérience de l'Usine de Néma et renforcer le dispositif de collecte en l'étendant au HG qui dispose d'atouts à valoriser en faveur de l'approvisionnement de l'usine.

Au niveau de la sous-filière lait naturel, il a été remarqué que la saisonnalité joue en défaveur de la disponibilité du lait et particulièrement en milieu rural, que les quintiles les plus pauvres, sont ceux qui consomment le moins de lait, faute de revenus et également de possession de bêtes laitières. A ce niveau il est recommandé de :

- Renforcer les politiques de soutien à la production et disponibilisation de l'aliment de bétail en période de soudure, en particulier par la généralisation à grande échelle des cultures fourragères et l'organisation de circuits de distribution équitables de l'aliment de bétail,
- L'organisation des sites de parage au niveau des localités et le soutien aux très petits éleveurs en intrants en appui à la fixation et à la survie de leur capital bêtes vital en période de soudure,
- D'expérimenter le Bétail-transfert en appui au cache transfert avec un paquet complet d'autonomisation (lait -revenu). Suivant ce concept, les familles très pauvres en milieu rural où les conditions d'existence sont favorables, peuvent être dotées en vaches ou chèvres selon le milieu et encadrées pour amorcer une dynamique d'autonomisation. Le revenu annuel du Cach transfert pourra être remplacé par un capital bêtes productrices dont le retour sur investissement est plus durable et plus bénéfique.
- D'aménager des Zones de ventes et des points de distribution de lait frais pour les producteurs périurbains et de structurer la Chaine de valeur de cette sous-filière pour soutenir l'évitement du lait importé et appuyer la sous-filière tout en garantissant la mise sur pieds de dispositifs de contrôle sanitaire et d'hygiène.

Annexe 1 : Tableaux complémentaires

Tableau 34 : Echantillon de ménages enquêté par Wilaya

		Effectif	(%)
Wilaya	Hodh Charghi	323	9,1%
	Hodh Gharbi	268	7,6%
	Assaba	300	8,5%
	Gorgol	225	6,4%
	Brakna	225	6,4%
	Trarza	249	7,0%
	Adrar	250	7,1%
	Dakhlet Nouadhibou	151	4,3%
	Tagant	293	8,3%
	Guidimagha	199	5,6%
	Tirs-Zemmour	225	6,4%
	Inchiri	75	2,1%
	Nouakchott	758	21,4%
	Total	3 541	100,0%
Milieu de résidence	Urbain	1 801	50,9%
	Rural	1 740	49,1%
	Total	3 541	100,0%
Strate	Zone est	891	25,2%
	Zone Sud-ouest	898	25,4%
	Zone Nord du pays	893	25,2%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	859	24,3%
	Total	3 541	100,0%

Tableau 35 :Taille de population enquêtée

		Effectif	(%)
Wilaya	Hodh Charghi	70 179	11,8%
	Hodh Gharbi	51 888	8,7%
	Assaba	56 479	9,5%
	Gorgol	40 140	6,7%
	Brakna	50 128	8,4%
	Trarza	51 974	8,7%
	Adrar	14 449	2,4%
	Dakhlet Nouadhibou	20 760	3,5%
	Tagant	13 077	2,2%
	Guidimagha	29 622	5,0%
	Tirs-Zemmour	14 790	2,5%
	Inchiri	7 493	1,3%
	Nouakchott	174 296	29,3%
	Total	595 275	100,0%
Milieu de résidence	Urbain	299 852	50,4%
	Rural	295 423	49,6%
	Total	595 275	100,0%
Strate	Zone est	178 546	30,0%
	Zone Sud-ouest	171 864	28,9%
	Zone Nord du pays	50 640	8,5%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	194 225	32,6%
	Total	595 275	100,0%

Tableau 36 : Population extrapolée Fin 2021-Début 2022

		Effectif	Nb. Colonnes (%)
Wilaya	Hodh Charghi	517 058	12,0%
	Hodh Gharbi	344 417	8,0%
	Assaba	387 403	9,0%
	Gorgol	387 793	9,0%
	Brakna	387 736	9,0%
	Trarza	344 705	8,0%
	Adrar	86 176	2,0%
	Dakhlet Nouadhibou	129 264	3,0%
	Tagant	85 756	2,0%
	Guidimagha	344 705	8,0%
	Tirs-Zemmour	86 176	2,0%
	Inchiri	42 653	1,0%
	Nouakchott	1 162 231	27,0%
	Total	4 306 074	100,0%
Milieu de résidence	Urbain	2 081 904	48,3%
	Rural	2 224 170	51,7%
	Total	4 306 074	100,0%
Strate	Zone est	1 248 877	29,0%
	Zone Sud-ouest	1 464 939	34,0%
	Zone Nord du pays	305 604	7,1%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	1 286 654	29,9%
	Total	4 306 074	100,0%

Tableau 37 : Répartition (en %) des ménages selon leur préférence pour l'origine des produits laitiers par Wilaya, Strate et milieu

		Avez-vous une préférence sur l'origine des produits laitiers ?		
		Lait local	Lait importé	Indifférent
Wilaya	Hodh Charghi	98,9%	0,0%	1,1%
	Hodh Gharbi	94,3%	0,4%	5,4%
	Assaba	67,9%	3,2%	28,9%
	Gorgol	86,2%	1,4%	12,4%
	Brakna	56,0%	15,6%	28,4%
	Trarza	56,9%	14,1%	29,1%
	Adrar	42,0%	5,1%	52,8%
	Dakhlet Nouadhibou	19,8%	37,6%	42,7%
	Tagant	77,5%	9,7%	12,7%
	Guidimagha	75,5%	0,5%	24,0%
	Tirs-Zemmour	29,7%	14,9%	55,4%
	Inchiri	44,1%	7,0%	48,9%
	Nouakchott	29,1%	29,7%	41,3%
Milieu de résidence	Urbain	37,2%	24,0%	38,8%
	Rural	80,7%	3,4%	15,8%
Strate	Zone est	87,8%	1,1%	11,1%
	Zone Sud-ouest	66,7%	9,2%	24,1%
	Zone Nord du pays	47,7%	9,6%	42,7%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	28,1%	30,6%	41,4%
	Total	58,8%	13,8%	27,4%

Tableau 38 : Répartition (en %) des ménages selon leur préférence parmi les catégories de lait local, par Wilaya, Strate et milieu

		Quel est votre préférence parmi les catégories suivantes de lait local ?				
		Lait frais de chameau	Lait frais de vache	Lait frais de chèvre	Lait frais de brebis	Sans préférence particulière
Wilaya	Hodh Charghi	13,0%	79,0%	7,3%	0,0%	0,7%
	Hodh Gharbi	1,9%	83,9%	10,8%	1,0%	2,4%
	Assaba	4,3%	64,7%	10,0%	0,0%	21,0%
	Gorgol	0,0%	65,8%	4,8%	0,0%	29,5%
	Brakna	4,3%	63,1%	13,2%	1,7%	17,8%
	Trarza	11,1%	60,9%	13,8%	0,6%	13,7%
	Adrar	7,7%	1,3%	53,6%	0,0%	37,4%
	Dakhlet Nouadhibou	13,2%	5,1%	10,8%	0,0%	70,8%
	Tagant	19,2%	37,0%	32,7%	2,1%	8,9%
	Guidimagha	0,0%	77,0%	3,9%	0,0%	19,1%
	Tirs-Zemmour	6,7%	2,2%	31,9%	0,4%	58,8%
	Inchiri	15,2%	14,9%	31,6%	0,0%	38,3%
	Nouakchott	10,8%	29,5%	2,0%	0,0%	57,7%
Milieu de résidence	Urbain	8,9%	34,7%	7,1%	0,2%	49,1%
	Rural	7,2%	68,7%	12,5%	0,4%	11,2%
Strate	Zone est	7,1%	75,9%	9,2%	0,3%	7,6%
	Zone Sud-ouest	4,6%	65,4%	9,8%	0,7%	19,5%
	Zone Nord du pays	11,8%	12,8%	37,9%	0,7%	36,8%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	11,0%	27,0%	2,9%	0,0%	59,1%
	Total	8,0%	51,6%	9,8%	0,3%	30,3%

Tableau 39 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception du niveau des prix des produits laitiers en général, par Wilaya, Strate et milieu

		Que pensez-vous du niveau des prix des produits laitiers en général ?			
		Très élevé	Elevé	Acceptable	Ne sait pas
Wilaya	Hodh charghy	49,0%	21,0%	3,7%	26,2%
	Hodh Gharby	46,7%	16,8%	2,4%	34,1%
	Assaba	60,4%	23,8%	5,9%	9,9%
	Gorgol	72,7%	17,0%	1,4%	8,8%
	Brakna	28,3%	34,7%	26,1%	10,9%
	Trarza	42,5%	37,2%	15,4%	4,9%
	Adrar	91,6%	2,5%	2,1%	3,8%
	Dakhlett Nouadibou	97,9%	1,0%	0,0%	1,1%
	Tagant	46,5%	25,3%	5,4%	22,7%
	Guidimagha	67,8%	14,3%	2,4%	15,5%
	Tirs-ezemour	96,7%	1,7%	0,0%	1,7%
	Inchiri	85,5%	4,3%	4,1%	6,1%
	Nouakchott	55,4%	31,6%	4,1%	8,9%
Milieu de résidence	Urbain	62,2%	25,0%	4,8%	8,0%
	Rural	50,3%	23,4%	8,1%	18,3%
Strate	Zone est	51,9%	20,7%	4,0%	23,4%
	Zone Sud-ouest	49,8%	27,8%	13,0%	9,4%
	Zone Nord du pays	80,6%	8,4%	2,6%	8,4%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	59,8%	28,4%	3,7%	8,1%
	Total	56,3%	24,2%	6,4%	13,1%

Tableau 40 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception du niveau des prix des produits laitiers locaux, par Wilaya, Strate et milieus

		Que pensez-vous du niveau des prix des produits laitiers locaux ?			
		1	2	3	4
Wilaya	Hodh charghy	15,1%	27,9%	19,9%	37,2%
	Hodh Gharby	26,0%	13,7%	12,4%	47,9%
	Assaba	34,2%	34,2%	12,2%	19,4%
	Gorgol	30,9%	39,9%	2,9%	26,3%
	Brakna	41,5%	25,0%	23,7%	9,8%
	Trarza	47,3%	25,1%	24,1%	3,6%
	Adrar	83,6%	3,6%	2,7%	10,0%
	Dakhlett Nouadibou	97,8%	0,1%	0,1%	2,1%
	Tagant	24,2%	29,2%	10,2%	36,4%
	Guidimagha	45,8%	28,3%	3,9%	21,9%
	Tirs-ezemour	93,2%	3,9%	0,0%	2,9%
	Inchiri	85,3%	4,9%	4,1%	5,7%
	Nouakchott	55,2%	25,9%	4,7%	14,2%
Milieu de résidence	Urbain	59,0%	22,1%	6,2%	12,8%
	Rural	30,5%	27,1%	15,5%	26,9%
Strate	Zone est	24,3%	25,8%	15,3%	34,7%
	Zone Sud-ouest	41,5%	29,1%	15,6%	13,9%
	Zone Nord du pays	71,6%	10,4%	4,0%	13,9%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	59,6%	23,2%	4,2%	12,9%
	Total	44,8%	24,6%	10,8%	19,8%

Tableau 41 : Répartition (en %) des ménages selon leur degré de satisfaction des conditions d'hygiène et de la qualité des produits laitiers locaux , par Wilaya, Strate et milieus

		Quel est votre degré de satisfaction des conditions d'hygiène et de la qualité des produits laitiers locaux ?				
		Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Ne sait pas
Wilaya	Hodh charghy	16,0%	72,2%	1,6%	0,0%	10,2%
	Hodh Gharby	16,2%	67,2%	1,4%	0,2%	15,0%
	Assaba	10,0%	58,7%	0,0%	1,2%	30,1%
	Gorgol	7,7%	39,4%	0,4%	0,0%	52,5%
	Brakna	17,9%	60,4%	5,0%	2,1%	14,6%
	Trarza	31,0%	55,6%	6,7%	0,3%	6,4%
	Adrar	29,1%	46,9%	0,6%	0,0%	23,4%
	Dakhlett Nouadibou	37,7%	38,2%	0,0%	0,9%	23,2%
	Tagant	23,0%	51,7%	4,2%	0,4%	20,6%
	Guidimagha	8,8%	42,1%	0,3%	1,5%	47,3%
	Tirs-ezemour	35,3%	41,2%	0,4%	0,0%	23,1%
	Inchiri	24,2%	53,1%	1,4%	2,9%	18,4%
	Nouakchott	13,1%	51,3%	6,6%	4,7%	24,3%
Milieu de résidence	Urbain	16,6%	52,1%	4,5%	3,2%	23,6%
	Rural	17,4%	57,8%	2,4%	0,5%	21,9%
Strate	Zone est	14,2%	66,5%	1,1%	0,4%	17,8%
	Zone Sud-ouest	17,9%	50,9%	3,6%	1,0%	26,7%
	Zone Nord du pays	28,7%	47,0%	1,6%	0,5%	22,1%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	15,7%	50,0%	6,0%	4,3%	24,1%
	Total	17,0%	54,9%	3,4%	1,9%	22,8%

Tableau 42 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de l'évolution des habitudes alimentaires en faveur de la consommation des produits laitiers, par Wilaya, Strate et milieu

		Au niveau du pays dans son ensemble, les habitudes alimentaires ont-elles évolué en faveur de la consommation des produits laitiers ?			
		Oui, beaucoup	Oui, mais pas suffisamment	Non	Ne sait pas
Wilaya	Hodh charghy	19,2%	53,0%	16,6%	11,2%
	Hodh Gharby	30,3%	50,9%	8,0%	10,7%
	Assaba	48,9%	24,2%	0,8%	26,0%
	Gorgol	53,9%	12,2%	1,5%	32,4%
	Brakna	30,7%	44,3%	1,3%	23,7%
	Trarza	28,6%	44,6%	0,6%	26,3%
	Adrar	52,4%	27,1%	5,3%	15,2%
	Dakhlett Nouadibou	43,4%	14,5%	1,8%	40,3%
	Tagant	31,3%	36,2%	13,9%	18,5%
	Guidimagha	49,0%	14,0%	2,9%	34,2%
	Tirs-ezemour	49,3%	20,7%	0,4%	29,6%
	Inchiri	59,6%	20,6%	4,0%	15,8%
Milieu de résidence	Nouakchott	33,5%	28,4%	5,6%	32,4%
	Urbain	37,7%	27,1%	4,8%	30,4%
Strate	Rural	34,2%	39,4%	5,9%	20,5%
	Zone est	31,8%	43,3%	9,2%	15,7%
	Zone Sud-ouest	38,7%	31,6%	1,4%	28,3%
	Zone Nord du pays	47,0%	26,3%	5,8%	20,9%
	Les Grands Centres Urbains côtiers	34,6%	27,0%	5,2%	33,2%
Total		36,0%	33,2%	5,3%	25,5%

Annexe 2 : Le questionnaire



Ministère de l'Elevage



Enquête consommation des produits laitiers en Mauritanie

Questionnaire ménage

Octobre 2021

Section I. Localisation des ménages		
I.1	Strate	
I.2	Willaya _ _
I.3	Moughataa _
I.4	Commune _ _
I.5	Localité ou quartier	----- -----
I.6	Milieu de résidence 1. urbain 2. rural	_
I.7	N° grappe	_ _ _
I.8	N° séquentiel du ménage dans la grappe	_ _
I.9	Nom et code de l'agent enquêteur _ _
I.10	Nom et code du chef d'équipe _
I.11	Date de collecte	

Section II: Caractéristiques du ménage

II.1. Profil du Chef de Ménage		
II.1	Nom et prénom du chef de ménage	-----
II.2	Sexe du chef de ménage 1. Homme 2. Femme	_
II.3	Age du chef de ménage	_ _
II.4	Niveau d'instruction du chef de ménage 1. Sans niveau	_

	d'instruction ; 2. Primaire ; 3. Secondaire ; 4. Supérieur ; 5. Mahadra/coranique	
II.5	Quelle est la branche d'activité du chef de ménage ? 01 Agriculture 02 Elevage 03 Pêche 04 Mines et extraction 05 Industrie alimentaire 06 Industrie artisanales 07 Autres industries manufacturières 08 BTP 09 Transport 10 Communications 11 Commerce/Vente 12 Services divers 13 Education 14 Santé 15 Administration publique 16 Autre activité 17 sans activité Si 17, aller à II.7	__ __
II.6	Quelle est la catégorie socio-professionnelle du CM 1. Salarié 2. Patron 3. Travailleur pour compte propre 4. Associé 5. Aide familial/Apprenti 6. Autre	__
II.2. Autres caractéristiques du ménage		
II.7	Combien de personnes vivent dans votre ménage ?	__ __
II.8	Quelle est la composition de votre ménage : Hommes : 1. Moins de 5 ans 2. 6-13 ans 3. 14-64 ans ; 4. 65 ans et plus Femmes : 1. Moins de 5 ans 2. 6-13 ans 3. 14-64 ans ; 4. 65 ans et plus	__ __ __ __ __ __ __

II.9	Quel est le statut d'occupation du logement ? 1. Propriétaire 2. Locataire 3. Logé gratuitement 4. Autre (à préciser)	<input type="text"/>
II.10	Combien de pièces compte le logement occupé par le ménage ?	/ <input type="text"/> /
II.11	Quelle est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson ? 1. Robinet 2. Forage, borne fontaine 3. Puits 4. Autres sources (à préciser)	/ <input type="text"/> /
II.12	Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage ? 1 Electricité (réseau) 2 Energie solaire 3 Groupe électrogène 4 Torche, Bougie, Bois 5 Autre	<input type="text"/>
II.13	Est-ce que le ménage possède les équipements suivants en état de fonctionnement ? 1. Réfrigérateur/Congélateur 2. Véhicule personnel 3. Véhicule de production 4. Bicyclette/Moto 5. Charrette/Calèche	1. <input type="text"/> ui ; 2. non O <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
II.14	Quels sont les montants de revenus moyens mensuels de votre ménage 1. Revenu du travail 2. Revenu de la propriété 3. Transferts reçus 4. Autres revenus	(En MRO) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
II.15	Quelle est la dépense moyenne mensuelle effectuée par votre ménage ? 1. Alimentaire 2. Globale	(En MRO) <input type="text"/> <input type="text"/>

II.16 Composition du troupeau possédé par les ménages

	Mâles de plus de 4 ans	Mâles entre 1 et 4 ans	Mâles de moins d'1	Femelles de plus de 4 ans	Femelles entre 1 et 4 ans	Femelles de moins d'1 an
1. Bovins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Camelins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres ruminants	Mâles				Femelles	
3. Ovins	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	
4. Caprins	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	

Section III. Disponibilité des produits laitiers

III.1	Quels types de produits laitiers sont disponibles au niveau de votre quartier/village/campement ? :	<input type="checkbox"/>
	A. Lait frais cru (trait sans transformation)	
	B. Lait frais caillé (traité au niveau du ménage)	
	C. Lait industriel local (mini-laiteries)	
	D. Lait industriel national (usines nationales)	
	E. Lait industriel importé en carton	
	F. Lait industriel concentré importé en boite (gloria....)	
	G. Lait industriel importé en poudre (celia....)	
	H. Lait industriel importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi....)	
	I. Autres sous-produits laitiers nationaux (beurre, crème, fromage, yaourt....)	
	J. Autres sous-produits laitiers importés (beurre, crème, fromage, yaourt....)	
	Au niveau de votre quartier/village/campement à quelle périodicité les produits laitiers sont disponibles ?	
III.3	1. Tous les jours 2. Quatre à six jours par semaine 3. Un à trois jours par semaine 4. Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>

Section IV-Habitude de consommation des produits laitiers

IV.1	Est-ce que tous les membres de votre ménage consomment des produits laitiers ?	<input type="checkbox"/>
	1. Oui 2. Non	
	<i>Si 1 aller à IV.4</i>	
IV.2	Quel est le nombre des membres de votre ménage qui ne consomment pas des produits laitiers ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
IV.3	Qui parmi les membres du ménage ne consomment pas des produits laitiers ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
IV.4	Quelle période de l'année consommez-vous le plus des produits laitiers ?	<input type="checkbox"/>
IV.5	Durant quels mois consommez-vous le plus des produits laitiers dans le ménage ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Section IV-Habitude de consommation des produits laitiers

	3. Mars 4. Avril 5. Mai 6. Juin 7. Juillet 8. Août 9. Septembre 10. Octobre 11. Novembre 12. Décembre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
IV.6	A quelle fréquence, votre ménage consomme-t-il des produits laitiers ? 1. Quotidienne 2. Hebdomadaire 3. Mensuelle 4. Annuelle 5. Occasionnellement	<input type="checkbox"/>
IV.7	Quels types de produits laitiers sont habituellement consommés au niveau de votre ménage ? : A. Lait frais cru (trait sans transformation) B. Lait frais caillé (traité au niveau du ménage) C. Lait industriel local (mini-laiteries) D. Lait industriel national (usines nationales) E. Lait industriel importé en carton F. Lait industriel concentré importé en boîte (gloria....) G. Lait industriel importé en poudre (celia....) H. Lait industriel importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi....) I. Autres sous-produits laitiers nationaux (beurre, crème, fromage, yaourt....) J. Autres sous-produits laitiers importés (beurre, crème, fromage, yaourt....) <i>Si A et B diffèrent de 1, aller IV.9</i>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
IV.8	Quelles catégories de lait frais sont habituellement consommées dans votre ménage ? 1. Lait frais de chèvre 2. Lait frais de vache 3. Lait frais de chèvre 4. Lait frais de mouton	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Section V. Consommation de produits laitiers au cours des 7 derniers jours

Nom du produit	V.1 Avez-vous consommé [produit] au cours des sept derniers jours ?	V.2 Pendant combien de jours, [produit] a été consommé dans votre ménage, au cours des 7 derniers jours ?	V.3 Quelle est la quantité de [produit] que vous avez consommé, au cours des 7 derniers jours ?	V.4 Unité	V.5 Quelle est la principale source de [produit] consommé au cours des 7 derniers jours	V.6 Combien avez-vous dépensé (en ancien ouguiya) pour cette quantité de [produit] consommée, au cours des 7 derniers jours ?
	1. Oui 2. Non					
	Si 2 passer au produit suivant				Si différent 2, aller au produit suivant	
1. Lait frais de chamele (cru ou caillé)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2. Lait frais de vache (cru ou caillé)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3. Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4. Lait frais de mouton (cru ou caillé)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5. lait industriel local (mini-laiteries)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6. Lait industriel national pasteurisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
7. Lait industriel national UHT (N'Gadi)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
8. lait industriel importé en carton UHT	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
9. Lait industriel concentré importé en boite (gloria....)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
10. lait industriel importé en poudre (celia....)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
11. lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi....)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12. beurre /fromage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13. crème/ yaourt	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Produit	Section VI. Saisonalité de la consommation de lait						
	VI.1 Quantité de produits laitiers consommés durant la période de la pointe hivernale (aout-novembre)	VI.1.1 Nombre de mois de la période	VI.1.2 Quantité quotidienne moyenne consommée	VI.1.3 Unité	VI.1.4 Principale source	VI.1.5 Quantité moyenne quotidienne autoconsommée	VI.1.6 Quantité moyenne quotidienne achetée
1. Lait frais de chamelle (cru ou caillé)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2. Lait frais de vache (cru ou caillé)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3. Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4. Lait frais de mouton (cru ou caillé)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5. lait industriel local (mini-laiteries)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6. Lait industriel national pasteurisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
7. Lait industriel national UHT (N'Gadi)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
8. lait industriel importé en carton UHT	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
9. Lait industriel concentré importé en boite (gloria....)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
10. lait industriel importé en poudre (celia....)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
11. lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12. beurre /fromage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13. crème/ yaourt	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Produit	Section VI.2. Quantité de produits laitiers consommés durant la période intermédiaire (Décembre-Mars)						
	VI.2.1 Nombre de mois	VI.2.2 Quantité moyenne quotidienne consommée	VI.2.3 Unité 1. Litre 2. Gramme 3. Boite	V.I.2.3 Principale source 1. Achat 2. Dons (parents, amis, voisins) ; 3. Reçu dans le cadre de projets ; 4. Propre Production ; 5. Autre à préciser	VI.2.4 Quantité moyenne quotidienne autoconsommée	VI.2.5 Quantité moyenne quotidienne achetée	VI.2.6 Prix d'achat d'une unité (en ancienne ouguiya)
1. Lait frais de chamele (cru ou caillé)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
2. Lait frais de vache (cru ou caillé)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
3. Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
4. Lait frais de mouton (cru ou caillé)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
5. lait industriel local (mini-laiteries)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
6. Lait industriel national pasteurisé	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
7. Lait industriel national UHT (N'Gadi)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
8. lait industriel importé en carton UHT	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
9. Lait industriel concentré importé en boite (gloria....)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
10. lait industriel importé en poudre (celia....)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
11. lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
12. beurre /fromage	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
13. crème/ yaourt	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Produit	VI.3. Quantité de produits laitiers consommés durant la période de soudure (Avril-juillet)						
	VI.3.1 Nombre de mois	VI.3.2 Quantité moyenne quotidienne consommée	VI.3.3 Unité	VI.3.4 Principale source	VI.3.5 Quantité moyenne quotidienne autoconsommée	VI.3.6 Quantité moyenne quotidien ne achetée	VI.3.7 Prix d'achat d'une unité (en ancienne ouguuya)
1. Lait frais de chamele (cru ou caillé)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
2. Lait frais de vache (cru ou caillé)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
3. Lait frais de chèvre (cru ou caillé)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
4. Lait frais de mouton (cru ou caillé)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
5. lait industriel local (mini-laiteries)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
6. Lait industriel national pasteurisé	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
7. Lait industriel national UHT (N'Gadi)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
8. lait industriel importé en carton UHT	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
9. Lait industriel concentré importé en boite (gloria....)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
10. lait industriel importé en poudre (celia....)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
11. lait industriel en poudre importé en vrac sans matières grasses (Seveti, Kenedi...)	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
12. beurre /fromage	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____
13. crème/ yaourt	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Section VII. Perceptions par les consommateurs des produits laitiers

VII.1	<p>Avez-vous une préférence sur l'origine des produits laitiers ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lait local 2. Lait importé 3. Indifférent 	
VII.2	<p>Quel est votre préférence parmi les catégories suivantes de lait local ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lait frais de chameau 2. Lait frais de vache 3. Lait frais de chèvre 4. Lait frais de mouton 5. Sans préférence particulière 	/___/
VII.3	<p>Que pensez- vous du niveau des prix des produits laitiers en général ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Très élevé 2. Elevé 3. Acceptable 4. Ne sait pas 	/___/
VII.4	<p>Que pensez- vous du niveau des prix des produits laitiers locaux ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Très élevé 2. Elevé 3. Acceptable 4. Ne sait pas 	/___/
VII.5	<p>Quel est votre degré de satisfaction des conditions d'hygiène et de la qualité des produits laitiers locaux ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Peu satisfait, 4. Pas du tout satisfait, 5. Ne sait pas 	/___/
	Si 1, 2, ou 5 aller VII.7	
VII.6	<p>Si peu satisfait ou pas du tout satisfait, citer les principales raisons ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1..... 2..... 3..... 	
VII.7	<p>Au niveau du pays dans son ensemble, les habitudes alimentaires ont-elles évolué en faveur de la consommation des produits laitiers ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui, beaucoup 2. Oui, mais pas suffisamment 3. Non 4. Ne sait pas 	/___/

Section VIII. Lait et Sécurité alimentaire des ménages			
VIII.1	Combien de repas ont été consommés dans le ménage la veille de l'interview ?	<input type="text"/>	
	Combien de fois votre ménage a consommé les aliments ci-dessous énumérés au cours des sept (7) derniers jours ? Quelle est la principale source de chacun de ces aliments consommés ? <i>Ecrire 0 pour les aliments non consommés durant les 7 derniers jours et utiliser les codes proposés ci-dessous pour les sources des aliments. S'il y a plusieurs sources pour un même aliment, indiquer la principale.</i>		
Produits alimentaires		VIII.2 Nombre de jours pendant lesquels l'aliment a été consommé pendant les 7 derniers jours précédent l'enquête ? <i>Si 0 passer aux produits suivants</i>	VIII.3 Principale source de cet aliment consommé au cours de ces 7 derniers jours ?
1	Blé	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2	Riz	<input type="text"/>	<input type="text"/>
3	Autres céréales et produits à base de céréales	<input type="text"/>	<input type="text"/>
4	Tubercules (Pommes de terre/Patates)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
5	Arachide /Haricots /Petits pois	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6	Légumes /Feuilles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
7	Fruits /Dattes y compris fruits sauvages	<input type="text"/>	<input type="text"/>
8	Poisson, viande, volaille et œufs	<input type="text"/>	<input type="text"/>
9	Lait /Produits laitiers	<input type="text"/>	<input type="text"/>
10	Sucre /Miel/Boissons sucrées	<input type="text"/>	<input type="text"/>
11	Huile /Graisse /Beurre	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12	Condiments (Sel /Cube)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Section VIII. Sécurité alimentaire des ménages(suite)

VIII.4.1 Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources ?	VIII.4.2 Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage n'avez pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources ?	VIII.4.3 Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage avez mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources ?	VIII.4.4 Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage avez mangé moins que ce que vous pensiez que vous auriez dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	VIII.4.5 Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage n'avaient plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ?	VIII.4.6 Au cours des 12 derniers mois, votre ménage n'avait plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ?	VIII.4.7 Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez eu faim mais vous n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?	VIII.4.8 Au cours des 12 derniers mois, est-il souvent arrivé que vous ou d'autres membres du ménage ayez faim mais n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'argent ou de ressources pour la nourriture ? Cela est-il arrivé une ou deux fois, pendant quelques mois mais pas tous les mois, ou presque tous les mois ?	VIII.4.9 Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources ? Cela est- il arrivé une ou deux fois, pendant quelques mois mais pas tous les mois, ou presque tous les mois ?	VIII.4.10 Au cours des 12 derniers mois, est-il souvent arrivé que vous ou d'autres membres de votre ménage ayez passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources ? Cela est- il arrivé une ou deux fois, pendant quelques mois mais pas tous les mois, ou presque tous les mois ?
1. Oui 2. Non 8. Ne Sait pas	1. Oui 2. Non 8. Ne Sait pas	1. Oui 2. Non 8. Ne Sait pas	1. Oui 2. Non 8. Ne Sait pas	1. Oui 2. Non 8. Ne Sait pas	1. Oui 2. Non 8. Ne Sait pas <i>Si non ou Ne Sait Pas aller à VIII.5.9</i>	1. Seulement une ou deux fois 2. Quelques mois, mais pas tous les mois 3. Presque tous les mois 8. Ne sait pas	1. Oui 2. Non 8. Ne Sait pas <i>Si non ou Ne Sait Pas fin de l'entretien</i> 8. Ne sait pas	1. Seulement une ou deux fois 2. Quelques mois, mais pas tous les mois 3. Presque tous les mois 8. Ne sait pas	